

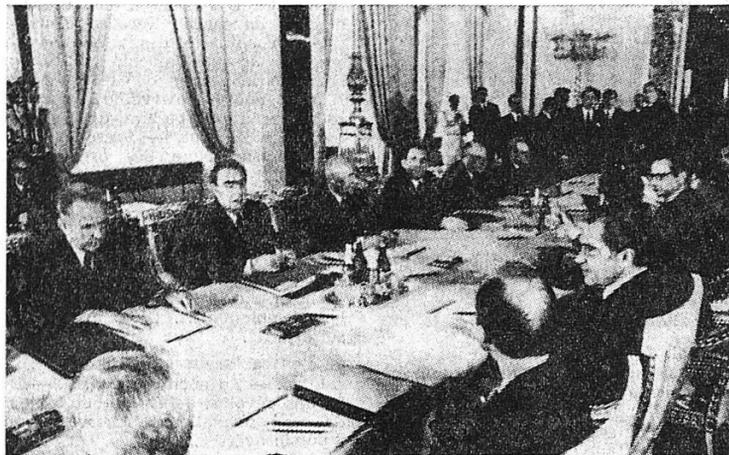
L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction



Face à face fructueux entre Nixon et Brejnev à Moscou. (bélino AP)

COOPÉRATION EST-OUEST Importants accords à Moscou

Les participants à la conférence sur le commerce est-ouest, qui a clôturé vendredi ses travaux à Moscou, ont décidé d'organiser de nouveaux séminaires sur des problèmes spécifiques, annonce un porte-parole de la conférence.

Organisée par le « Stanford Research Institute » et le comité d'Etat pour la science et la technique, la conférence a terminé ses travaux vendredi. M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, n'a pas assisté à la séance de clôture, contrai-

rement aux indications qui avaient été données.

Soviétiques et Américains ont d'autre part décidé de préparer un « alphabet de la coopération économique » afin d'harmoniser les termes utilisés dans les deux pays. Ils envisagent aussi d'effectuer en commun des recherches et des études sur des sujets précis.

Au cours des travaux, qui avaient commencé lundi, les congressistes ont longuement évoqué les problèmes qui se posent à la coopération est-ouest dans les secteurs du commerce, de l'économie et de la technologie.

L'énergie

Intervenant à la séance de clôture, M. Vladimir Kirilline, président du comité d'Etat pour la science et la technique, a souligné la nécessité d'une coopération soviéto-américaine, notamment dans le domaine de l'énergie.

« Nous devons aller de l'avant, a-t-il dit, pour développer la production actuelle et pour trouver de nouvelles ressources ». Dans quelques dizaines d'années, a-t-il ajouté, les questions concernant l'approvisionnement en pétrole et en charbon peuvent devenir très importantes.

M. Kirilline a d'autre part mis l'accent sur le fait que l'URSS pays riche en ressources naturelles, était intéressée par la signature de contrats à long terme sur une grande échelle. L'économie socialiste planifiée favorise la signature de contrats à long terme a-t-il dit. Il a cependant précisé que son pays était aussi disposé à conclure des contrats avec les petites et moyennes entreprises.

« La coopération internationale contribue à renforcer la paix », a-t-il conclu.

Un premier accord, portant sur la construction de logements, prévoit la création d'une commission mixte dans le but d'échanger des informations sur les méthodes et les matériaux modernes de construction, les

techniques de construction dans les régions soumises aux tremblements de terre et aux conditions climatiques extrêmes, ainsi que sur des domaines divers tels que l'adduction d'eau et l'évacuation des ordures.

Une autre commission sera mise sur pied pour échanger et partager des informations dans le domaine de la transmission de l'énergie, de manière à en réduire la demande et les problèmes d'environnement qu'elle pose.

► Suite en dernière page

LE 28 JUIN 1914: SARAJEVO FAIT DÉTONATEUR Un coup de feu: 25 millions de morts

Le 28 juin 1914, dans la poussiéreuse capitale provinciale de Sarajevo, un étudiant tirait un coup de feu qui devait causer la mort de 25 millions de personnes.

L'étudiant, Gavrilo Princip, un patriote fanatique de Bosnie, venait d'assassiner l'archiduc Franz Ferdinand, héritier du trône de l'Empire austro-hongrois. L'archiduchesse Sophie était elle aussi abattue.

Ainsi était déclenché un processus historique inexorable qui aboutit à la guerre mondiale entre les « puissances centrales » et les Alliés, guerre qui, sans Sarajevo, n'aurait peut-être jamais éclaté.

Cette affaire incroyable avait, en fait, commencé au début de 1914 à Belgrade, alors capitale de Serbie, où une société secrète, « La Main noire », protégeait jalousement la souveraineté de ce petit

royaume des Balkans. Son chef était le colonel Dragutin Dimitrievitch, qui dirigeait les services de renseignements militaires de Serbie. Sous le nom de code « D'Après », il tenait une réunion, à la lumière des chandelles, avec des membres de son organisation, tous vé-

tus de cagoules. Prévenu que trois étudiants se proposaient de tuer le général Potiorek, gouverneur autrichien de Bosnie, le colonel répliqua: « J'ai un meilleur objectif... l'archiduc lui-même ».

► Suite en dernière page

Concorde: les syndicats s'imposent

Londres n'abandonne pas

La Grande-Bretagne ne laissera pas tomber l'avion supersonique « Concorde », annoncent, vendredi, les journaux britanniques.

Le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson, écrit le « Daily

Mail », estime qu'il serait plus préjudiciable de renoncer maintenant à ce projet, et de porter au bilan des pertes les 500 millions de livres de dépenses effectuées, plutôt que de tenter de récupérer au moins une partie de cet investissement.

Mais, souligne-t-il, de nombreux membres du Cabinet ne sont toujours pas optimistes quant à l'avenir de cet avion commercial. D'autres journaux publient des articles du même ton en citant des personnalités gouvernementales.

On s'attend, déclarent-ils, à ce que le gouvernement annonce le mois prochain la poursuite du programme, mais la production de l'appareil, dont le prix est de quelque 20 millions de livres, sera ralentie.

L'abandon du projet aurait pour conséquence la perte de 21.000 emplois, des indemnités considérables, un coup sévère pour l'industrie aérospatiale de la Grande-Bretagne et aussi pour la France, qui subirait des pertes analogues.

Le coût total du projet a plus que doublé depuis qu'il a été inauguré il y a une dizaine d'années et il a dépassé le cap du milliard de livres.

Selon la presse, la décision du gouvernement Wilson de ne pas renoncer à « Concorde » a été influencée par des protestations diplomatiques amères de la France au sujet de l'attitude pessimiste de Londres.

► Suite en dernière page

OPINION

L'aide-mémoire

Quand on vous prédit pour 1979 un déficit accumulé de quelque 13 milliards, vous ne plaisantez plus, même si vous présidez aux destinées de l'entreprise la plus solide du pays: l'Etat. Aussi le Conseil national, qui avait cette semaine à examiner le plan de redressement imaginé par le gouvernement, ne s'est-il point dérobé.

Mais les divergences de doctrine partisans ne sont pas demeurées au vestiaire pour autant. La gauche préconisait une augmentation de l'impôt frappant les gros contribuables et les personnes morales (sauf les coopératives). La droite mettait surtout l'accent sur une réduction des dépenses publiques, sans avoir une idée très cohérente des postes sur lesquels on pourrait économiser. Certains de ses plus impénitents représentants allaient jusqu'à condamner la plus légère retouche aux actuels taux maximaux de l'impôt direct.

Cette constellation s'est maintenue, nette, d'un bout à l'autre du débat.

Rarement, on aura fait autant allusion à la volonté populaire. C'est que les augmentations d'impôt nécessitent une révision de la Constitution, donc un double oui du peuple et des cantons. Il est de notoriété qu'en la matière, le citoyen est extrêmement chatouilleux. Il n'a pas été possible jusqu'à ce jour d'instituer un régime financier durable, à l'échelon fédéral. Nous vivons, depuis des décennies, dans le provisoire, avec des taux fixes inscrits dans la Constitution, ce qui est à peu près unique au monde. Avec un souverain pareillement susceptible, il faut savoir manœuvrer.

Le programme tel qu'il est sorti des délibérations du Conseil national répond assez bien à cette exigence. Il se garde de heurter de front qui que ce soit. Le relèvement de l'impôt sur le chiffre d'affaires? Il est là pour compenser la moins-value d'un autre impôt indirect: les droits de douane. Voilà les petits et moyens contribuables rassurés! Ils ne sont pas non plus effarouchés de voir l'impôt direct augmenter, faiblement il est vrai, pour les gros revenus et les grandes sociétés. Le passage à la taxation annuelle pour les personnes morales, proposé avec succès par la gauche, apportera lui aussi des bénéfices supplémentai-

res. A peine les petits et moyens contribuables se rendent-ils compte qu'ils sont eux aussi taxés davantage par l'impôt direct — par le biais de la progression à froid, qu'on renonce à corriger malgré une prescription expresse de la Constitution. La mise au réfrigérateur de cette prescription ne leur étant proposée qu'implicitement, ils ne pousseront pas de trop gros cris.

En même temps qu'il devra valider les augmentations d'impôts, le citoyen sera prié de dire ce qu'il pense du frein aux dépenses qu'entend s'imposer le Parlement. Là aussi, la manœuvre est habile. On veut prouver au contribuable qu'il n'est pas considéré comme une vache à lait et que le Parlement est fermement décidé à compresser les dépenses. Cette volonté est certes aussi consacrée dans le premier élément du programme de rétablissement, la loi fédérale, mais avec moins de netteté. Il a fallu renoncer en particulier à une planification financière de caractère impératif. D'autre part, il y a de fortes chances que le citoyen n'ait jamais à lire cette loi, qui n'est soumise qu'à référendum facultatif.

La gauche qui, par essence, attend passablement de l'Etat, s'est emportée, mais pas avec d'aussi bonnes raisons que pour le blocage des effectifs du personnel fédéral. Là, la décision était spectaculaire, mais peu réaliste. En ce qui concerne le frein, son efficacité, sans être bouleversante, est tout de même réelle. Devant se prononcer à la majorité de tous ses membres, le Parlement se verra rappeler à ses fermes intentions d'économiser.

Car il n'y a pas plus oublieux qu'un Parlement votant des crédits. Vouloir faire plaisir à chacun, sa nature le pousse à confondre générosité et prodigalité. Il en va autrement d'un gouvernement, dont un des membres sur sept a pour mission principale de veiller à l'équilibre des comptes.

Qu'on le veuille ou non, une ère de plus grande austerité a commencé. Le peuple devra en être conscient le 8 décembre, le Parlement, lui, tout au long des années à venir. C'est pourquoi, cette petite phrase dans la Constitution n'est pas de trop. Elle servira d'aide-mémoire.

Denis BARRELET

Mesures d'assainissement en Italie

Confiance au gouvernement

Le gouvernement de centre gauche présidé par M. Mariano Rumor a obtenu la confiance de la Chambre sur les mesures d'assainissement économique et financier dont les grandes lignes ont été tracées par le président du Conseil.

Ces mesures ont été, le 10 juin, à l'origine de la démission du gouvernement. M. Rumor n'avait pu, alors, trouver un terrain d'entente entre démocrates chrétiens et sociaux démocrates, d'une part, et socialistes, d'autre part, sur la façon de mettre en œuvre une importante série de mesures fiscales destinées à rééquilibrer le budget de l'Etat tout en levant les restrictions de crédit. Le président du Conseil, après que le chef de l'Etat eût rejeté la démission de son équipe ministérielle, parvint, dans le cadre d'un « sommet » des partis de la coalition de centre

gauche, à trouver un accord prenant en considération les thèses des uns et des autres.

Pour l'instant, on ne connaît pas encore le détail de ces mesures. Elles ne seront définies qu'à l'issue de la rencontre que le gouvernement aura, la semaine prochaine selon toute vraisemblance, avec les syndicats. Les trois confédérations syndicales sont devenues, en effet, les protagonistes à part entière de la vie économique et sociale du pays.

Elles entendent, dans ces domaines, participer à la définition de la politique gouvernementale. D'où l'importance que revêt la prochaine consultation gouvernement-syndicats au terme de laquelle le Conseil des ministres sera alors à même de fixer les mesures d'assainissement économique et financier.

► Suite en dernière page

Vacances

Dès ce week-end, des centaines de milliers d'automobilistes vont s'élancer sur les routes avec un objectif commun: le soleil. Très aléatoire ces jours. Ils vont emprunter des itinéraires surchargés de circulation, mais sensiblement améliorés néanmoins. C'est ainsi qu'en direction de l'Espagne, certains bouchons traditionnellement redoutés par les estivants ont été supprimés sur le territoire français.

LIRE EN DERNIÈRE PAGE

Essence

L'essence augmente partout. Les bénéfices des compagnies aussi. Celui d'Esso-Suisse s'est multiplié par six l'an dernier. A la colonne, les usagers voient néanmoins graver les chiffres. Mais déjà, un mouvement à la baisse s'amorce, encouragé par certains distributeurs.

LIRE EN PAGE 11

...Et service compris

Dès lundi prochain, le service compris deviendra obligatoire dans tous les établissements de débit de boissons de Suisse. La mesure était depuis longtemps attendue. Elle vise surtout à régulariser les prestations de personnel dans ce secteur d'activité. Et sa mise en vigueur entraînera également l'établissement d'un barème fixe de la vente de la bière aux consommateurs.

LIRE EN PAGE 11

Notes D'UN PASSANT

Il y a la question du Proche-Orient...

Celle du pétrole...

L'affaire du Watergate...

L'avenir de MM. Nixon et Giscard d'Estaing.

Et naturellement celui du Jura, canton, mais sacrément divisé.

En revanche si j'en crois les échos que je recueille de droite et de gauche, et même du milieu, c'est surtout du problème-vacances que l'on se préoccupe actuellement, dans ce qu'on appelle les cercles les plus étendus et détendus.

D'ores et déjà on compte les jours, en attendant les heures, les minutes et les secondes. Tout a été prévu, calculé, retenu, organisé. L'évasion horlogère sera, comme toutes les années, ferroviaire, automobiliste et pédestre, aussi bien statique que dynamique et monétairement authentique. Car il faut bien le dire, là aussi l'augmentation des prix joue son rôle. Encore que pour la guerre, pour l'amour et pour les vacances, on trouve toujours de l'argent. Même les pessimistes nés se transforment en cette occasion en optimistes à tous crins et en explorateurs fin de siècle.

On verra ce qu'on verra.

Même si l'on ne voit rien.

Mais avec des lunettes bleues et de l'huile solaire on est garanti contre les coups de soleil et les coups durs.

Le père Piquerez

► Suite en page 3



CINÉMA SUISSE

PETER AMANN ET L'INVENTION

Culturellement, le cinéma suisse se porte bien. Economiquement, malgré quelques beaux succès internationaux, c'est autre chose : la pleine santé se fait attendre.

Michel Soutter, c'est un ton, une « petite musique ». Tanner, c'est la réflexion grave dans une forme classique, Goretta, la sensibilité et la finesse du travail avec les acteurs. Daniel Schmid s'affirme comme un maître de la mode « retro », dans sa fascination du mélodrame des années trente.

D'autres encore cherchent à inventer, qu'il s'agisse de documentation ou de fiction. Ceux-ci, pour la fiction, sont relativement rares : Reusser ne fait plus grand chose depuis l'échec de « Vive la mort », Salvodelli est marqué par celui de « Stella da falla », Murer vient de signer un film de commande, fort original il est vrai, « Christopher et Alexandre ». Siber, un des meilleurs de l'underground en Suisse alémanique, avec son très étrange « Xaudi », une sorte d'opéra-pop, vient aussi de faire un très sérieux pas en avant en intégrant ces éléments à un récit de fiction sans un mot.

DU CÔTÉ DE LA DOCUMENTATION

Le cinéma de documentation reste dominé par les Suisses alémaniques en nombre. Toutefois les progrès les plus intéressants viennent de gens comme Dindo (qui vit souvent à Paris) ; « peintre naïf de Suisse orientale » dont un récent « Journal de voyage » de Drot en Yougoslavie, chez des peintres naïfs précisément, se rapproche, Claude Champion (avec la rigueur de l'approche et le refus presque complet du mot dans « Le pays de mon corps » et « Le moulin Develey-sis-à-la-Quille ») où Yves Yersin (qui donne vraiment la parole à chacun, tourne seulement



quand ses interlocuteurs sont décidés à le faire, écoute les uns et les autres tout en prenant le parti des faibles : « Les derniers passementiers »).

DOCUMENTATION ET FICTION MÊLÉES

Parmi ces chercheurs, il en est un qui n'est pas encore vraiment reconnu. Peter Amann réalisa des documents traditionnels, sauf par le sujet, « Des bras oui, des hommes non », puis « Les Neinsager », portrait d'une Suisse conservatrice sous M. Schwarzenbach et son esprit, saisissant dans ses profondeurs les réactions de conservatisme et de peur.

Avec « Le train rouge » il prit l'élan d'une véritable recherche : appliquer au cinéma de documentation des éléments de fiction. Ancien assistant de

Fellini, Amann sut trouver les mécanismes du créateur, le montage en éventail, la multiplicité grouillante des sujets. Il appliqua cette technique au montage de ses sujets de documentaire, voyage en Italie du nord au sud d'hommes actifs politiquement pour un vote, vie en Suisse de quelques-uns parmi eux, évocation parallèle de trois témoignages culturels sur le mythe de Guillaume Tell. Il manqua à son film une véritable colonne vertébrale, toujours présente chez Fellini. Il ne restait de l'arbre que les branches en cascade.

Ce fut donc un échec partiel, mais une recherche passionnante. Amann veut maintenant aller plus loin, dans cette voie qui unit fiction et documentation. Hier, Godard ajouta à la fiction les techniques du reportage. Amann, modestement encore, cherche à ajouter à la documentation les moyens de la fiction. Il veut aller cette fois d'ouest en est avec de jeunes Occidentaux attirés par l'Orient, sa rigueur mystique et son dénuement. Son idée est simple : prendre la route qui mène en Orient avec un couple d'acteurs, les regarder vivre, se servir d'eux comme « révélateur » de la réalité découverte et des gens rencontrés.

Pour la TV romande, Amann vient d'expérimenter en approche cette démarche, avec la complicité de Roger Jendly et de sa femme, comédienne aussi, Michèle Gleizer (on a pu voir son « A vous Peter Amann » le lundi 17 juin et nous en avons parlé dans « L'Impartial » du 20 juin en page TV). Amann a montré un couple, lui a permis de s'exprimer dans l'unité de la cellule familiale. Puis le couple a quitté son univers pour faire des rencontres au dehors, parler avec les autres du couple, précisément, révélateur. L'expérience est réussie. Souhaitons à Amann de pouvoir poursuivre sa recherche. Les chercheurs sont rares, en Suisse comme ailleurs...

Micheline L. BÉGUIN

Un sourire...

MATH

L'étudiant sèche sur un problème. Son père lui offre son aide.

— Veux-tu que je t'aide ?

— Non, merci : j'aime mieux faire faux tout seul.

Pour Madame...

Un menu

Radis et beurre

Bœuf bourguignon

Pommes de terre sautées

Laitues braisées

Fraises à l'italienne

FRAISES A L'ITALIENNE

Laver, égoutter et équeuter les fraises. Les placer dans un saladier. Arroser avec le jus de 2 citrons et 2 c. à soupe de kirch.

Laisser 2 heures au frais et servir.

«L'aventure c'est l'aventure» de Claude Lelouch

Le public aime être divertit. Au théâtre, il adore le vaudeville, à la télévision le feuilleton. «L'aventure c'est l'aventure» tient du vaudeville et de la bande dessinée, type pieds nickelés. Et Lelouch sent (presque toujours) très bien ce que le public va aimer. Ne serait-ce que la musique de Francis Lai.

Ils sont cinq, Lino (Lino Ventura), Jacques (Jacques Brel), Simon (Charles Denner a peut-être un second prénom, Simon), Charles (Charles Gérard) et Aldo (Aldo Maccione), truands qui se livrent à quelques coups classiques, attaques à main armée, cambriolages. Sans grand succès : respecter la tradition ne rapporte guère. Et les Etats eux-mêmes se livrent à des coups bien à eux. Alors ils décident technocratiquement de procéder à un sérieux recyclage. Ils se lancent dans l'enlèvement politique ce qui rapporte gros, trois fois le prix de la part de chaque camp...

La frange intellectuelle de la critique fait la moue, pour ne pas dire plus, devant Lelouch dont elle n'apprécie guère l'idéologie anarchisante, ce Le-



louch qui se moque de tous les tenants de théories en « isme » et se permet de ne pas prendre au sérieux de bons

guerrilleros révolutionnaires. Quel scandale ! Rire de tout le monde, c'est faire de l'anarchisme... de droite. A ce petit jeu de massacre, Lelouch dépasse parfois certaines limites. Il devient vaguement raciste quand il présente des Noirs avec mépris.

Le public ne prend heureusement pas Lelouch pour un penseur. Il s'amuse au premier degré. Il a raison. Car Lelouch, passionné de cinéma, décidé à toucher le plus large public, sait donc inventer de qui plaît. Les années 70 voient la politique sombrer parfois dans le « truandisme » (les écoutes de Watergate et du Canard par exemple). Un petit coup de pouce, et les truands adoptent les méthodes de certains Etats. Pourquoi pas ? Il y a tout de même un peu de critique politique dans le sujet.

Mais la véritable réussite est ailleurs : Lelouch est immensément doué, au point que devant de belles images, une caméra toujours en mouvement, il est devenu commun de parler de « lelouchisme ». Le cinéaste a donc le droit de se parodier lui-même. Et de faire un cinéma amusant avec les moyens du cinéma, la caméra, le montage plus que les dialogues. Alors il ne se creuse pas la tête, les personnages prennent les prénoms des acteurs. C'est plus facile. Et plus décontracté. Car Lelouch invite ses acteurs à faire comme lui, s'amuser en tournant pour amuser le public. Chacun d'en rajouter sur des personnages déjà typés et leur style d'acteur. Pourquoi pas, tant est évident ce plaisir pris à tourner par les acteurs et le cinéaste, qui déteint sur le spectateur décidé à suivre au premier degré cet excellent divertissement qu'est « L'aventure », c'est l'aventure ». Freddy LANDRY

ANDY WARHOL

PORTRAITS

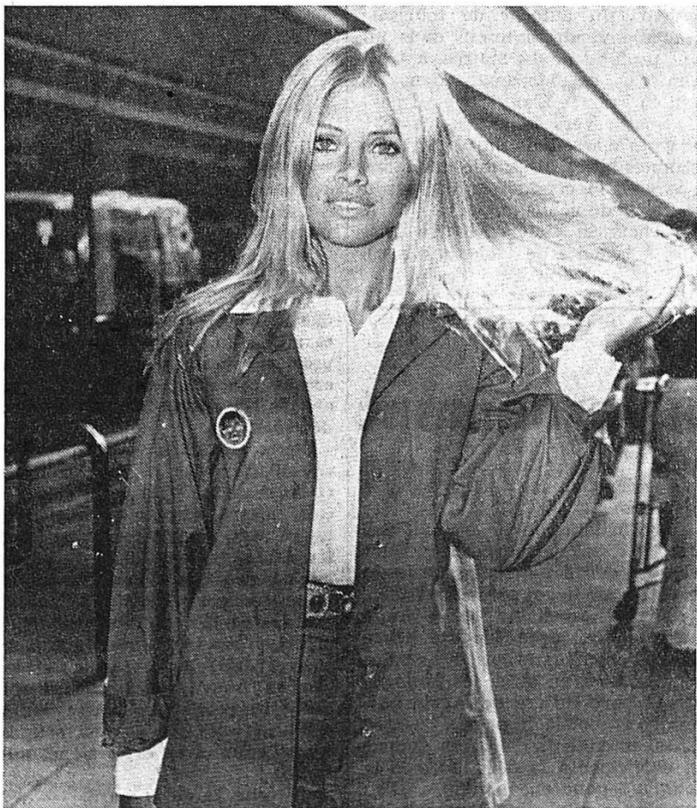
26 juin - 31 juillet

GALERIE SONNABEND

1204 Genève Etienne-Dumont 14
Tél. (022) 25 55 94 - 29 71 36

p 15012

La dernière conquête de James Bond



La très belle et très blonde Britt Ekland est arrivée en Angleterre, venant de Los Angeles.

L'actrice suédoise sera « l'intelligence officer » Mary Goodnight dans le dernier James Bond « The man with the golden gun », qui se tourne aux Pinewood Studios de Londres.

Voici Britt Ekland lors de son arrivée à Heathrow, l'aéroport de Londres. (asl)

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

Orange mécanique

Scala. — Dès 18 ans. — Un chef-d'œuvre signé Stanley Kubrick, qui met en scène un violent invétéré, qui subit un étonnant traitement (voir article dans cette page).

Cosa nostra

Plaza. — Dès 18 ans. — Lino Ventura et Charles Bronson dans une rude histoire de mafia. Terence Young a tiré son scénario des révélations du gangster Joseph Valachi, qui livra au FBI tous les secrets de la Cosa nostra. Il a su rendre à merveille l'atmosphère menaçante et pesante de ce monde trouble et violent. — Presque un reportage sur l'une des organisations criminelles les plus secrètes de notre temps.

L'aventure c'est l'aventure

Eden. — Dès 16 ans. — Un film de Lelouch, qui veut avant tout divertir et y parvient parfaitement. Avec Lino Ventura, Jacques Brel et Johnny Hallyday, notamment. (Voir article dans cette page).

Les carresseuses

Eden. — En nocturne samedi. — Dès 20 ans révolus. — Encore et toujours de ces « révélations » réservées à un « public averti ».

Le concierge

Corso. — Après les gendarmes, Jean Girault dépeint une autre sorte de « gardiens » : les concierges. Il est servi par une équipe de joyeux drilles : Michel Galabru, Bernard Le Coq, Jean Carmet, Daniel Ceccaldi, côté messieurs ; Maria Mauban et Alice Sapritch, entre autres, côté dames. Sur une idée de Darry Cowl, un autre hurluberlu, une histoire riche en rebondissements comiques, qui voudrait montrer comment, en partant d'une petite loge miteuse, on peut parvenir aux faites... de la fortune. Un bain de bonne humeur communicative.

Le Locle

Le grand bazar

Casino. — Sans limite d'âge. — Les Charlots au grand cœur volent au secours des petits commerçants, avec la complicité de Michel Serrault et Michel Galabru. Une joyeuse farce enlevée sur un rythme trépidant, et bourrée de gags.

Neuchâtel

Voir mémento en page neuchâteloise.

Couvét

Cris et chuchotements

Colisée. — Samedi, dimanche, lundi et mardi. — Dès 16 ans. — Un film de Bergman (label de haute qualité), qui doit être vu et revu.

Le Noirmont

Trois milliards sans ascenseur

De Roger Pigaut, avec Serge Reggiani, Michel Bouquet et Bernard Fresson, un film plein de suspense et de rebondissements. Pour les amateurs d'émotions fortes et d'histoires bien contées.

Reprises

«Orange mécanique» de Stanley Kubrick



J'ai vu « Orange mécanique » trois fois ; je le reverrais volontiers. La première ce fut le choc — tant de violence, tant d'excès dans la mise en scène — et la peur — allons-nous vraiment vers le monde décrit par Kubrick ? Cette fable deviendra-t-elle un jour réalité ? Y serions-nous déjà, dans cet univers, sans le savoir ?

La deuxième fut pour confirmer la première : « Orange mécanique » est aussi un des meilleurs films de ces dernières années, vraiment des plus admirablement faits, formidablement joué. Kubrick est un des plus grands cinéastes d'aujourd'hui, inventeur de mise en scène rude et violente à l'image du sujet et des personnages, maître de ce que l'on nomme style. Tout joue parfaitement, tout est nécessaire.

La troisième fois, je m'étais repris, choc effacé, réussite confirmée. J'ai découvert une chose de plus, car il est aussi intéressant de savoir comment se fabrique un film réussi, comment fonctionnent ses rouages. « Orange mécanique » devait être un chef-d'œuvre

déjà scénario écrit. Car il est d'une simplicité tout en symétries. Je m'explique : chaque scène apparaît deux fois, avec les mêmes mécanismes quand ce ne sont pas les mêmes décors, la même violence. Mais dans un contexte « retourné » : il y a la violence gratuite et individuelle d'Alex et de ses « dougss » qui mène le « chef » à la prison. Puis commence la fabrication du nouvel individu.

La violence subsiste, mais ce n'est plus celle d'un marginal contre la société, c'est celle de la société contre ce marginal, pour en faire un être doux, poli, modeste et charmant, parfaitement intégré.

Voici, à partir de souvenirs sans relectures, ce qui en partie me reste d'« Orange mécanique », chef-d'œuvre profondément malsain car il rend sympathique un personnage répugnant, innocente l'innocent pour dénoncer le vrai coupable, une société de violence... ou qui risque de le devenir...

f. l.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Au Tribunal correctionnel

Un jeune trafiquant de drogue condamné

En 1970 déjà, P.-A. G. avait été condamné par un tribunal genevois à une peine de six semaines de prison avec sursis pour avoir importé de la drogue payée 80 fr. au Maroc et pour l'avoir revendue chez nous 2000 fr. Puis la leçon servant à P.-A. G., ce dernier résista à la tentation jusqu'au jour où il reprit contact avec le « milieu ». Et c'est ainsi que, du mois de janvier à mars 1974, en voiture ou en avion, il se rendit à Amsterdam pour acheter, au cours de quatre voyages, 56 grammes d'un mélange de chlorhydrate d'héroïne, d'opium, de caféine et de quinine, pour le prix total de 4000 à 4800 fr., la marchandise valant en Suisse de 22.400 fr. à 33.600 fr. Il a vendu la plus grande partie de cette drogue à divers acheteurs, particulièrement à La Chaux-de-Fonds et à Genève, pour finalement être arrêté le 19 mars dernier.

Pourquoi fallait-il qu'il revienne dans le milieu ? P.-A. G. l'explique : « Quand on a connu la drogue, il est difficile de s'en passer. J'ai tenu le coup trois ans. J'ai ouvert ensuite une petite boutique d'art et c'est alors que j'ai à nouveau fait la connaissance de gens qui m'ont entraîné dans le circuit ».

Pour le ministère public, le prévenu a agi avec intention et volonté et sa responsabilité est complète. « Si l'affaire peu paraître peu importante en grammes, en revanche, la drogue achetée par P.-A. G. avait une valeur de 30.000 fr. C'est un trafiquant qui a ainsi amené d'autres jeunes à la drogue ». Il relève d'autre part sa première condamnation en 1970 et il requiert une peine de 18 mois de prison.

Le tribunal

Président, M. Pierre-André Rognon; Jurés, MM. Louis Crivelli et Philippe Thomi; Ministère public, Me André Perret, substitut du procureur général; secrétaire-greffier, Mme Suzy Willener.

L'avocat de la défense sait que la drogue est un problème important. Mais il demande au tribunal de ne pas obéir au réflexe de la punition. Comme les alcooliques, ceux qui s'adonnent à la toxicomanie sont des malades. Pour lui, P.-A. G. est une victime et non pas un profiteur ou un trafiquant. On lui a déjà retiré le permis de conduire pour avoir utilisé son véhicule pour le transport de drogue. Les douanes de leur côté n'ont pas encore déposé leur rapport final. Il faudra s'attendre de leur part à une lourde amende. Avec beaucoup de persuasion, il demande au tribunal une condamnation avec sursis, étant donné que son client a décidé, une fois pour toutes de mettre fin à ses activités et de reprendre sa profession de carreleur.

Finalement, le tribunal ne suivra ni le procureur ni le défenseur et condamnera P.-A. G. à 9 mois d'emprisonnement, sous déduction de 102 jours

de détention préventive et à 1100 fr. de frais.

LES FILETS DE BOEUF DISPARAISSAIENT

A raison de trois ou quatre fois par mois, A. D.-E., ouvrier boucher dans une entreprise de la ville, avait pris l'habitude de retourner au laboratoire une fois le travail terminé et de se servir des plus beaux filets de bœuf pour les revendre à des prix imbattables. Mais le pot-aux-roses fut découvert et le 6 avril dernier, A. D.-E. fut pris au piège.

Tout au long de sa détention préventive, le prévenu déclara que le petit jeu avait débuté en 1970 et qu'il avait ainsi soustrait à ses employeurs quelque 768 kilos de filet de bœuf représentant une valeur marchande de 30.720 fr. Mais hier, au cours de l'audience, A. D.-E. est revenu sur ses déclarations pour finalement n'avouer des vols que pour un montant de 5000 fr.

Cette nouvelle interprétation des faits n'a, bien sûr, pas plu au procureur qui fit remarquer qu'à trois reprises le prévenu avait signé des déclarations attestant un montant de 30.720 fr. Quant à l'ovocart de la défense, s'étonnant de la somme avancée par l'accusation, il fut bien loin du ministère public qui demandait 18 mois de prison, et plaïda le larcin.

Dans son jugement, le tribunal n'a pas retenu la somme de 30.720 fr. ni celle de 5000 fr. avancée par le prévenu. Il s'est contenté de parler d'un vol se situant entre 10.000 et 20.000 fr. Il a ainsi condamné A. D.-E. à 15 mois de prison avec sursis durant 4 ans moins 84 jours de détention préventive et aux frais qui s'élèvent à 1100 francs.

Il avait trompé la banque

Pour la seconde fois, J. K., réfugié hongrois, répond de ses actes devant la justice neuchâteloise. Aujourd'hui, on lui reproche d'avoir sollicité un prêt de 4000 fr. auprès d'une banque de la place, alléguant fallacieusement qu'il avait besoin de cet argent pour couvrir des frais d'hospitalisation. En fait, il avait tout simplement dissimulé son intention de dépenser la somme en futilités et de ne pas la rembourser.

En possession de cet argent, il paya d'abord une note de 900 fr. pour une nuit passée dans une boîte de notre grande avenue. Puis il quitta la ville, travailla en Allemagne quelques mois. Mais le 27 mai dernier, il était reconduit à la frontière, à Lörach, recherché qu'il était par la police suisse.

J. K. reconnaît tous les faits et l'affaire paraît simple. Une escroquerie, certes, mais légère. Néanmoins, J. K. est récidiviste. En 1963, il était condamné à 8 ans de réclusion et à l'expulsion du territoire suisse par la Cour d'Assises neuchâteloise. A l'époque, il était accusé de tentative de meurtre sur la personne du geôlier des prisons de Neuchâtel. Au mois de novembre 1968, après cinq ans de pénitencier, J. K. fut libéré conditionnellement. Quant à la mesure d'expulsion, la Police fédérale l'avait refusé, étant donné que J. K. bénéficiait du statut de réfugié.

Libéré, J. K. se marie, fait bon ménage. Mais l'été 1973, son épouse est hospitalisée à Baden. Il est seul. Pour meubler cette solitude, il se met à boire, pour finir par commettre une escroquerie. Aujourd'hui, il est sur le point

de divorcer. Sa femme ne lui a jamais pardonné d'être parti en Allemagne sans jamais avoir donné signe de vie.

A l'audience, un seul témoin : le tuteur de J. K. qui expliquera au tribunal comment il trouva le prévenu, dans quel état il se trouvait au moment où il fit sa connaissance, rue de la Promenade 20. « C'est un être déprimé qui manque d'affection », dira-t-il encore.

Pour le procureur, tous les éléments de l'escroquerie sont requis : la tromperie et le désir d'enrichissement illégitime. D'autre part, J. K. a agi en pleine conscience de ses responsabilités. Il demande une peine de six mois de prison, sous déduction de la préventive. Il ne serait pas opposé au sursis si cinq ans s'étaient écoulés depuis sa libération conditionnelle. Hélas, pour J. K., il manquera trois mois pour bénéficier de cette clémence.

Quant au défenseur, il met l'accent sur la détresse de son client qui adopta une attitude de démission. C'est aussi, selon l'avocat, une petite escroquerie qui ne devrait pas être punie d'une peine d'emprisonnement, mais plutôt d'un patronage associé à un traitement approprié. La jeune défenderesse voudrait que le tribunal tienne compte de l'article 43 du CPS, ce à quoi le procureur s'oppose.

Finalement, après une heure de délibération, le tribunal condamne J. K. à 5 mois de prison, moins 33 jours de détention préventive et aux frais qui s'élèvent à 500 fr.

R. D.

Rassemblement des footballeurs sagnards

Le tournoi annuel a peine terminé. Le FC La Sagne prépare une nouvelle fête : la sienne propre, celle d'un jubilé puisque cette société célèbre cette année ses 25 ans d'existence. Une existence riche d'abord d'expériences multiples tant sur le plan sportif que sur celui de l'animation pure et simple du village où une société telle que le FC et principalement dans la jeunesse joue encore un rôle majeur. Société

riche de souvenirs aussi et c'est certainement dans cet esprit que le comité actuel a décidé de marquer d'une pierre blanche son jubilé. Cette grande famille se retrouve en effet samedi à Sommarhel pour un gigantesque pique-nique auquel tous les membres ont été invités et qui verra pleuvoir, on peut bien s'en douter, toutes les évocations que 25 ans de football peuvent rappeler à la mémoire de ceux qui les ont vécues. (cs)

MEMENTO

Ce week-end à La Chaux-de-Fonds

Musée des Beaux-Arts : 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Musée d'histoire naturelle : 14 à 16 h. 30, samedi ; 10 à 12 h., 14 h. à 17 h., dimanche.
Musée paysan : 14 à 17 h.
Musée d'histoire et Médailleur : samedi, 14 à 17 h., dimanche, 10 à 12 h., 14 à 17 h.

Cabaret 55 : Attractions internationales.
Bar 72 : Dancing-attractions.
Le Scotch : Bar-dancing.
La Boule d'Or : Bar-dancing.
Le Domino : Cabaret-Attractions.
La Corbatière : Bar-dancing (samedi).
Le programme des cinémas figure en page 21.
Pharmacie d'office : Coopérative, Paix 70. Samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 8 h. à 12 h. 30, de 16 h. à 21 h. En dehors de ces heures, le No 111 renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Police secours : tél. No 117.
Feu : tél. No 118.
Alcoologiques anonymes AA : tél. 23 75 25.
Télébibliothèque : tél. (039) 26 94 35.

Samedi

Fête de la jeunesse : 9 h. 30, cortège, avenue Léopold-Robert.
Ecole Arts et Métiers : 7 h. 30 à 16 h., marché au puces des Six-Pompes.
ABC : 20 h. 30, Benon Damian
Club 44 : expos. photos E. Schulthess 17 à 20 h. 30, « La nature à préserver ».
ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse : 23 20 16).

Dimanche

Les Graviers, réunion franco-suisse (Société des Sentiers du Doubs).

COMMUNIQUÉS

Club « Edelweiss » : Au restaurant Elite, aujourd'hui dès 10 h. grande kermesse - concert par les accordéonistes « Edelweiss ».

Chalet des Sapins, La Recorne : Aujourd'hui et dimanche, kermesses organisées par le Club d'accordéonistes La Ruhe, dès 14 h. Musique - Jeux divers - Distribution aux enfants.

A la Salle de musique : Le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle donnera son audition de clôture mardi 2 juillet à 19 h. 30. Au programme : classe de solfège et classe d'ensemble, piano, violon, violoncelle, orgue, musique de chambre et orchestre.

Service postal à La Chaux-de-Fonds durant les vacances horlogères (du 8 au 27 juillet 1974).

Le service de distribution ne subit aucune modification.

Heures d'ouverture des guichets :
La Chaux-de-Fonds 1, Hôtel des Postes :
du lundi au vendredi : 07.30 - 12.00 ; 15.00 - 18.00.
le samedi : 07.30 - 11.00.

Le guichet No 14 (avec surtaxe) est à disposition jusqu'à 19 h. (le samedi jusqu'à 12 h.)

La Chaux-de-Fonds 2, Hôtel-de-Ville :
du lundi au vendredi : 07.30 - 12.00 ; 15.00 - 18.00.
le samedi : 07.30 - 11.00.

La Chaux-de-Fonds 3, Charrière :
La Chaux-de-Fonds 4, Les Eplatures :
La Chaux-de-Fonds 5, Nord :
La Chaux-de-Fonds 6, Les Forges :
le matin, aucune restriction : 07.30 - 12.00 (samedi : 11.00).
L'après-midi : fermé.

Prière de consulter les affiches à l'entrée de chaque office postal.

Pour faciliter le travail des facteurs les personnes qui ne s'absentent que quelques jours et ne font pas suivre leur courrier seraient bien inspirées en confiant la clé de leur boîte aux lettres à une connaissance, à qui incomberait le soin de la vider régulièrement.

Les demandes de réexpédition doivent être présentées par écrit - n'utiliser que la formule officielle de changement d'adresse - au moins quatre jours avant leur entrée en vigueur, même si l'on désire que le courrier soit gardé en poste restante.

Saint-Aubin / NE

Débarcadère 15 PLACE DU PORT

DISCOUNT DU SALON

DIFA S.A. écrase les prix...

Meubles en provenance directe des fabriques.
Meubles rustiques espagnols.
OUVERT tous les après-midi.
Vendredi et samedi toute la journée - Lundi fermé. p 11913

Notes D'UN PASSANT

Suite de la 1re page

Il n'y a plus qu'à penser aux bagages, au chat Mistigris, au chien Médor, au canari Totor et à la cousine Bette, qui voudrait bien venir avec.

Si tout se passe bien — et pourquoi pas ? — on sera fin prêt pour l'heure H, celle où les portes de l'usine fermeront et où celles des vacances s'ouvriront. Avec quelle joie on mettra la clé sous le paillason...

Personnellement je comprends ça et je partage — sans aller plus loin — l'allégresse générale. En fait c'est maintenant comme toujours le plus beau temps des vacances. Celui où l'on va les vivre et où on ne les a pas encore vécues.

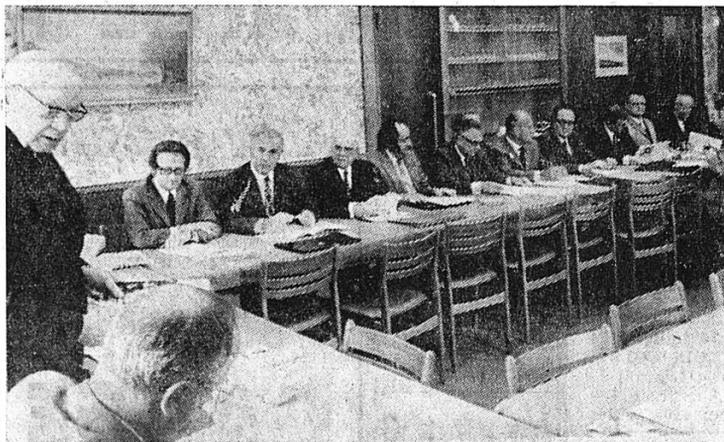
Après on se souviendra. Pendant on ramènera. Avant on en rêve. Comme on sait, le rêve ne coûte rien et sur ses ailes on va loin.

Alors pourquoi se priver de ce beau voyage ?

Le père Piquerez

Assemblée des chemins de fer du Jura

Sensible accroissement du trafic



L'assemblée au Buffet de la Gare de La Chaux-de-Fonds. (Photo Impar-Bernard)

Après Tramelan en 1973, c'est La Chaux-de-Fonds qui accueillait cette année l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la compagnie des chemins de fer du Jura (CJ) qui s'est déroulée hier après-midi au Buffet de la Gare.

En ce qui concerne les activités de la compagnie, dont le rapport constituait évidemment l'essentiel de cette assemblée, on notera que les CJ emploient actuellement près de 130 personnes qui ont d'ailleurs reçu durant le dernier exercice une allocation de renchérissement de 8 pour cent. Le coût de la vie se trouve ainsi compensé jusqu'à l'indice 138,6 points. Les ouvriers saisonniers ont également bénéficié de la hausse des salaires prévue par le contrat collectif de travail de la FOBB. Le salaire brut moyen a passé de 7 fr. en 1972 à 7,95 en 1973, ce qui représente une augmentation de 13,6 pour

cent. Dans le cadre de la systématisation des charges du personnel, la conférence a admis pour la compagnie une dépense moyenne de 31.095 fr. par agent, sans les allocations de résidence, ce qui représente une augmentation de 16,9 pour cent par rapport à l'année 1972. Cette augmentation assez massive est provoquée par l'incorporation du 13e salaire dans les charges du personnel.

Pour l'exercice écoulé, le total des dépenses de personnel s'élèvent à 3.350.000 fr. dont 2.850.000 pour les traitements, salaires et indemnités. L'excédent des charges d'exploitation se monte à 2.543.000 fr.

IMPORTANTES TRAVAUX

D'importants travaux ont été réalisés sur le tracé de la ligne et dans le domaine des bâtiments et installations fixes. Les corrections de tracé à La

Chaux-des-Breuleux et entre Les Breuleux et Le Noirmont ont permis le remplacement de poteaux et poutrelles ainsi que diverses améliorations. Les ateliers ont procédé au cours de l'année à de nombreuses révisions du matériel roulant et une rénovation complète de l'aménagement intérieur d'une automotrice a été entreprise. Au chapitre des accidents et incidents, ayant entraîné des dommages matériels et corporels considérables, on a à déplorer un mort et un blessé parmi des tiers.

Dans le domaine du trafic, l'augmentation des tarifs, prévue pour le 1er novembre 1973 a été reportée, sur décision du Conseil fédéral, au 1er février 1974. Le nombre de voyageurs individuels a augmenté de 8,2 pour cent et le nombre des voyageurs en groupe de 16,6 pour cent.

Le trafic des abonnés est stable.

L'ensemble des recettes s'est amélioré de 88.161 fr. (7 pour cent). L'augmentation du trafic individuel provient essentiellement de l'évolution du tourisme dans les Franches-Montagnes où la pratique du ski nordique se développe de manière réjouissante et de l'interdiction générale de circuler avec les véhicules à moteur sur les routes durant trois dimanches de 1973 pendant lesquels la fréquentation des convois CJ s'est accrue de 175 pour cent sur les lignes à voie étroite et de 475 pour cent sur la ligne Porrentruy-Bonfol. Les recettes des voyages de sociétés ont augmenté de 77,5 pour cent, celles des voyages d'écoles de 5,5 pour cent.

Le trafic marchandise a augmenté de 13.800 tonnes (18,9 pour cent). Ce résultat est dû à l'évolution du trafic des wagons complets sur la ligne Porrentruy-Bonfol. Les recettes sont en hausse de 17,6 pour cent. Ajoutons encore que la compagnie a fait l'acquisition de trois distributeurs automatiques de billets qui ont été installés dans les gares et haltes de Les Bois, Les Breuleux et Tramelan-Chatelet. (I)

Kenitex

c'est :

Le seul revêtement de façades qui peut être appliqué sur des anciennes peintures à la chaux ou sur des peintures minérales, sans isolation.



Michel RAPPO, 2035 Corcelles
Tél. (038) 31 49 49

p 11392

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

PEUGEOT 404
modèle 1966, moteur en très bon état.
A enlever pour 500 francs. Tél. (039) 22 56 20.

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous

QUI prendrait en pension mon cheval?
pendant mon séjour à l'étranger (6 mois)
Tél. (027) 9 29 20.

A VENDRE A CHÉZARD
VILLA FAMILIALE
de 7 pièces + cuisine, salle de bain, garage, cave, etc.
Ecrire sous chiffre VL 14916 au bureau de L'Impartial.

A VENDRE
Simca 1000 Rallye II
1973, jaune, 20.000 km., état de neuf
CENTRE OCC. Terreaux 45
Tél. (039) 23 61 88 La Chaux-de-Fonds

Particulier met en vente à
HAUTERIVE
dans immeuble « Nouveaux-Toits Sud », appartement 5 pièces plus cuisine • construction 1969 • terrasse 37 m2 avec plantations • garage 32 m2, cave, cheminée, 2 WC, etc. • agencement intérieur original
site tranquille, avec verdure, protégé, en bordure vieux village, vue sur toits et colline • entrée indépendante par jardin • écoles et bus à 200 m.
entrée mai 1975 • Fr. 250 000.—, indexés en juillet 1974.
Documentation par téléphone (038) 33 23 17.

Organisation professionnelle d'une importante industrie suisse d'exportation
désire engager au plus tôt

économiste
(éventuellement juriste)

qui sera chargé(e) d'étudier les problèmes de politique économique que posent les relations de cette industrie avec un certain nombre de pays étrangers.

La préférence sera donnée à candidat (e) :

- au bénéfice d'une formation universitaire complète
- de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances de l'anglais et si possible de l'allemand
- doué(e) d'initiative et capable de travailler de manière efficace et indépendante
- ayant le goût des problèmes économiques se posant sur le plan international.

Prière de faire offres détaillées (curriculum vitae, photo, prétentions de salaire) sous chiffre P 28-950071, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel. Discretion assurée.

OFFRES D'EMPLOIS

LONGINES

Le développement constant de produits nouveaux dans le domaine de l'habillement exige que nous complétions au plus vite l'équipe de notre BUREAU TECHNIQUE HABILLEMENT, par l'engagement d'un ou d'une

DESSINATEUR (TRICE) INDUSTRIEL (LE)

Nous demandons de bonnes connaissances en dessin technique pour faire face aux travaux suivants :

- construction et dessins de boîtes de montres
- contrôle de plans
- dessins techniques variés liés à l'implantation.

Ce poste convient à un (e) dessinateur (trice) curieux (se), intéressé (ée) par des applications très variées du dessin technique, basées en priorité sur l'étude des habillements de montres et diversifiées sur des travaux liés à l'implantation des divers secteurs de l'entreprise.

Nous sommes à disposition des candidats (es) intéressés (es) par cette activité pour donner tous renseignements complémentaires.

Compagnie des Montres LONGINES
Francillon S.A.
2610 SAINT-IMIER — Tél. (039) 41 24 22 - 41 48 13

LONGINES
Longines, leaders in electronic timekeeping

Un abonnement à « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'informations constant

CARTES DE NAISSANCE
en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 40 ct. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer
MEUBLÉE, salle de bain, chauffage. Libre 1er juillet. Tél. (039) 26 00 07.

MEUBLÉE INDÉPENDANTE, tout confort, centre ville, à dame ou demoiselle, bain et cuisine installée. Libre tout de suite. Tél. (039) 23 12 88.

A vendre
MERLE DES INDES, fort parleur. Eventuellement on mettrait en pension. Tél. (039) 22 62 72.

CANICHES abricot, nains, deux mois, Fr. 450.— ; 1 chienne naine, noire, trois mois et demi, Fr. 320.—. Tél. 032/97 54 38

POUSSETTE en bon état. Prix avantageux. Tél. (039) 22 25 69.

ANCIEN MORBIER, bon état de marche. Tél. (039) 23 16 04.

iga s.a. 2615 sonvilier
tél. 039 / 41 12 62

boîtes de montres

Places stables pour

ouvriers (ères)

sont à repourvoir dans nos ateliers.
Formation assurée par nos soins.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.
Déplacements pour Saint-Imier et Courtelary prévus.

Le chef du personnel recevra volontiers votre visite ou appel téléphonique.

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

ATTENTION! CE SOIR AUX 3 ROIS LE LOCLE, DANSE avec l'orchestre PIER NIEDER'S

La belle
POUSSETTE
de qualité

Boutique
Gilbert Schwab
D.-JeanRichard 16 Le Locle

Dr Mounoud
LE LOCLE
ABSENT
JUILLET ET AOUT

Jeanneret 10
Ensuite de départ du Locle, le logement de 2 chambres en parfait état est **A LOUER** tout de suite ou pour époque à convenir. Prix : Fr. 170.—, chauffage compris.
S'adresser à : Mme AELLEN, au rez-de-chaussée.

A vendre **BATEAU Saphir**, état de neuf navigué 50 heures, avec Volvo 130 CV complètement équipé.

Bar à café «Le Griffon»
LE LOCLE
CE SOIR dès 20 h. 15
DANSE
avec discothèque

BELLE OCCASION
TRIUMPH SPITFIRE
1971, 63 000 km., avec radio
GARAGE DE LA JALUSE
Ch. Steiner LE LOCLE
Tél. (039) 31 10 50

A LOUER pour le mois de juillet 1974,
GRAND MOBIL-HOME
6 places, eau courante, au bord du lac de Neuchâtel.
S'adresser : M. SPORI, Camping des Pins Corcelettes
Tél. (024) 24 47 40.

A VENRE
MOBILHOME
marque Lynton, modèle Golden Beach 1970, 6 places.
S'adresser : R. Paroz
Rue du Collège 14
2732 Reconvilier
Tél. (032) 91 28 61

LA DILIGENCE
RUE GIRARDET 66
GRANDE VENTE D'ÉTÉ
Pantalons, différentes qualités, Fr. 25.—, 35.—, 39.—
Chemises dès Fr. 25.—
Jeans dès Fr. 39.—
Complets dès Fr. 198.—
Vestons dès Fr. 69.—
• et toutes sortes d'articles à bas prix! •

FORD CORTINA BREAK 1600
1970 - 40 000 km.
Véhicule révisé et expertisé
GARAGE DE LA JALUSE
Ch. Steiner LE LOCLE
Tél. (039) 31 10 50

JE CHERCHE
pour date à convenir :
MÉCANICIEN D'ENTRETIEN
Travail varié et intéressant sur machines modernes.
Faire offres ou se présenter à **GEORGES ROBERT**
Usine de la minage de La Jaluse
LE LOCLE - Tél. (039) 31 35 19

Accordons
CRÉDITS
Maximum 24 mois
Ecrire à case postale 679 2001 Neuchâtel

A vendre **BATEAU MOTEUR** à cabine, 5 m, fr. 6500.—.
Agence Johnson, Moteurs Honda
F. Fatton, Tombet 28, 2034 Peseux
Tél. (038) 31 72 50

Remise de diplômes à la première volée de techniciens en électronique



De gauche à droite : M. Gérard Triponey, directeur de l'Ecole d'électrotechnique ; puis les lauréats : MM. Alain Friedrich, Philippe Monnin, Philippe Chapatte et Daniel Müller. (photo Impar-ar)

La première volée de techniciens en électronique, formés dans le cadre de la division du Locle du Technicum neuchâtois s'est vue remettre hier en fin d'après-midi le diplôme sanctionnant cinq à six années d'études. La cérémonie qui se déroulait dans l'aula du nouveau bâtiment d'enseignement technique fut simple, et pourtant empreinte de la dignité qui s'impose en de telles circonstances.

C'est à M. Gérard Triponey, directeur de l'Ecole d'électronique, qu'il appartient d'apporter la bienvenue aux quatre lauréats ainsi qu'aux nombreuses personnalités qui s'étaient associées à cette sympathique réunion. Parmi celles-ci, on reconnaissait notamment M. Renk, conseiller communal, qui transmit le message de l'autorité exécutive. Il insista sur la valeur de la formation technique de ces jeunes gens

mais aussi sur les qualités d'homme dont ils devront également attester tout au long d'une carrière prometteuse.

M. Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtois, s'adressa lui aussi aux nouveaux diplômés, non sans souligner que si la quantité de cette première volée de spécialistes était relativement faible, la qualité, elle, ne faisait pas défaut.

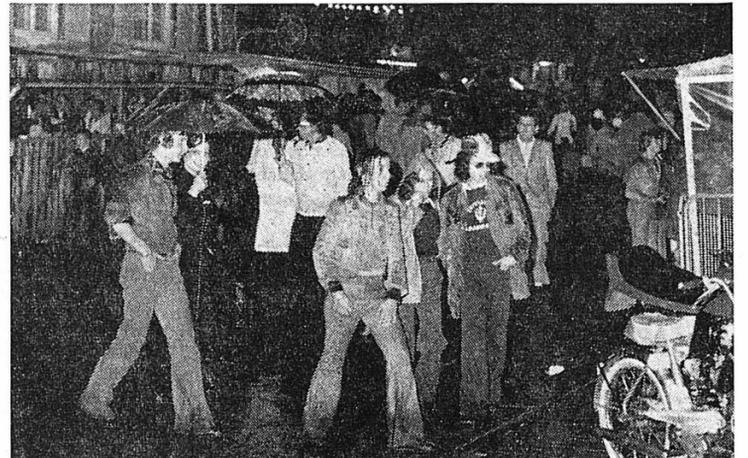
Assistaient également à la cérémonie, M. Racine, secrétaire de la Fédération des écoles techniques ; M. Poget, président de la Commission des techniciens ; MM. Moccand et Mayor, respectivement directeur et sous-directeur de l'ETS ; M. Favre, président de la sous-commission de l'Ecole d'électrotechnique ; ainsi que les directeurs et directrices des écoles techniques, et les membres du jury.

S'adressant aux quatre lauréats, MM. Philippe Chapatte, Alain Friedrich, Philippe Monnin et Daniel Müller, M. Triponey définit les conditions indispensables à la maturité d'un homme. Il insista sur les qualités de cœur et de courage devant les responsabilités, la conviction devant un projet, et la compréhension envers l'erreur toujours possible par les autres comme par soi-même.

Il remit ensuite les diplômes aux heureux candidats, ainsi qu'un prix à M. Chapatte qui obtint la meilleure moyenne (5,35) aux examens. Un apéritif servi dans le hall du bâtiment permit à chacun d'échanger quelques propos en toute amitié, dans une ambiance détendue. AR

LE LOCLE EN FÊTE

Déluge de rires et de pluie



C'est sous un véritable déluge que la kermesse locloise des promotions a débuté, hier soir, sur la Place du Marché inondée de lumière, de musique et... de l'eau du ciel.

Le courageux public qui se risqua à mettre un pied dehors ne se laissa pourtant pas abattre, et c'est finalement avec un moral à tout casser que l'on rit, dansa et but dans la joie de l'annonce d'une fête que l'on souhaite tout de même un peu moins arrosée

ce jour, et notamment lors du défilé des enfants du cortège costumé de ce soir.

Un travail considérable, une préparation minutieuse menés de mains de maîtres par le Groupement des sociétés locales avec l'appui de la commune, laissent tout de même espérer que le succès de la fête ne sera pas noyé dans l'ennui d'un jour de pluie.

Souhaitons donc que les Loclois n'aient pas à mettre une fois de plus de l'eau dans leur vin. (r)



(photos Impar-ar)

Cerneux-Péquignot: départ arrosé de la Fête villageoise



La fanfare de La Sagne. (photo Impar-ar)

Tout au long de la semaine, les sarmatins et leurs amis n'ont pas négligé leurs efforts, pour que tout soit prêt et parfaitement mis au point, pour faire de la Fête au village une nouvelle réussite.

En regard des années précédentes, malheureusement, il y a eu rupture de contrat avec la météo ; mais comme on le sait aussi, une averse aussi perfide

soit-elle, ne saurait arrêter les pèlerins de la bonne humeur. Ils furent déjà nombreux en cette première soirée à se donner de la joie. Il faut souhaiter pour la suite de la fête que les harmonies de la musique L'Espérance, de La Sagne, auront été entendues en « haut lieu », afin que l'on mette pour quelques heures au repos l'écluse céleste. (cl)

Jubilaires fêtés

Les jubilaires de l'entreprise Tissot ont été fêtés récemment. A cette occasion, M. Luc Tissot, président du Conseil d'administration, a remercié chacun et a remis aux jubilaires de 10, 25 et 50 ans de service le traditionnel cadeau.

MM. L. Tissot et J. Diébold, directeur général, ont ensuite souligné la contribution positive et le rôle particulier qu'ont à remplir les « anciens » dans une maison qui s'agrandit et se transforme au cours des ans. Ils sont une preuve tangible de la confiance qu'ils ont en l'entreprise et ses institutions.

La soirée s'est terminée par un dîner au cours duquel furent évoqués avec bonheur quelques faits saillants de ces dernières années.

Les jubilaires ont été félicités et particulièrement M. E. Streit pour 50 années d'activité, Mme B. Rosselet et M. Y. Pellaton pour 25 ans et 41 autres jubilaires pour 10 ans.

De nombreux artistes en herbe, à la Musique scolaire



(photo Impar-Bernard)

Mercredi soir, dans la grande salle du collège Jehan-Droz, les élèves de la Musique scolaire donnaient une audition à laquelle assistait un nombreux public. Avec le petit trac traditionnel et nécessaire, une telle audition est un fameux test pour faire éclater les progrès accomplis durant l'année, pour révéler quelques talents prometteurs et surtout pour faire toucher du doigt aux jeunes artistes combien est nécessaire la maîtrise de soi et de son instrument. Et si l'on sait que les élèves de MM. Schak et Trifoni sont très nombreux, que tous doivent avoir la possibilité de jouer en public, on comprend pourquoi le programme était dense et combien une organisation précise était nécessaire pour que tout se déroule de façon continue. C'était là la tâche du président de la Musique scolaire, M. Jean Huguenin qui, de plus, présentait les élèves avant chaque exécution.

Artistes en herbe et artistes déjà plus chevronnés, ils témoignent tous d'une somme immense de persévérance, de beaucoup de travail d'un goût fort sympathique pour la musique. De plus, ils ont deux chances dont ils semblent avoir nettement conscience puisqu'il sont si nombreux à venir à la Musique scolaire, celle de pouvoir former des ensembles d'instruments identiques (on entendit des groupes de six, douze, voire dix-sept flûtes à bec, six clarinettes, quatre trombones, onze flûtes) et celle d'aborder la vraie musique dans des

adaptations que font leurs professeurs qui tiennent compte de leur degré de préparation et de la diversité des instruments choisis.

Dans une ambiance de vrai concert, avec un public en or, fait de parents attendris et presque aussi émus que les artistes eux-mêmes, les élèves ont présenté une très grande palette de talents, depuis les petits joueurs de flûtes à bec, ceux de première année de classe de clarinettes, jusqu'aux aînés dont l'ensemble démontre une grande habitude de la musique de groupe. Le programme fut judicieusement conçu, avec la gradation de difficultés depuis les débutants, les artistes en herbe, jusqu'à ceux qui ont déjà des chevrons, donnait une large place aux bois, ce qui montrait à l'évidence la vogue des flûtes, des clarinettes et des hautbois. Mais la part réservée aux cuivres fut une révélation de jeunes talents. Dans l'impossibilité de nommer tous les participants à cette audition et dans le souci de ne laisser personne dans l'ombre, car tous ont magnifiquement travaillé — tous auraient droit à avoir leur nom imprimé dans les colonnes du journal avec un petit commentaire élogieux — il faut se borner à n'en mentionner que deux, le duo de cornets avec P. Y. Bernasconi et C. Vernerey qui eurent les honneurs du bis. Mais les félicitations qu'on leur adresse ici vont à tous les jeunes mu-

siciens qui ont mis tout leur cœur et leur jeune talent à faire de cette soirée une découverte. Les félicitations vont également à Mme Jobin Zepf, pianiste, qui, depuis de longues années, épaula toutes les exécutions et qui reçut une magnifique gerbe de fleurs, au directeur M. Schalk et à son vice-directeur, M. Trifoni qui ont à cœur l'essor et le succès de la Musique scolaire et qui savent surtout communiquer à leurs jeunes musiciens, aussi bien ceux de la fanfare que l'on entendit ce printemps que les élèves qu'ils forment, leur enthousiasme et le goût de faire de la musique, et de surcroît de la bonne musique. M. C.

Nomination

Le Conseil communal vient de désigner Mlle Micheline Voutat au poste de sténo-dactylographe à l'Ecole primaire et M. Dominique Taillard au poste de commis aux services sociaux.

MEMENTO

Ce week-end au Locle

Fête des promotions : 8 h. 40, cortège. Casino : samedi, dimanche, 17 h., 20 h. 30, Le grand bazar. Château des Monts : dimanche, 14 h. à 17 h. Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : du 11 mai au 30 juin, exposition Alfred Blailé et Octave Matthey. Le Perroquet : Dancing. Pharmacie d'office : Moderne, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 10 à 12 h. et de 18 à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera. Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52. Permanence dentaire : tél. No 117 renseignera.

Les Brenets

Dès 10 h. 30, promotions et fête villageoise ; 21 h., bal.

Les Ponts-de-Martel

Dimanche, fête champêtre à la Grande-Joux (Echo de la Montagne).

Le Cerneux-Péquignot

Samedi, dimanche, fête villageoise.

Propos du samedi

Une leçon d'humilité

La mort surprenante d'un cardinal chez une dame de petite vertu n'a pas manqué d'alimenter les conversations ces derniers jours. Il y a eu, évidemment, des ricanements égrillards, mais aussi les accents triomphateurs de ceux qui, systématiquement, se méfient des clergés. Il y a aussi la stupeur d'un petit peuple qui refuse d'accorder du crédit à cette histoire, qui soupçonne une machination diabolique et pense éperdument qu'il suffit de revêtir un vêtement sacerdotal pour devenir un saint.

Ce qui surprend le plus, c'est la dignité d'une certaine presse, qui d'ordinaire n'est pas tendre pour l'Eglise et qui, au nom de la véracité des faits, a su poser aux chrétiens la question la plus désagréable, mais aussi la plus salutaire : celle de leur hypocrisie. Car elle sait bien, cette presse-là, que, parmi ses lecteurs, on attend des gens d'Eglise qu'ils ôtent leur masque, qu'ils soient des hommes comme les autres et qu'ils se conforment les premiers à ce qu'ils prêchent.

Tout bien réfléchi, il n'est peut-être pas mauvais que des « accidents » de cette nature surviennent. Ils appellent les chrétiens, les ecclésiastiques en particulier, à la modestie. C'est une leçon d'humilité qu'on est bien fâché de recevoir, mais qui peut être salutaire. « Que celui qui pense être debout, disant déjà St Paul, prenne garde de ne pas tomber ! ».

Il ne m'appartient pas de parler du célibat des prêtres. Les catholi-

ques savent bien, en exigeant cette discipline de leur clergé, qu'ils demandent quelque chose de très difficile, voire d'inhumain. Je les laisse à leur réflexion.

Quant aux autres croyants, ils feraient bien de s'interroger sur leurs propres inconséquences et celles des responsables de leurs communautés, qui troublent tout autant leurs coreligionnaires et font ricaner les incrédules. Qu'ils songent aux pasteurs qui ne s'entendent pas entre eux et dont les disputes font scandale ; à ceux qui prêchent la fidélité et qui n'arrivent pas à s'y maintenir ; aux anciens, dont l'attitude professionnelle dément l'enseignement évangélique.

Enfin, il convient d'ajouter ceci : le besoin de tendresse, d'en recevoir et d'en prendre, n'a jamais été considéré, dans l'évangile, comme un crime impardonnable. Il suffit de se référer à l'histoire de la femme adultère. Le péché le plus grave, c'est la dureté du cœur. On se demande dès lors s'il ne faudrait pas un autre scandale pour leur rappeler cela. Ils pèchent gravement et allègrement quand ils refusent d'aimer, de comprendre et de pardonner. Ils ont besoin de recevoir des leçons d'humilité jusqu'à ce qu'ils comprennent.

Les scandales sont là pour cela. Il y en aura toujours. Malheureusement. « Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre ! ».

L. C.

EN AVANT LA MUSIQUE!

CASSETTES 4 PISTES, DOUBLE DURÉE

40 titres : Hits français, anglais, Glenn Miller, Claude François, Jacques Brel, J. Halliday, musique pour la route, populaire suisse, folklore romand, etc.

1 h. 20 de musique : **23.-** la cassette

CASSETTES 4 PISTES, DURÉE STANDARD

60 titres : ambiance, valse, charleston, tangos, trompette, pop, Graham Nash, Captain Beyond, jazz, Glenn Miller, musique française, italienne, hits, etc., etc.

950

La pièce

CARTOUCHES 8 PISTES :

40 titres : Delpech, Dutronc, pop avec Crosby Still, Nash et Young, Woodstock, accordéon, musique de danse, musique allemande, Bert Kaempfert, pour votre lecteur auto

La pièce **12.-**

CASSETTES VIERGES, HAUTE QUALITÉ :

PRIX DE GROS

FAITES UNE RÉSERVE POUR LES VACANCES

3 X C-90 **9.50**

5 X C-60 **10.-**

DISQUES, DUOPACKS :

Les plus beaux slows, festival rock, tangos et pasos, Rika Zarái, Marie Laforêt, les grands moments de la chanson française, etc. K. Wunderlich, J. Strauss, etc.

20.-

stéréo 2 x 30 cm.

DISQUES : POPULAIRE SUISSE

30 cm. stéréo, grand choix **20.-** pièce

NATURELLEMENT CHEZ :

biigger Léopold-Robert 23
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 12 12



CHASSEURS, à vos marques!

Vous trouverez à notre magasin TOUT CE QU'IL VOUS FAUT pour la pratique de votre sport. La seule armurerie spécialisée du canton.

A. ERBA-ARMESCO, Neuchâtel

Rue du Seyon 18

Téléphone (038) 24 52 02

A LOUER

pour juillet et septembre 1974 :

2 appartements

de 3 et 3 1/2 pièces, cuisine, salle de bain, chambre-haute, cave, chauffage central général avec eau chaude.

Prix : Fr. 340.- et 350.- par mois, charges comprises.

Renseignements à : COOP La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 96, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 26 12.

Famille avec 2 enfants de 3 et 7 ans cherche

jeune fille

ayant terminé l'école, pour aider au ménage, garder les enfants et donner un coup de main une journée par semaine au magasin de comestible. Ménage avec tout confort, bonne occasion d'apprendre la langue allemande et possibilité de fréquenter un cours d'allemand. Appartement moderne dans maison neuve. Belle chambre avec eau courante chaude et froide. Vie de famille assurée. Bon salaire.

A. Tagni-Müller, 4112 Bättwil près de Bâle, tél. (061) 75 11 11.

Particulier vend

TOYOTA

BREAK 2000

1973, expertisée, 15.600 km.

Prix avantageux.

Tél. (038) 24 32 83

CARAVANE

Adria 305, juillet 73, 3-4 pl., chauff., frigo, doub. vitres, 460/600 kg, état de neuf, Fr. 5500.- (Val. neuve 6900 francs).

Tél. (038) 24 23 14.

L'Ordre Rosicrucien

A. M. O. R. C.

Siège central unique pour tous les pays de langue française:

Domaine de la Rose-Croix
94 - Villeneuve-Saint-Georges
France

adresse un vaste appel à tous ceux qui sont prêts à partager, dans la fraternité et la compréhension, sans distinction de race ou de nationalité, la connaissance qu'il perpétue dans le monde moderne. Héritier des enseignements ROSE-CROIX du passé, il peut faire pour vous ce qu'il a fait pour des milliers d'autres, dans le monde entier, depuis sa résurgence, il y a plus d'une demi-siècle. Avec une parfaite tolérance et en toute indépendance, sans dogmatisme, sans aucun sectarisme et sans jamais porter atteinte à votre liberté religieuse ou autre, vous laissant libre à tout moment de vous retirer sans aucune réserve ou obligation de quelque nature qu'elle soit, l'ordre rosicrucien A. M. O. R. C. peut être pour vous le départ d'une existence nouvelle, mieux comprise, plus heureuse et plus efficace.

Une brochure gratuite: La Maîtrise de la vie vous apportera des explications plus complètes. Demandez-la à l'adresse suivante:

ORDRE ROSICRUCIEN A. M. O. R. C.
PRONATOS TEL EL AMARNA
Case postale 292
2300 La Chaux-de-Fonds



L'annonce
reflet vivant du marché

A LOUER
tout de suite, bel

appartement

2 pièces - cuisine - meublé - confort

à La Chaux-d'Abel.

Tél. (039) 61 11 69.

A VENDRE

BATEAU

moteur Johnson
40 CV, équipé pour
ski nautique.

Tél. (038) 31 27 58.

IL N'Y A PAS
DE
MAUVAISE
PLACE

pour une
publicité
bien faite!

OFFRES D'EMPLOIS

Les professions de fonderie offrent des possibilités encore inconnues pour beaucoup. Les postes que nous avons actuellement à repouvoir

aides-mouleurs

noyauteurs

ébarbeurs

pourraient vous fournir le développement professionnel que vous attendez, même si vous n'avez aucune formation.

Date d'entrée : immédiate ou à convenir. Places stables et nombreux avantages sociaux.

Les intéressés sont priés de s'adresser ou de téléphoner au chef du personnel de

VON ROLL S. A.
Les Rondes
2800 DELÉMONT

VONROLL

MÉCANICIEN

qualifié pour construction de postes mécanisés, capable de travailler d'une manière indépendante, trouverait emploi très intéressant

AIDE-MÉCANICIEN

pour réglage et contrôle de postes de travail serait engagé après les vacances.

Faire offres sous chiffre HD 15021, au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

TISSOT

Le Locle - La Chaux-de-Fonds

Nous sommes une importante manufacture et désirons nous adjoindre les services d'un excellent

technicien - boîtier

qui aura une tâche technique avec un important aspect de gestion. Il devra en effet :

- suivre le développement et la mise au point des nouveaux modèles de collection et surmonter les obstacles aussi bien techniques, que de fabrication, de délai, voire de coût
- remettre aux services de production de notre entreprise des habilllements testés et garantis
- préparer, à l'intention des services de production et après vente, toutes les instructions de contrôle et de montage
- apporter aux fournisseurs une assistance technique pour résoudre avec eux les problèmes de fabrication.

Il est assuré de la collaboration de spécialistes hautement qualifiés dans le service qu'il aura à diriger.

Les qualités que nous apprécierions sont :

- maîtrise technique de l'habillement, spécialement de la boîte
- sens de l'organisation
- dynamisme et indépendance
- facilités de contact humain.

La rémunération sera fixée d'après les compétences du candidat.

Prenez contact ou écrivez à la direction du Personnel de la Fabrique d'Horlogerie Chs Tissot & Fils SA 2400 Le Locle Tél. 039 31 36 34



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA

L'école suisse d'aviation de transport offre aux candidats présentant les capacités nécessaires une formation de pilote de ligne d'une durée de 17 mois.

Toutes personnes remplissant les conditions suivantes peuvent faire vérifier leurs aptitudes pour cette profession, même sans expérience de vol.



ECOLE SUISSE D'AVIATION DE TRANSPORT, SWISSAIR SA
8058 Zurich-Aéroport, tél. 01 812 12 12, interne 6140

Je remplis toutes les conditions requises

Age 20 à 25 ans, études universitaires, EPF, ETS ou pour le moins, études secondaires et formation professionnelle supérieure à la moyenne, connaissances de l'allemand et de l'anglais, nationalité suisse, école de recrue accomplie.

Veuillez m'envoyer une documentation.

Nom _____
Prénom _____
No postal et localité _____
Rue et no _____

37

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 23.- ; 6 mois Fr. 44.50 ; annuellement Fr. 86.-
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

PAYS NEUCHÂTELOIS

FLEURIER

Un automobiliste blessé

Hier vendredi, vers 3 h. 50, une automobile conduite par M. Gilbert Gilland, âgé de 39 ans, de Fleurier, circulait de Buttes en direction de Fleurier. Dans un virage, la voiture se jeta contre un arbre à droite. Grièvement blessé, M. Gilland a été transporté à l'Hôpital de Fleurier. Le véhicule est démolé.

MÔTIERS

Course annuelle du Chœur mixte de la paroisse

Dimanche dernier le Chœur mixte de la paroisse de Môtiers-Boveresse a fait sa course annuelle. Plus de cinquante personnes y participaient. En autocar, les choristes s'en furent par Ste-Croix, Vuiteboeuf, Orbe, Romainmôtier, Vaulion et s'arrêtèrent à L'Abbaye (Vallée de Joux). Le chœur participa au culte en l'église de ce lieu en exécutant deux chants.

Ce fut ensuite la poursuite de l'itinéraire par le lac des Rousses, La Cure, le col de La Faucille et la descente sur Gex et Versoix, avec dîner à Richelieu où la pluie se mit à tomber. L'après-midi les choristes reprurent leur périple par la route du lac, par Nyon, Coppet, Rolle, Morges, Lausanne, avec visite du parc de Sauvabelin. La rentrée se fit par Echallens avec arrêt à Mathod, puis ce fut le retour sur le Vallon. Malgré un temps un peu maussade, il ne cessa de régner une ambiance de gaieté tout au long de la course, chants, accordéon et guitare, animèrent cette belle sortie. (ab)

Assemblée des délégués de la Société du Plan-de-l'Eau

Une production inférieure à la normale

Les délégués des communes de Fleurier, Couvet, Travers, Noiraigue, Brot-Dessous, copropriétaires des usines du Plan-de-l'Eau et du Furcil, ont siégé jeudi soir à Travers, sous la présidence de M. Pierre Wyss, qui invite l'assemblée à rendre hommage à la mémoire de M. Jean-Pierre Currit, et salue les nouveaux membres, MM. Roland Leuba (remplaçant le défunt), et M. René Ramseyer, qui a repris le poste de M. Ernest Rätz, démissionnaire.

Si 1970 a été l'année du siècle pour les débits de l'Areuse, les concessionnaires de cette rivière — pour la troisième année consécutive — sont restés sur leur soif. Ainsi, les jours de pleine utilisation se sont limités à 183 pour le Plan-de-l'Eau, et à 69 pour Le Furcil. Ils avaient été en 1970 respectivement de 320 et 195 ! La production totale Plan-de-l'Eau et Furcil a été de 9.606.500 kWh, comparativement à 10.770.000 kWh de moyenne 1961 - 1970, soit un déficit de 10,8 pour cent.

En revanche, les besoins du réseau ont passé de 28.464.840 kWh à 29.690.610 kWh, soit une augmentation de 5,24 pour cent. Il en résulte que l'énergie complémentaire fournie par l'ENSA a passé de 19.008.440 à 20.084.110 kWh.

A l'exception de Couvet, la consommation a augmenté dans toutes les communes. Elle a été à Brot-Dessous de 236.790 kWh (plus 18,14 pour cent) ; Noiraigue 1.088.621 kWh (plus 13,89 pour cent) ; Travers 5.218.687 kWh (6,71 pour cent) ; Couvet 11.242.595 kWh (en moins 0,87 pour cent) ; Fleurier 10.712.880 kWh (plus 3,53 pour cent). En outre, les chantiers du tunnel de La Clusette et de la Station d'épura-

tion de Boveresse ont consommé respectivement 692.394 kWh et 29.802 kWh.

Depuis son introduction en 1966, le nouvel indice du coût de la vie n'a jamais accusé une hausse aussi importante et a passé de 132,5 points à fin décembre 1972 à 148,3 points à fin 1973, soit une hausse de 11,19 pour cent. Cette escalade a nécessité deux réajustements de salaire, plus un rattrapage de 2,3 pour cent.

AMÉNAGEMENTS

L'entretien des usines, du réseau et des stations de transformation s'est poursuivi selon le programme. Les aménagements extérieurs du Furcil sont terminés et rendent plaisante l'entrée est du village de Noiraigue.

Installé en 1927, le pupitre de commande ne répond plus aux exigences et aux besoins de l'exploitation à laquelle s'ajoutera la surveillance du tunnel de La Clusette.

La station transformatrice de Couvet devra être dotée d'une cellule de couplage. Autre dépense importante : la station 60 - 16 kV de Travers. Afin de pouvoir répondre à la demande de fourniture d'énergie de la Station d'épuration de Boveresse, la société a acheté un transformateur de 250 kVA.

Le compte de pertes et profits des copropriétaires dont la recette principale est le fermage de 220.000 francs payé par la société d'exploitation laisse, après un versement de 13.000 francs au fonds de renouvellement, un bénéfice de 734 francs. Celui de la société d'exploitation est équilibré après une prévision de 170.000 francs pour le poste de transformation de Travers. Sur

proposition des vérificateurs, comptes et gestion sont adoptés à l'unanimité.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Les comptes de 1974 seront vérifiés par MM. Henri Renaud (Couvet) et Paul-Henri Adam (Travers) qui travailleront en collaboration avec la société anonyme Fiduciaire. Les suppléants sont MM. Jules-F. Joly (Noiraigue) et André Calame (Fleurier).

VERS UNE AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Dans un rapport magistral, illustré de graphiques, le directeur de la société, M. Daniel Curchod, ingénieur, décrit l'évolution du prix de revient de l'énergie électrique pour l'ensemble des entreprises distributrices du canton. Longtemps limitée au minimum, la hausse des prix devra tenir compte d'un renchérissement irréversible des facteurs qui conditionnent le prix de revient. (jy)

NOIRAIGUE

Conseil général

Le Conseil général de Noiraigue a siégé hier soir ; les comptes 1973 et un crédit de 20.000 francs pour la réfection du Pont de La Libarde ont été adoptés. La subvention pour la Musée régional a également été approuvée. M. Barbezat a été réélu président du Conseil général. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette séance. (re)

Assemblée générale de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz

Une situation qui s'annonce bien sombre

La 71e assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz s'est tenue mercredi à l'Hôtel de Ville de Cernier, sous la présidence de M. Claude Vaucher. MM. Jean-Louis Barrelet, ancien conseiller d'Etat, et Jacques Haldimann, remplaçant M. Gaston Rod, premier secrétaire du Département des Travaux publics, représentaient l'Etat de Neuchâtel ; M. Valentin Borghini, chancelier communal, remplaçant le conseiller communal Jean-Claude Duvanel, représentait la ville de Neuchâtel.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, lu par son auteur M. Aimé Jaquet, a été approuvé à l'unanimité.

M. Robert Daume, directeur de la compagnie, a ensuite donné connaissance du rapport de gestion puis a commenté les comptes de l'exercice écoulé. La compagnie va au-devant d'une situation bien sombre dira-t-il en conclusion. Rapport et comptes n'ont appelé aucune remarque de la part des actionnaires qui les ont approuvés à l'unanimité.

Le directeur a encore donné quelques explications concernant le service de camionnage. Le responsable ayant démissionné, la compagnie s'est trouvée dans une situation embarrassante. Elle a fait appel momentanément à une entreprise privée. Une consultation du personnel est en cours, celui-ci ayant proposé d'assumer cette charge entre les courses des trolleybus et autobus. A défaut de solution, la compagnie passera un contrat avec l'entreprise en question. Contrairement à un bruit qui court, le prix du camionnage n'a pas augmenté depuis qu'une entreprise privée assure ce service car c'est toujours la compagnie qui facture les transports de marchandises.

ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration a pris connaissance de l'arrêté du Conseil d'Etat du 12 juin 1973 désignant MM. Jean-Louis Barrelet, ancien conseiller d'Etat, et Gaston Rod, premier secrétaire du Département des Travaux publics, en qualité de représentants de l'Etat dans le conseil d'administration de la compagnie, pour la période administrative du 1er juillet 1973 au 30 juin 1977. M. Gaston Rod a remplacé M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, auquel l'assemblée a exprimé sa reconnaissance pour l'intérêt qu'il a toujours témoigné à l'égard de la compagnie des transports du Val-de-Ruz, spécialement en ce qui concerne l'appui financier apporté par l'Etat. M. Pierre Blandier, représentant de la commune de Chézard-St-Martin, a remplacé M. Georges Loup, tragiquement décédé lors d'un accident de circulation le 1er janvier 1973. Le Conseil d'administration gardera un fidèle souvenir de cet administrateur et ami.

Le Conseil d'administration s'est à nouveau préoccupé des revendications de la Fédération suisse des cheminots (SEV) qui, par lettre du 23 octobre 1973, insistait pour obtenir la reclassification différée partiellement en 1972. En effet, seule une demi-classe avait pu être alors accordée dans le cadre de la systématisation fédérale des salaires, bien que le personnel eût demandé l'attribution d'une classe entière. Les

calculs ont malheureusement une nouvelle fois déterminé que cette reclassification n'était pas possible sans dépasser le chiffre fatidique de 30.726 fr., représentant le 91,5 pour cent du salaire annuel moyen du personnel fédéral, taux attribué aux entreprises de transports neuchâtelaises CMN et RVT par l'Office fédéral des transports. Cette reclassification a dès lors été une nouvelle fois reportée au printemps 1974.

Par contre, l'allocation de renchérissement versée à la fin de l'année 1973 au personnel fédéral, à raison de 8 1/2 pour cent du salaire de base, a aussi pu être versée aux employés de la compagnie. Ce versement n'a toutefois été possible qu'avec l'assentiment de l'Office fédéral des transports qui a bien voulu reconnaître, exceptionnellement pour 1973, un taux moyen de 93,6 pour cent au lieu de 91,5 pour cent du barème fédéral des salaires. Sans cette dérogation, prévue par les dispositions légales, le dépassement complet inhérent à l'allocation de renchérissement aurait dû être porté à la charge de l'Etat et des communes.

EXPLOITATION

Le trafic est assez régulier pour ce qui concerne les transports d'ouvriers et d'écoliers ; il ne donne par contre pas satisfaction du point de vue de l'occupation des véhicules durant les heures creuses. Il semble qu'un service réduit de minibus, reliés éventuellement par un dispositif d'appel téléphone-radio avec la station de Cernier, pourrait suffire à certains moments de la journée et de la soirée. Il s'agit évidemment d'une proposition à étudier, spécialement en ce qui concerne les changements d'habitudes du public voyageur qui utilise actuellement un service public conventionnel relativement coûteux pour la collectivité. Les autobus sont intervenus à quelques reprises au cours de l'automne pour assurer des courses de remplacement du chemin de fer, lors d'incidents d'exploitation sur la ligne CFF Neuchâtel - La Chaux-de-Fond (chutes d'arbres, ligne de contact arrachée).

Lors de manifestations régionales, on constate que les véhicules de la compagnie sont de moins en moins mis à contribution par le public, les organes de police prévoyant de vastes parcs de voitures à proximité des places de fête. Trois dimanches sans voitures, le 25 novembre et les 2 et 9 décembre 1973, par suite de la pénurie de carburants, ont rappelé la belle époque de 1948 où les trolleybus affichaient « complet » entre Cernier et Neuchâtel, les dimanches ensoleillés d'automne.

La boucle de la ligne de contact à Cernier, qui avait été supprimée pour permettre la démolition du collège, a été rétablie dès le 26 septembre. Le manque de giratoire compliquait notablement la circulation des trolleybus. Dès l'hiver 1973-1974, le service des Ponts et chaussées, avec l'accord de l'ingénieur cantonal, a repris le débaillement de la neige sur le réseau VR, travail qui était assuré par la compagnie depuis la mise en service des trolleybus en 1948. Il a fallu renoncer à ces prestations, le matériel de déneigement de la compagnie n'étant plus compétitif avec les engins moder-

nes mis sur le marché. La compagnie se charge encore du sablage et salage avec l'ancien camion. La compagnie assure toujours les transports des écoliers depuis les Bugnens pour le compte de la commune du Pâquier, celle-ci ayant obtenu le renouvellement jusqu'au 30 juin 1976 de la concession I Dombresson - Villiers - Le Pâquier avec prolongation jusqu'aux Bugnens pour les écoliers.

Le Conseil fédéral a différé une augmentation des tarifs des entreprises suisses de transport prévue pour le 1er novembre 1973 jusqu'au 1er février 1974. Le manque à gagner résultant du relèvement tarifaire différé a été supporté par l'Union des transports publics à Berne qui a réclamé, par une requête, un dédommagement aux autorités fédérales, au profit des compagnies lésées. Au vu de la situation actuelle des finances fédérales, cette démarche paraît bien compromise.

COMPTES

La mise en circulation de l'autobus No 27 augmente le compte de construction de 168.000 francs. Cet investissement ne produira ses effets qu'à partir de l'exercice 1974 au compte d'amortissement. Par contre, ce dernier enregistre maintenant l'amortissement opéré sur l'autobus No 28 entré en compte de construction lors de l'exercice 1972. Les taux différents d'amortissement appliqués à ces deux véhicules s'expliquent par le fait que l'autobus No 28, de 30 places, est mis davantage à contribution que le No 27, de 60 places, partout où le service ne justifie pas l'emploi d'un véhicule de plus grande capacité, c'est-à-dire en dehors des heures de pointe.

Au compte d'exploitation, l'allocation unique de renchérissement service en fin d'année, qui s'est élevée à 8 1/2 pour cent des salaires de base, a coûté quelque 50.000 fr. à la compagnie. Aucune somme n'avait été budgétée pour cette dépense, impossible à calculer d'avance. Malgré cela, les charges pour le personnel ne dépassent que de 5000 fr. le budget établi. Ce faible écart est le résultat de l'économie de personnel qui a été faite en cours d'année, en ne remplaçant pas un agent démissionnaire et en confiant aux collègues restants un surcroît de travail provoqué par l'absence pendant de longs mois de deux agents malades.

Les frais de choses dépassent les prévisions d'environ 70.000 fr. en raison de la réfection de la boucle de Cernier, de révisions d'autobus et de réparations de moteurs de trolleybus et de la réfection des combles du bâtiment, entre autres.

Ces dépenses n'étaient pas connues lors de l'établissement du budget. Le taux des intérêts comptables commandés par l'Office fédéral des transports est passé de 2 1/2 à 5 1/2 pour cent l'an. Il provoque ainsi une charge supplémentaire au compte d'exploitation en même temps qu'un produit analogue au compte de pertes et profits.

Au bilan, l'accroissement du poste « débiteurs » provient du solde de couverture du déficit de 1972 qui n'est pas réglé en fin d'année. Ce retard est dû à l'OFT qui n'a pas été en mesure de procéder à la vérification des comptes de l'exercice 1972, avant 1974. Pa-

rallèlement et pour faire face à ses engagements courants, la compagnie a dû solliciter les pouvoirs publics dans le but d'obtenir des avances de fonds à valoir sur la couverture du déficit du présent exercice. Ces avances figurent au passif du bilan. Cette situation provoque pour la compagnie d'importants problèmes de trésorerie à résoudre. En effet, dans l'attente de la couverture du déficit d'un exercice comptable, elle ne dispose en fait que du montant des amortissements provenant de l'exercice précédent et qui représente une centaine de milliers de francs. Avec cette somme, elle doit couvrir l'augmentation de l'excédent ordinaire d'exploitation d'un exercice à l'autre (par exemple 105.000 fr. d'augmentation entre les budgets 1973 et 1974), payer ses investissements courants (réduits au plus strict minimum — 12.000 fr. en 1973) et amortir pour environ 60.000 fr. de dettes sur les emprunts contractés ces dernières années. Comme l'argent à disposition ne suffit plus, elle est obligée d'avoir recours à des avances de fonds plus nombreuses et plus rapprochées. Celles-ci deviennent de plus en plus difficiles à obtenir à cause des effets de la conjoncture actuelle, et, à ce sujet, la Confédération va vers des mesures restrictives. Une solution toute précaire et provisoire a pu être trouvée auprès d'une compagnie sœur qui lui a prêté à court terme, sur ses propres disponibilités, les sommes dont elle n'a pas l'emploi immédiat.

COMPTES D'EXPLOITATION

Charges. — Personnel : 756.363 fr. ; frais de choses : 301.646 fr. 70 ; frais de renouvellement ne pouvant pas être portés à l'actif : — ; amortissements ordinaires : 116.541 fr. ; intérêts comptables : 53.189 fr. 20. Total des charges : 1.227.739 fr. 90.

Produits. — Transports : 481.706 fr. 35 ; produits accessoires : 139.919 fr. 40. Total des produits : 621.625 fr. 75. Excédent des charges d'exploitation : 606.114 fr. 15 contre 540.232 fr. 69 en 1972.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Charges. — Solde débiteur de l'année précédente : 563.399 fr. 42 ; excédent des charges d'exploitation : 606.114 fr. 15 ; amortissements : 1274 fr. 60 ; frais de capitaux : 38.579 fr. 45 ; autres charges : 17.807 fr. 70.

Produits. — Intérêts comptables du service concessionné : 53.189 fr. 20 ; produits des fonds de roulement : 1274 fr. 35 ; subventions d'exploitation pour 1972 : 563.399 francs.

Solde débiteur du compte de pertes et profits reporté à nouveau : 609.312 fr. 77.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Deux membres du Conseil d'administration sont arrivés au terme de leur mandat, ce sont MM. André Garcin, de Neuchâtel, et André Jacot, de Cernier. Tous deux sont réélus à l'unanimité pour une nouvelle période de trois ans. Il en est de même des contrôleurs des comptes, MM. Paul Tissot et Charles Braun, et du suppléant, M. Louis Genillou, qui sont réélus pour une année. (mo)

Lutte contre le mildiou

La lutte contre le mildiou doit se poursuivre régulièrement. Dès le lundi 1er juillet, commencer le troisième traitement.

Dans les vignes où la floraison serait terminée, utiliser des produits cupriques ; dans les autres, continuer avec des produits organiques.

Ajouter du soufre mouillable dans toutes les bouillies.

En général, les vers de la grappe sont peu nombreux. Un traitement contre ces parasites ne s'imposerait que dans le cas exceptionnel où l'on trouverait plus de dix vers pour cent grappes.

Heurté par un « billon »

Hier à 16 heures, au volant d'une voiture immatriculée en France, M. B. G., de Charquemont (Doubs) circulait sur la route Biaufond - La Chaux-de-Fonds. Peu avant les tunnels de La Rasse, son véhicule a été violemment heurté par un « billon » qui venait de glisser de la forêt, où une entreprise était occupée à l'abattage de bois. Pas de blessé, mais de gros dégâts.

NEUCHÂTEL

Un piéton blessé

Hier à 10 h. 10, un piéton qui circulait à la rue des Draizes, M. William Collomb, âgé de 77 ans, a été renversé par une automobile portant plaques allemandes. Souffrant d'une plaie à la tête, M. Collomb a dû être transporté à l'Hôpital des Cadolles.

Plusieurs blessés

Hier à 20 h. 35, M. Frédéric Huther, 23 ans, domicilié à Neuchâtel, circulait route des Falaises, direction de Monruz. A la hauteur du Red Fisch, il perdit la maîtrise de son véhicule et finit sa course contre le mur de la piscine. Blessés, Mlle Patricia Simonin (17 ans) de Cressier, souffrant du genou gauche ; Mlle Monika Waser (19 ans) employée à l'Hôpital de La Providence, souffrant d'une légère commotion ; M. Gary Christon (19 ans) de Neuchâtel, souffrant de plaies au visage, ont été transportés à l'Hôpital de La Providence.

FONTAINEMELON

La plus belle clochette a disparu...

Quelle ne fut pas la consternation d'un brave agriculteur des Hauts-Genèveys qui vient de constater que la plus belle clochette de son troupeau avait disparu...

Comme par hasard, il s'agit du troupeau de J. S. qui s'est vu infliger une amende de 50 francs par le Tribunal de police du Val-de-Ruz au début de cette année pour avoir laissé paître son troupeau avec des clochettes.

Ira-t-on jusqu'à lui faire disparaître son bétail ? Etant donné que la police cantonale était mercredi soir dans le quartier, on se demande si elle enquêtait déjà au sujet de cette disparition... (m)

MEMENTO

Ce week-end à Neuchâtel

Musée des Beaux-Arts : exposition Rollier et Schwob, du 28 juin au 30 septembre.

Galerie Ditesheim : Gravures de Duvernoy de Segonzac.

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Cart, rue de l'Hôpital. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinémas

Apollo : 15 h., 20 h. 30, Un vrai cinglé du cinéma ; 17 h. 30, film en italien Arcades : 15 h., 20 h. 30, Pleure pas la bouche pleine.

Bio : 16 h., 18 h., film en italien ; 20 h. 45, Triple écho ; samedi, 23 h. 15, Prison de femmes.

Palace : 15 h., 20 h. 30, Les stances à Sophie.

Rex : 15 h., 20 h. 30, Le bon, la brute et le truand.

Studio : 14 h. 45, 20 h. 30, Pat Garret et Billy le Kid ; 17 h. 30, film en italien.

Val-de-Travers

Médecin de service : du samedi à 12 h. au dimanche à 22 h., Dr Roulet, Travers, tél. (038) 63 13 05.

Pharmacie de service : du samedi à 17 h. au lundi à 8 h., Perrin, Fleurier, tél. (038) 61 13 03.

Ambulance : tél. (038) 61 12 00 (jour et nuit).

Val-de-Ruz

Médecin de service : Dr Marcel Cornu, Fontaines, de samedi à 12 h. au lundi à 8 heures.

Pharmacies d'office : Marti, Cernier ; Piergiorgianni, Fontaines.

Voir autres informations neuchâtelaises en page 23

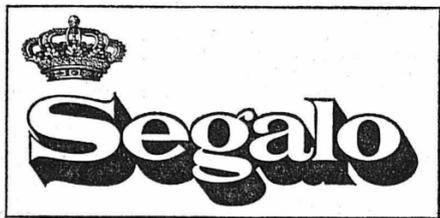
MEUBLES

SOLDDES
SOLDDES
SOLDDES
SOLDDES
SOLDDES
SOLDDES
SOLDDES
SOLDDES
SOLDDES

Rabais de

10-50%

sur meubles de toute première qualité



LA CHAUX-DE-FONDS, rue de la Serre 65
 Tél. (039) 2312 70

Genève - Peseux/Neuchâtel - Lausanne - Vevey

“Il faut le voir... pour y croire”

Vente spéciale autorisée du 1er au 13 juillet 1974

GECO

À LOUER

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

3 1/2 pièces tout confort, avec grande loggia.

Situation : Locle 1b Libre : tout de suite ou date à convenir.

Prix : Fr. 513.—, charges comprises.

Pour traiter: GECO Jaquet-Droz 58 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 11 14 - 22 11 15.

GECO

PRÊTS

sans caution, de fr. 500.- à 4000.- accordés depuis 30 ans à toutes personnes salariées. Remboursement selon vos possibilités.

Bureau de Crédit S.A.
 place Bel-Air 1 case postale 153 1000 Lausanne 9
 Tél. 021/22 40 83



A vendre bateaux d'occasion

en polyester

1 canot, 4,5m, 6 places, fr. 1900.—

1 canot, 3,5m, 3 places, avec bâche, fr. 1500.—

1 barque de pêche en bois, 5 m, 5 places, fr. 900.—

MOTEURS D'OCCASION

1,5 CV Fr. 500.—

6 CV Fr. 1200.—

18 CV Fr. 1200.—

20 CV Fr. 1900.—

Agence Johnson, Moteurs Honda

F. Fatton, Tombet 28, 2034 PESEUX

Tél. (038) 31 72 50

ÉLECTROLUX

Toute la gamme d'appareils, frigos, machines à laver, congélateurs combinés et toujours notre congélateur

ACTION

255 l. Fr. 590.—

D. DONZÉ

Département Appareils ménagers

2725 Le Noirmont

Tél. (039) 53 12 28

A VENDRE d'occasion

Ford Escort 1100

modèle 1970, 55.000 km, parfait état, expertisée.

Fr. 3300.—

Garantie 100 %.

Garage de l'Erguel Dalla Bona VILLERET

Tél (039) 41 34 76 - 77 - 78

appartement

de 4 ou 4 1/2 pièces, avec confort.

Centre exclu.

Tél. (038) 42 34 26

von gunten

Av. Léop.-Robert 23

Tél. (039) 22 38 03

A VENDRE

1 Fourgon Citroën, expertisé fr. 2900.—

1 Caravane pliable, 4-5 pers. fr. 900.—

S'adresser : René Jeanneret, 2612 Cormoret, tél. (039) 44 16 36 ou 44 13 75.

A VENDRE

Bus VW

9 places, 1971, blanc, 55 000 km. très soigné

CENTRE OCC, Terreaux 45
 Tél. (039) 23 61 88 La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOIS



EBAUCHES SA
 2001 NEUCHÂTEL
 TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S.A. cherche pour son laboratoire de recherche et de développement à Neuchâtel

laborants (ines) en physique et en chimie

Faire offres écrites à EBAUCHES S.A., département technique, case postale, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 74 01, interne 376.

Entreprise d'horlogerie de format international

NOUS CHERCHONS POUR GENEVE dans très bonne famille une

JEUNE FILLE

pour s'occuper de 3 enfants de 2 à 7 ans.

Pour tout renseignement s'adresser : R. SIMON, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 10 17, après 19 heures.

JE CHERCHE pour entrée immédiate ou date à convenir

MENUISIER

Menuiserie Roger ARRIGO, Uttins 39, 2034 PESEUX, tél. (038) 31 10 88.

CHERCHONS pour le 1er septembre 1974, une PERSONNE

connaissant parfaitement l'espagnol pour correspondance et traductions. A temps partiel ou à plein temps avec d'autres petits travaux de bureau. Faire offres par écrit aux : **ETABLISSEMENTS MOYNET S.A.,** Point du jour 18 - 2301 La Chaux-de-Fonds.

SETCO LA CHAUX-DE-FONDS S.A. engage

MENUISIERS-ÉBÉNISTES

Se présenter rue de la Paix 152, ou téléphoner au (039) 23 95 23.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

MARIAGE

VIVRE À 100%



... n'est possible que si vous êtes deux. Ce partenaire auquel vous pensez sans cesse, qui occupe vos rêves, qui nourrit vos espoirs, vous le découvrirez sans peine grâce à Sélectron. Et il sera comme vous le souhaitez : fait pour vous, pensant comme vous, ayant les mêmes aspirations que vous.

Ecrivez-nous aujourd'hui encore. Le test de chance est gratuit!

SELECTRON

Institut suisse pour le choix du partenaire, qui a fait ses preuves depuis 1963.

MEMBRE DE L'UNION SUISSE DES INSTITUTS MATRIMONIAUX (USE)

Test de chances gratuit

à SELECTRON, Centre pour la Suisse Romande, Avenue du Léman 56, 1005 Lausanne, tél. 021/25 41 03

Je désire participer aux grandes comparaisons quotidiennes de partenaires Sélectron. Veuillez me présenter des propositions de candidats existant réellement. Le tout discrètement, sans frais, sans engagement.

Mme Mlle M. IMP

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Localité _____ Tél. _____

Date de naissance _____ Grandeur en cm _____ Religion _____

Tolérant non tolérant Nationalité _____ Etat-civil _____

Nbre d'enfants _____ Langue maternelle _____ Connaissances linguistiques: _____

allemand français anglais italien autres: _____

Formation scolaire: Ecole primaire Ecole secondaire Ecole prof. Gymnase Technicum Université/Ecole polytechnique Cours spéciaux _____

Profession actuelle _____

Intérêts et hobbies _____

224

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Saint-Imier: dernier Conseil général avant les vacances

Le Conseil général a siégé jeudi soir, sous la présidence de M. Charles Niklès en présence de 39 conseillers généraux et de 5 conseillers municipaux, ayant à leur tête M. Francis Loetscher, maire. Après le souhait de bienvenue du président M. Niklès, l'appel et l'adoption du procès-verbal de la séance précédente, la question posée antérieurement par M. Henri Pingone concernant les répercussions de l'acceptation de la prochaine initiative relative à la surpopulation étrangère, a fait l'objet d'une réponse de M. Francis Loetscher. Il est assez difficile de donner des chiffres précis, mais pour le canton, la diminution serait de l'ordre de 12 pour cent.

Il a été procédé ensuite à la nomination de M. Florian Schäfer, à la commission de l'école primaire. Il y remplacera M. Jacques Biland, démissionnaire.

Puis l'attention du Conseil a été retenue par des propositions liées à la question de l'épuration des eaux usées, dans le cadre du Syndicat des communes du haut-vallon. Il s'agissait pour le Conseil de fixer a) l'émolument de rattachement, b) l'émolument d'épuration.

Une commission d'étude avait été appelée à faire des propositions. Le Conseil municipal en a fait de même et ses propositions ont été acceptées. L'émolument de rattachement a été fixé à 15 pour mille de la VO du bâtiment, y

compris l'assise-aisance; celui de l'épuration, après vote au bulletin secret, a été arrêté à 30 pour mille de cette même VO y compris l'assise-aisance.

La fixation d'émoluments, comme ceux indiqués ci-dessus, est prévue aux articles 32 et 37 du règlement sur les canalisations (épuration des eaux de la commune de Saint-Imier) accepté par le corps électoral le 30 septembre 1973.

RÉFORME DE L'ADMINISTRATION

Autre objet important: rapport sur la réforme des structures de l'administration municipale et vote éventuel d'un crédit pour une étude de modification d'organisation de l'administration municipale et du système de gestion.

Dans sa séance du 8 novembre dernier le Conseil général a chargé l'exécutif local de faire des propositions quant au coût et à la façon d'étudier le problème de la restructuration des services de l'administration municipale. Plusieurs entreprises et bureaux se sont intéressés à ce problème. Finalement le Conseil municipal, après examen très attentif s'est penché spécialement sur deux rapports pour arriver à la conclusion qu'il serait utile que le Bureau RET SA, de La Chaux-de-Fonds, continue l'étude comme il le propose en faisant appel à des collaborateurs pour le traitement de l'informa-

matique. Ce Bureau devrait fournir un programme de l'ordre d'application du système dès le 1er janvier 1975, planifié dans un délai de deux ans maximum.

Pour couvrir les frais de cette étude, de ses conclusions et propositions le Conseil municipal demandait un crédit de 20.000 francs. Le Conseil général a fait droit à cette demande, de telle sorte que RET SA se voit confier implicitement l'étude de modification d'organisation et du système de gestion de la commune.

Dans les divers et imprévu: quelques questions, en général de minime importance, auxquelles il sera répondu.

Ainsi prit fin cette séance de «vacances». (ni)

RENAN

Les promotions

Pour la première fois, la fête des Promotions correspondait cette année à la fin de la scolarité et au passage en classe supérieure. Cette fête marquait aussi la fin de l'année scolaire longue, permettant le rattachement aux programmes de l'enseignement romand.

Comme de coutume, la fanfare emmena les écoliers en cortège de la place de la Gare à l'église où se déroula la cérémonie. Après l'invocation pastorale, on entendit la fanfare. Faisant suite à la lecture biblique, la classe supérieure chanta deux chants puis vint le message chrétien.

M. Graber, nouveau président de la Commission scolaire, fit un rapport très bref de l'activité scolaire de l'année et remit à 32 élèves un livre les récompensant de n'avoir eu aucune absence pendant cette année. Mlle Crevoisier fut félicitée pour 25 ans d'activité au village, après quoi, et c'est une invocation bienheureuse, on remit une attention à tous les jeunes qui atteignent leurs 20 ans cette année.

Le temps maussade déplaça la fête du préau à la salle de gymnastique. Pendant ce déménagement, la fanfare exécuta quelques morceaux. La cantine servit de quoi se restaurer et l'après-midi se passa joyeusement, avec un concert de fanfare et se termina vers 17 heures. (ba)

Au Conseil municipal de Bienne

Après la séance de l'exécutif communal biennois, le vice-chancelier von Escher a présidé une conférence de presse à laquelle participa le maire de la ville M. Fritz Staehli. Il annonça que le Conseil allait mettre en fonction un syndicat intercommunal de caractère pédagogique.

Chacun sait les problèmes que posent nombre d'élèves qui ne suivent pas les cours sans difficultés. On suppose l'existence de quatre groupes d'enfants qui, sans être anormaux, ne peuvent pas s'adapter au rythme des écoles actuelles: un groupe qui arrive à peine à suivre; un groupe de ceux qui ont des difficultés, souvent affectives, à cause de leur entourage; un autre d'élèves lents pour lesquels les programmes se dédoublent sur deux années; finalement les handicapés physiques.

Ce syndicat s'étendra progressivement en formant divers centres comprenant plusieurs communes chacune.

TAVANNES

Belles cérémonies des promotions

Les écoles primaire et secondaire de Tavannes ont vécu les traditionnelles cérémonies des promotions. A l'école primaire, M. Bärffuss, président de la commission a adressé des remerciements au corps enseignant pour son bon travail et particulièrement à M. Hügi pour ses 25 ans de service. A l'école secondaire M. Merlet président de la commission a remercié M. Armand Gobat député-maire et directeur de l'école, pour ses 10 ans de dévouement à ce poste et le représentant du Conseil municipal, M. Schwab, lui a remis un magnifique cadeau. Les cérémonies ont été marquées par de très belles productions des enfants des deux écoles. (kr)

Il instituera une administration pour satisfaire ce besoin. Bienne y contribuera au premier chef. De cette façon le Conseil croit pouvoir offrir les mêmes chances à tous les enfants d'une vaste contrée dont les limites ne sont pas encore précisées.

La société de développement de la région de Bienne demande un supplément de 50.000 francs (sur 105.000 qu'elle reçoit aujourd'hui) pour étendre son action.

Le Conseil municipal a félicité le Lyon's Club. Celui-ci vient de faire une collecte à des fins hospitalières, collecte qui a atteint la coquette somme de 60.000 francs. (ri)

Saignelégier: l'assemblée communale adopte les comptes

L'assemblée communale s'est réunie sous la présidence de M. François Beuler, en présence de 46 électeurs seulement. Après la lecture du procès-verbal parfaitement rédigé par M. Hubert Vallat, le chef du dicastère des finances, M. Paul Simon, a commenté les comptes de 1973. En dépit de la véritable explosion des charges sociales, le résultat du compte d'exploitation se présente très favorablement puisqu'il boucle avec 25.455 francs de bénéfice malgré 214.530 francs de dépassement de budget.

Cet excellent résultat a été obtenu grâce au compte forestier, conséquence de la forte hausse du prix du bois, et aux rentrées fiscales qui ont dépassé les prévisions de plus de 100.000 francs. La fortune de la commune s'élève à 5.564.831 francs à l'actif et à 2.337.053 francs au passif, ce qui donne une fortune de 3.227.777 francs, somme à laquelle il convient d'ajouter les 138.945 francs du Fonds pour la construction de la station d'épuration des eaux.

La récapitulation de ces comptes donne les résultats suivants:

Administration générale: 266.160 fr. de dépenses; 108.613 fr. de recettes. Travaux publics: 216.568 fr. de dépenses; 78.375 fr. de recettes.

Police: 37.199 francs de dépenses; 23.102 francs de recettes. Hygiène publique: 10.072 francs de dépenses.

Instruction publique: 532.481 francs de dépenses; 70.680 francs de recettes. Oeuvres sociales: 337.534 francs de dépenses; 141.245 francs de recettes.

Economie publique: 46.212 francs de dépenses; 53.294 francs de recettes. Impositions: 58.540 francs de dépenses; 1.145.052 francs de recettes, ce qui représente un total de dépenses de 1.736.050 francs, et de 1.761.505 francs de recettes.

Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité, sans observation. Aucune question n'ayant été posée aux divers, l'assemblée a été levée à 20 h. 35 déjà. (y)

CHRONIQUE HORLOGÈRE • CHRONIQUE HORLOGÈRE

GWC: un chiffre d'affaires consolidé de 515 millions en 1973

Lors de sa troisième assemblée générale ordinaire, Général Watch Co Ltd (GWC), Bienne, société affiliée à l'Asuag, a publié des résultats qui témoignent de sa croissance aussi bien intérieure qu'extérieure. En 1973, le groupe GWC a vendu près de 8,8 millions de montres et mouvements de montres, contre 6 millions en 1972. Au cours du même exercice, le chiffre d'affaires consolidé a passé de 385 à 515 millions de fr. Ces chiffres tiennent compte des résultats de la société américaine «Montrex Corporation», reprise au début de 1973, ainsi que de ceux de «Endura AG», Bâle, séparée du groupe américain pour des raisons structurelles. «Montrex Corporation» est une société de distribution, qui dispose d'un centre de production aux îles vierges, USA.

Toutes les entreprises du groupe ont contribué à la croissance du chiffre d'affaires, mais les exportations ont évolué différemment selon les continents. En Asie et dans quelques pays d'Amérique latine, notamment, la croissance a été supérieure à la moyenne. A fin 1973, le groupe GWC occupait au total 4457 personnes, dont 3865 en Suisse et 587 à l'étranger. Le carnet de commandes et l'évolution des ventes au cours des 5 premiers mois du présent exercice permettent d'espérer un nouvel accroissement du chiffre d'affaires en 1974.

En reprenant «Montrex», GWC a mis temporairement fin à son programme d'expansion extérieure. La direction du Holding concentre maintenant ses efforts principalement sur le perfectionnement des systèmes de gestion, afin d'assurer le développement harmonieux du groupe.

Production horlogère japonaise en forte progression en 1973

Les premières statistiques disponibles de la production horlogère japonaise confirment une forte progression de cette industrie en 1973.

Durant la période considérée, la production totale de montres et mouvements s'est élevée à 28.186.000 pièces, totalisant une valeur d'environ 1,05 milliard de francs (123.525 milliards de yen).

La production de montres et mouvements a augmenté de 10 pour cent en quantité et de 20,4 pour cent en valeur contre 4,8 pour cent en quantité et 8,1 pour cent en valeur en 1972.

Par rapport aux années précédentes, le marché intérieur s'est redressé. Les ventes au Japon ont marqué une progression plus élevée que pour l'exporta-

Dans le but de renforcer encore les moyens de la jeune société, il a de nouveau été décidé de ne pas verser de dividende. Le mandat de MM. V. Fleury, H. Kurth et P. Renggli, membres du Conseil d'administration, a été prorogé de trois ans, tandis que M. W. Herzog a renoncé à une réélection pour des raisons de santé.

tation d'où une légère accélération du rythme de la production.

Pour 1973 les exportations s'établissent comme suit en nombre de pièces:

montres 10.501.174
mouvement 4.863.147
Pendulettes et réveils 1.108.481

total des articles de petit volume: 16.472.802, soit plus 7,4 pour cent par rapport à 1972.

GRANDE-BRETAGNE: La Suisse reste le plus gros fournisseur de montres du marché britannique, toutefois en 1973, on enregistre un tassement de 5,8 pour cent en nombre de pièces par rapport à l'exercice 1972. Les importations de montres japonaises ont enregistré l'an passé une très forte progression. (Bd)

Campagne publicitaire du 23 juin

Mise au point

Un problème aussi complexe que celui du Jura est de nature à susciter toute la gamme des passions humaines.

Entre la joie et l'amertume, l'éventail est largement ouvert; preuve en est les réactions enregistrées au soir du plébiscite du 23 juin.

Durant cette campagne. «L'Impartial» s'est abstenu de toute prise de position, ainsi que sa vocation jurassienne l'y oblige.

Dans nos colonnes rédactionnelles nous avons mis à disposition des trois courants d'idées une part égale, pour leur permettre de s'exprimer.

Une fois de plus, nous devons préciser que la partie rédactionnelle d'un journal est indépendante de sa partie publicitaire. «L'Impartial» observe à ce propos une séparation nette, non équivoque, et la rédaction veille à préserver jalousement ses prérogatives.

Les différentes tendances ont loué librement l'espace publicitaire durant la campagne qui a précédé le vote.

Une seule exception doit toutefois être portée à la connaissance du public. Nos services de publicité ont été contraints de refuser une seule annonce publicitaire, parce que celle-ci comportait une attaque per-

sonnelle contre un membre de la Troisième force.

Cette décision n'est pas particulière, elle s'inscrit dans une ligne observée par notre journal qui a toujours refusé, pour des questions de responsabilité juridique, ce genre d'annonces.

A notre connaissance, les autres journaux jurassiens ont agi de même en raison des mêmes considérations.

Un tel incident s'est déjà produit lors d'une campagne électorale neuchâteloise. Ce précédent établit clairement qu'il s'agit là d'une règle strictement observée.

Cette mise au point est nécessaire, attendu que, transmis de bouche à oreille, ce refus a gagné en ampleur ainsi qu'en témoignent les lettres de protestations parvenues à notre administration. Reçus un à un, nos interpellateurs ont tous reconnu le bien-fondé de notre décision. Leur réaction était due à une information puissamment déformée.

Nous espérons, par cette explication publique, avoir dûment informé nos lecteurs. Nous restons à la disposition de tous ceux qui souhaitent obtenir un complément d'information: téléphone (039) 21 11 35, durant les heures de bureau.

«L'IMPARTIAL»

Six préfets du Jura sur sept en appellent à l'unité du Jura

Six préfets du Jura, ceux de Laufen (Jacques Gubler), de La Neuveville (Marcel Houllmann), de Porrentruy (Jean Jobé), de Moutier (Roger Macquat), de Delémont (Henri Parrat) et des Franches-Montagnes (Charles Wilhelm) viennent de lancer un appel à l'unité du Jura. Le préfet de Courtelary (Marcel Monnier) n'a pas signé cet appel.

Voici la déclaration intégrale des six préfets du Jura:

«Réunis le 27 juin 1974, les préfets du Jura ont pris connaissance du résultat de la votation populaire du 23 juin et constatent qu'une faible majorité s'est dégagée en faveur de la création d'un canton du Jura.

«Le 10 juin dernier, ils avaient émis le vœu qu'après la votation du 23 juin, quel qu'en soit le résultat, les représentants de toutes les tendances se rencontrent, dans un climat serein et objectif, en vue de trouver une solution susceptible d'éviter l'éclatement définitif du Jura.

«Les préfets du Jura sollicitent les hommes et les femmes, que l'unité du pays jurassien ne laisse pas indifférents, à s'exprimer tant au sud qu'au nord du Jura.

«Ils souhaitent que les églises du Jura mettent tout en œuvre pour sauvegarder l'unité.

«Ils demandent aux partis politiques et mouvements jurassiens de toutes tendances, de promouvoir un esprit de concorde et de tolérance, de susciter une réflexion tranquille sur l'avenir du Jura et de prendre leurs responsabilités en vue d'éviter l'éclatement du Jura.

«Ils affirment qu'il est temps, maintenant, pour tous les Jurassiens, d'oublier les rancunes, de se tourner vers l'avenir et de collaborer loyalement et efficacement à l'édification d'un Jura uni.

«Ils insistent auprès des grandes associations jurassiennes, telles que l'ADIJ (Association pour la défense des intérêts du Jura), Pro Jura, l'Emulation, l'Université populaire, ainsi qu'auprès de toutes les associations culturelles, professionnelles, sportives et autres, groupant des citoyens du sud et du nord du Jura, pour qu'elles

jouent pleinement leur rôle de conciliation et d'information.

«D'ores et déjà, les préfets sont prêts à collaborer activement à toute action visant à maintenir l'unité du Jura, le sort du Laufonnais étant laissé au choix de ses habitants».

Dans le canton de Berne, les préfets ne sont pas désignés par le gouvernement, mais élus par le corps électoral des districts.

Pour sa part, cette semaine, le préfet du district de Courtelary, M. Marcel Monnier, publiait une déclaration dans laquelle il déclarait: «Dimanche dernier, les électeurs du district de Courtelary ont démontré clairement qu'ils repoussaient toute idée de séparation. Compte tenu de l'écrasante majorité issue des urnes, le préfet se propose de réunir prochainement les députés, les maires et les représentants des partis politiques pour discuter de l'avenir du district. Il n'est nullement dans ses intentions d'infléchir la position de qui que ce soit, ce serait faire fi d'un vote démocratique». (ats)

MEMENTO

Jura

Tavannes: 52e fête jurassienne de gymnastique, samedi et dimanche (éventuellement 6 et 7 juillet). Participation: 33 sections avec 500 gymnastes. 260 gymnastes individuels. Emplacement de fête: aux environs immédiats des collèges et au stade d'Orange. Samedi soir: soirée récréative à la salle communale.

Pro Senectute Jura Sud: service d'information et d'action sociale pour le 3e âge. Consultations et visites sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20. Centre social protestant: Service de consultation personnelle, conjugale et sociale, sur rendez-vous, téléphone (032) 93 32 21.

Urgences médico-dentaires: Association du Jura des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés: tél. (066) 66 34 34 renseigne.

Voir autres informations jurassiennes en page 23

RECONVILIER

Personne ne veut s'intéresser à un poste de conseiller de paroisse

Jeudi soir, l'assemblée de la paroisse réformée de Reconvilier s'est réunie, sous la présidence de M. Carnal, président des assemblées, en présence d'une trentaine d'ayants-droits. Le procès-verbal et les comptes ont été acceptés, ces derniers bouclent avec un actif de 1147 fr. 95. Il s'agissait de nommer un conseiller de paroisse, à la suite de la démission de Mme Kohler; malheureusement tous les contacts pris par le Conseil de paroisse n'ont pas abouti, et il n'y a eu aucune nomination. L'assemblée a décidé de revoir ce cas lors de l'assemblée de fin d'année, où toutes les autorités paroissiales seront en réélection. (kr)

SORVILIER

Quarante ans de service

M. Marcel Voutat vient d'être fêté pour ses quarante ans de service comme caissier de la commune bourgeoise de Sorvilier. (kr)

Jourdu lait.
Plaisir et santé.

Un jour de trêve pour votre organisme. Une journée de plaisir pour vous. Sans renoncer à aucune substance essentielle.

Le lait est riche en protéines. Il contient d'importants acides aminés. C'est une source essentielle de phosphore et de calcium.

marai Jourdu lait
Jeudi

ACTION

pour la soif de juin.

Profitez-en!
La soif vous reviendra moins cher.
Meltina. Le désaltérant fruité. Vous le trouverez à votre goût.



* Maintenant encore plus fruité.

Lintas ME 9-74

HF
Le Discount du Marché
Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 23 26

SIEMENS

| | | |
|-----------------------|-------------------|---------------|
| LAVE-VAISSELLE LADY L | 2298.- | 1798.- |
| LAVE-VAISSELLE LADY S | 1368.- | 1160.- |
| ASPIRATEUR LUGE 3200 | 498.- | 438.- |

Profitez de nos prix **Discount** les plus bas

A VENDRE
éventuellement à louer

l'Hôtel-Restaurant du Jura à Damphreux

Conditions favorables. Hypothèques à disposition. Il serait également vendu avec l'hôtel-restaurant un terrain d'une superficie d'environ 8 hectares.

Convient particulièrement pour l'aménagement d'une colonie de vacances, centre équestre ou touristique.

Pour visiter et traiter, s'adresser à :
Me Paul Petignat, notaire, 2900 Porrentruy, chemin de la Gare 7, tél. (066) 66 34 15.

A VENDRE
ou à louer petit

camion FIAT diesel 1 1/2 tonne

mod. 1961, bon état
garantie 100 %
Fr 2800—

Garage de l'Erguel
Dalla Bona
VILLERET
Tél (039)
41 34 76 - 77 - 78

Pour vacances...
A VENDRE
ou à louer petit

CHALET

DE VACANCES

au bord du lac de Neuchâtel, rive Neuchâtel-Yverdon, complètement meublé.

Ecrire sous chiffre AC 14771 au bureau de L'Impartial.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

2

André Frambois

La neige était rouge

EUREDIF, COLLECTION ATMOSPHERE

— Vous rassembleriez tous ces bouquins, dit-il à l'OPJ et vous les expédieriez à l'Office. On en tirera peut-être quelque chose d'intéressant ?

En remettant l'un des livres en place sur l'étagère, Bérard remarqua qu'il avait fait tomber quelque chose. Il se baissa et ramassa l'objet qui devait marquer une page. Il s'agissait d'un ticket de métro. Il portait une inscription au verso. Une adresse qu'il eut du mal à déchiffrer car elle était inscrite au crayon :

Manfred NEUDECK
45, rue Saint-Dominique
PARIS (7e)

Le commissaire Bérard glissa le carton dans sa poche, et, sans plus attendre, demanda à l'OPJ d'introduire les témoins qu'on avait rete-

nus dans une pièce voisine après un premier interrogatoire.

La première personne à être entendue s'était présentée spontanément aux enquêteurs. Il s'agissait d'une femme d'une soixantaine d'années : la veuve Léontine Valencourt, sans profession, qui occupait l'appartement contigu à celui de la victime.

— Monsieur le commissaire, c'est un crime passionnel ! déclara-t-elle sans ambages.

— Ah ? Et qu'est-ce qui vous fait penser cela ?

— Avec la vie que menait cet individu, ça ne pouvait finir que de cette façon !

— Vous connaissiez la victime ?

— Oh ! non, monsieur le commissaire, fit-elle en esquissant un geste de dénégation indignée.

— Alors, pourquoi portez-vous sur lui un jugement si catégorique ?

La veuve parut soudain fort embarrassée. Elle rougit et finit par dire, d'un air gêné :

— L'une des pièces de mon appartement est voisine de cette chambre... Il suffit d'ouvrir la porte d'une penderie murale pour entendre tout ce qui se passe ici...

Bérard ne put s'empêcher de sourire.

— Je suppose, dit-il, que cette porte de placard devait être souvent ouverte ?

— Monsieur le commissaire... Je ne voudrais pas que vous puissiez supposer... Vous savez, on entend fort bien d'une pièce à l'autre... Il me suffit de prêter l'oreille...

— Ma réflexion n'est ni une critique ni un jugement. Vous étiez chez vous. Vous aviez parfaitement le droit d'ouvrir la porte de votre penderie si cela vous plaisait. Pourquoi dites-vous qu'il s'agit d'un crime passionnel ? Vous avez des indices précis ?

Léontine Valencourt se redressa soudain telle une prédatrice anglicane annonçant à un auditoire subjugué, la venue prochaine de l'heure du Jugement Dernier.

— La débauche et le vice ne peuvent conduire les hommes qu'à une fin semblable. A mon avis, cet individu a été tué par jalousie par l'une de ses innombrables maîtresses...

— Vous oubliez, madame, que c'est un homme qui a abattu la victime !

Elle ne sembla pas démontée par cette remarque.

— Il s'agit, sans doute, du « protecteur » d'une de ces créatures !

— Hagen recevait donc souvent des visites féminines ?

— Oui. Et c'était rarement les mêmes personnes. Il fallait les entendre rire ! Quant aux propos... C'est bien simple, devant un tel scandale, j'avais envisagé de me plaindre au gérant

seulement

YASHICA

Fr. 648.-

ELECTRO ITS

Appareil reflex 24x36 mm. avec obturateur à rideau métallique contrôlé électroniquement (de 2 secondes à 1/1000 sec.), posemètre électronique, objectif 1:1,8/50 mm., et boîtier noir



UNIPHOTO SA

la
personnalisation
du service

La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Aubert - Photo-Ciné Nicolet; Cernier: Photo Ciné Schneider; Le Locle: Photo-Ciné Curchod-Nicolet; St-Imier: Photo-Ciné Moret; Ste-Croix: Photo-Ciné Agliasa; Fleurier: Photo-Ciné Schelling

pour qu'il ramène ce locataire à un peu plus de décence...

— Connaissiez-vous quelques-unes des amies de la victimes ?

Elle eut de nouveau un haut-le-corps.

— Je n'ai jamais eu ni de loin ni de près, de contacts avec ces créatures. Je suis une femme respectable. Mon mari, qui est mort durant la dernière guerre, était dans les affaires. J'ai un fils colonel et ma fille est mariée avec un magistrat.

Bérard comprit qu'il ne tirerait rien de plus de ce témoin. Il s'empressa de congédier la veuve en s'efforçant de garder son calme.

— Complètement ravagée, la pauvre vieille, dit-il à l'OPJ qui avait assisté, goguenard à l'interrogatoire.

On introduisit ensuite un jeune homme d'une vingtaine d'années. Il était le seul à avoir vu s'enfuir les assassins.

— Alors, que savez-vous ?

Impressionné par les moustaches à la Brasens et la carrure athlétique du commissaire, le témoin ravalait nerveusement sa salive avant de parler.

— Voilà, dit-il. Je rentrais du cinéma hier soir...

— Vous voulez dire, ce matin ?

(A suivre)

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Dès lundi prochain dans les établissements publics

Le «service compris» est obligatoire

Dès le 1er juillet 1974, soit lundi prochain, la Convention collective nationale de travail de la restauration et de l'hôtellerie entrera en vigueur avec force obligatoire dans tous les cafés, restaurants et hôtels du pays. Pour les quelques 25.000 entreprises de ce secteur où travaillent 160.000 employés, l'entrée en vigueur de la convention coïncidera avec l'introduction obligatoire du «service compris» qui, selon la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers ne «contribuera pas seulement à établir davantage de clarté dans le secteur des prix, mais également à mettre fin à la situation chaotique régnant sur les actuelles méthodes de rétribution du personnel».

La convention collective, dont le champ d'application a été étendu par le Conseil fédéral dans son arrêté du 17 mai dernier innove principalement dans le domaine des salaires. Elle stipule en effet que le personnel de service a droit à un salaire fixe ou à un salaire garanti ou, troisième solution, peut toucher une part du chiffre d'affaires brut décollant des mets et des boissons. Il appartient à l'employeur de choisir l'un de ces systèmes de rémunération, mais il est interdit au personnel de chercher à obtenir d'autres suppléments pour son service.

Les pourboires sont donc supprimés et, dans tous les cafés, restaurants et hôtels de Suisse, les prix devront être nets dès le 1er juillet. Une commission de surveillance est constituée par les associations contractantes et un office de contrôle, avec siège à Bâle, est chargé de vérifier les plaintes concernant l'inobservation de la convention dans les différents établissements. Si des clients remarquent que les prix ne sont pas nets dans certaines établisse-

ments ou que certaines autres entreprises ont profité de l'introduction du «service compris» pour augmenter de façon injustifiée leur prix de base, ils pourront donc se plaindre soit à l'office de contrôle à Bâle, soit au délégué du Conseil fédéral à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices.

Les infractions à la convention sont passibles d'une peine pouvant aller de 100 à 1000 francs. En cas de récidive ou de contravention intentionnelle aux prescriptions, la peine conventionnelle ira de 200 à 2000 francs.

22 recours ont donné l'occasion au Conseil fédéral de préciser certains points de la convention élaborée après plusieurs années d'effort. A l'exception des recours contre l'extension de la convention collective aux cantines d'entreprise et aux restaurants du personnel qui ont été acceptés, le Conseil fédéral a refusé tous les autres. Il a en effet repoussé les plaintes contre l'introduction du «service compris» et répondu aux entreprises qui déclaraient qu'un tel système est injuste pour les employés et ne tient pas compte des profondes différences existant entre les entreprises du secteur, que la possibilité offerte aux employeurs de choisir entre trois systèmes de rétribution indique clairement que les différences ont été prises en considération. Les recours qualifiant d'injuste l'extension de la convention aux cabarets et aux «dancings» ont également été repoussés, le Conseil fédéral les jugeant irrecevables.

PRIX FIXE DE LA BIÈRE

L'introduction du service compris dans les établissements publics suisses dès le 1er juillet conduira également à un prix fixe de la bière. La Société

suisse des brasseurs indique à ce propos que le prix d'un verre de bière pression (3 dl.) a été fixé à 1 franc; celui de la bière spéciale (3 dl.) à 1 fr. 10; et le demi de pression à 1 fr. 40.

Quant aux bières en bouteille, le prix de la petite «spéciale» s'élèvera à 1 fr. 60; de la bière forte à 1 fr. 70; en bouteille de 7 dl., la normale coûtera 2 francs, et la spéciale 2 fr. 20.

Ces prix de détail avaient été fixés le 1er mai dernier par les brasseurs suisses, en accord avec la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, et sur autorisation du délégué à la surveillance des prix, M. Léo Schurmann. Ces prix peuvent être majorés à condition toutefois que des motifs valables soient invoqués et puissent être prouvés. Des exceptions, à ce propos, sont admises pour les établissements situés dans des régions de montagne, où les frais d'approvisionnement sont plus importants qu'en plaine. (ats)

ESSO-SUISSE

Bénéfice augmenté de 689%

Le bénéfice net d'Esso (Suisse) a augmenté en 1973 de 689,3 pour cent pour passer à 32,4 millions de francs. Le chiffre d'affaires net s'est accru de 45,2 pour cent pour s'établir à 552 millions de francs. En pourcentage des fonds propres, le «cash flow» s'élève à 45,0 pour cent (1972: 18,4 pour cent). Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale la répartition d'un dividende de 20 pour cent.

(Aucun dividende n'a été distribué l'année précédente).

L'importante augmentation du chiffre d'affaires est surtout due à l'évolution des prix de vente à la suite de la hausse considérable du coût des produits pendant l'année, le tonnage total de tous les produits d'Esso (Suisse) n'ayant augmenté que de 6,8 pour cent pour passer à 2,61 millions de tonnes, indique le rapport annuel. Par rapport à l'année précédente, les recettes moyennes de la société ont augmenté de 18,3 pour cent pour le supercarburant, 64,5 pour cent pour l'huile de

chauffage extra-légère, et seulement de 4,4 pour cent pour l'huile lourde.

La capacité de production de la raffinerie de Colombey (VS) a été exploitée à plein. La quote-part d'Esso au brut traité s'est montée à 1,13 million de tonnes se répartissant comme suit sur les pays d'origine: Libye 58,5 pour cent, Arabie séoudite 40 pour cent et Algérie 1,5 pour cent.

De son côté, la société Avia, qui groupe quinze importateurs suisses indépendants a décidé de baisser de deux centimes, dès lundi prochain, le prix à la livraison de son essence normale et super dans ses quelque 700 stations-service réparties dans le pays. Cette mesure déclare la société Avia, a pu être prise en raison de la détente dont bénéficie actuellement le marché libre européen.

Avant Avia, Migrol avait réduit également de deux centimes le prix maximal de son carburant, et Shell d'un centime.

AU CONSEIL NATIONAL

Les xénophobes cherchent un nom

La session d'été des Chambres fédérales s'est achevée vendredi matin. Pour sa part, le Conseil national a tout d'abord entendu quelques interventions personnelles et décidé de confier à une commission le soin de régler la querelle surgie entre députés nationalistes et républicains des deux observances, au sujet de la dénomination du groupe dont ne fait plus partie M. Schwarzenbach. La grande Chambre s'est encore occupée de diverses constitutions cantonales révisées, elle a classé l'initiative de M. Reich (rep-ZH) pour «une politique humaine à l'égard des étrangers», et elle a procédé aux votations finales traditionnelles.

Dans son discours de clôture, le président Muheim n'a pas manqué de remercier chacun pour le travail fourni, et souhaité à tous de passer un bon été.

ECOLES POLYTECHNIQUES

Le postulat de M. Eisenring (pdc-ZH), demandant la prorogation du régime actuellement en vigueur en ce qui concerne les écoles polytechniques fédérales, en attendant que les experts aient achevé de préparer la nouvelle loi, a été accepté par le conseiller fédéral Huerlimann. Le chef du Département de l'intérieur, en revanche n'a admis que sous forme de postulat la motion dans laquelle M. Leutenegger (udc-ZH) suggérait l'élaboration d'une disposition constitutionnelle consacrée à l'épuisement des ressources naturelles. Répondant enfin à une interpellation de M. Stadler (pdc-SG), M. Huerlimann a ex-

posé la situation en matière de subventions fédérales pour la protection des eaux: le versement se poursuit selon des priorités à établir avec les cantons, quel que soit l'état des finances fédérales.

La décision de confier à une commission la question de la dénomination des groupes où se retrouvent les membres de l'Action nationale et les républicains opposés à M. Schwarzenbach a été prise sans opposition. Il en a été de même à propos des constitutions cantonales révisées. L'initiative de M. Reich, retirée par son auteur, a été classée, conformément aux vœux de la commission.

A l'occasion des votations finales, la modification de la loi sur l'AVS a été approuvée par 134 voix sans opposition. Mini-réforme de la loi sur l'aide aux Universités par 131 voix contre 0, l'arrêté concernant l'initiative populaire sur l'emprise étrangère et le surpeuplement par 121 voix contre 4, la modification de la loi sur le blé par 145 voix sans opposition, le rapport sur la sauvegarde de la monnaie par 139 voix, la loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne par 138 voix, l'arrêté sur l'économie sucrière par 123 voix et la loi sur l'élevage du bétail dans les régions de montagne par 135 voix contre 6. (ats)

Votations finales aux Etats

Le Conseil des Etats, de son côté, a procédé vendredi aux votations finales. Il a adopté définitivement la modification de la loi sur l'AVS par 26 voix, l'aide aux Universités par 32 voix, l'arrêté dans lequel il propose le rejet de l'initiative contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse par 31 voix, la loi révisée sur le blé par 32 voix, les mesures pour sauvegarder la monnaie par 32 voix, l'aide aux investissements dans les régions de montagne par 29 voix, l'arrêté sur l'économie sucrière par 32 voix et la loi sur l'élevage de bétail dans les régions de

montagne par 27 voix contre 1. Au sujet de cette dernière loi, le sénateur qui a voté «non», M. Heimann (ind-ZH), a brièvement motivé son opposition. Il a déclaré qu'il admettait fort bien le principe de l'aide aux éleveurs de bétail, mais qu'il s'opposait à l'aide spéciale telle qu'elle est prévue dans la loi en question. Le président Baechold (rad-SH) a enfin déclaré close la session d'été après avoir remercié les parlementaires pour le travail accompli et leur avoir souhaité de bonnes vacances.

(ats)

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Commission du tarif

Un projet sans surprise

Le projet de la Commission du tarif horloger avec les Etats-Unis est d'abord marqué par un grand conservatisme. La classification actuelle charrie déjà avec elle le «limon» des tarifs de 1922 et de 1930. Le nouveau projet photographié en fait la nomenclature actuelle tout en donnant des numéros nouveaux aux rubriques. Le projet n'innove substantiellement que sur un point: une nouvelle position est créée pour les articles électriques et électroniques comportant un droit ad valorem de 6 pour cent avec un minimum de 0,75 dollar. C'est bien grosso modo la moyenne de la charge acquittée par

1. Modification dans distinction entre montres et horlogerie gros volume: définition Bruxelles dès 12 mm. serait adoptée.
2. Distinction entre mouvements conventionnels et mouvements électriques-électroniques: d'un côté, mouvement mécanique défini par source d'énergie mécanique, d'un autre côté «autres mouvements», couvre mouvement électrique, en bref, ceux des générations 0 et 1, et électroniques, ceux des générations 2, 3 et 4.
3. Le tarif douanier américain continuera à ne pas connaître les montres comme telles mais chargera séparément mouvements, boîtes et bracelets.
4. Le marquage des montres reste inchangé.
5. Le projet garde la distinction entre nombre de pierres et dimensions sur les montres conventionnelles.
6. Les ajustements, là où ils existent, seraient directement incorporés dans la charge douanière et non comptés en addition.
7. Idem pour automatique.
8. Montres électriques, voir définition plus haut, paieraient 6 pour cent, mais pas moins de 0,75 dollar. Cela représenterait une réduction charge actuelle.
9. Montres électroniques, voir définition plus haut, paieraient également 6 pour cent, mais pas moins de 0,75 dollar, ce qui représenterait une augmentation de quatre à six fois la charge actuelle.
10. Boîtes de montres: pas de changement.
11. Cadran: Pas de changement.
12. Pierres: Pas de changement.
13. Ponts et platines: Pas de changement.
14. Assemblies and sub-assemblies: la rédaction est nouvelle, mais les droits demeurent sensiblement les mêmes.
15. Fournitures pour fabrication: Pas de changement.
16. Fournitures pour réparations: Pas de changement.

Italie: aberrant...

Depuis jeudi matin, le dépôt à l'importation en Italie se monte à la valeur exacte de la facture de la marchandise importée. Le dépôt à l'importation passe ainsi de 50 à 100 pour cent. Ce durcissement aberrant est de nature à compromettre tout le système des échanges avec l'Italie. (b)

les produits électriques et électroniques actuellement importés par les USA sous forme de droits spécifiques croissants selon le nombre de pierres. Ce nouveau taux moyen mais ad valorem favorisera l'importation des produits électroniques des anciennes générations dont la charge serait abaissée, mais il y a pénalisation des importations des générations les plus récentes dont la charge s'accroîtra de quatre à six fois environ.

La position protectionniste américaine visant à protéger les secteurs de pointe dans le domaine électronique ne manquera pas de susciter des réactions en Europe.

Dans le projet, on peut signaler les points suivants que relève M. R. Retornaz, directeur de la FH.

«Première» européenne au pénitencier de Bochuz

Johnny Hallyday, Raymond Devos... et les détenus

La Télévision suisse romande, avec Christian Defaye comme journaliste et Jean-Pierre Chanel comme réalisateur, a donné un relief tout particulier à son émission «Bon dimanche, Monsieur X», en la tournant vendredi après-midi au pénitencier vaudois de Bochuz, dans la plaine de l'Orbe, avec les concours de détenus, du chanteur Johnny Hallyday et du fantaisiste Raymond Devos. Ce fut en fait une «pre-

mière» européenne car, alors que Johnny Hallyday s'était vu refuser par les autorités françaises l'autorisation de se produire dans une prison pour émission télévisée, l'accord a été donné par le Département vaudois de justice et police et la direction des établissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe. C'est la première fois que, sur le Vieux continent, une émission de télévision est organisée avec les détenus d'un pénitencier, le programme étant choisi en accord entre eux et la télévision.

A VISAGES DÉCOUVERTS

Trois détenus, à visages découverts, se sont entretenus avec Johnny Hallyday (qui a fait autrefois de la «maison de correction») et avec Raymond Devos (qui fut prisonnier de guerre), avec comme seul public, dans la salle, quelque 180 autres détenus. La discussion a porté, très librement, sur la privation de la liberté, la préventive et les longueurs de l'instruction, la semi-

liberté, l'évasion, la réinsertion dans la société. L'un des prisonniers, qui est sur le point de recouvrer la liberté, a fait part de ses impressions. Avant l'émission, lors de sa préparation, un détenu du pénitencier vaudois avait dit: «Chaque prisonnier a le moral de la durée de sa peine».

A part l'entretien, les détenus ont eu droit à un spectacle de variétés de qualité, avec des chansons de Johnny Hallyday, accompagné de son orchestre de douze musiciens, et des sketches de Raymond Devos.

On remarquait aussi Michel Mallory, auteur de chansons demandées par les détenus de Bochuz: «Les portes du pénitencier», «Noël interdit», «La prison des orphelins», «J'ai besoin d'un ami». Il faut souligner que Johnny Hallyday avait renoncé à un gala pour venir spécialement à Bochuz et que, comme Raymond Devos, il avait renoncé à tout cachet.

L'émission «Bon dimanche, Monsieur X» a été créée par la TV romande il y a trois ans. Celle tournée à Bochuz sera diffusée en différé, probablement à la fin de cette année ou au début de l'an prochain. Elle a été réalisée pour permettre aux intéressés de faire part de leurs impressions personnelles sur les problèmes les concernant, mais il s'agit d'une émission de détente et non d'un «dossier». (ats)

Aide au développement

L'aide au développement est en progression dans notre pays: en 1973, les cantons et communes ont accordé une somme de 3.352.000 francs pour le tiers monde, c'est-à-dire 400.000 francs de plus qu'en 1972. 13 cantons et 77 communes ont en effet décidé de contribuer pour 526.000 francs à l'aide humanitaire et pour 2.826.000 francs à la coopération au développement. Une partie importante de cette dernière somme est destinée à des projets de la communauté de travail Swissaid - Action de carême - Pain pour le prochain - Helvetas, comme l'indique un communiqué publié vendredi, ces quatre organisations d'entraide, ont mis sur pied spécialement à l'intention des cantons et communes une liste commune contenant un choix parmi leurs projets respectifs. (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Télex 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

Achetez le café, le thé et les fortifiants à bas prix à la Coop!

8.95 200 g (prix recommandé: 11.90)

8.40 550 g (prix recommandé: 11.35)

5.70 100 g (prix recommandé: 8.10)

6.40 100 g (prix recommandé: 8.50)

5.20 100 g (prix bas permanent à la Coop)

2.75 100 g (prix bas permanent à la Coop)

5.60 100 g (prix bas permanent à la Coop)

5.40 100 g (prix recommandé: 6.90)

4.80 100 g (prix recommandé: 6.40)

10.65 200 g (prix recommandé: 15.40)

12.30 200 g (prix recommandé: 16.40)

9.50 200 g (prix bas permanent à la Coop)

10.60 200 g (prix bas permanent à la Coop)

10.65 200 g (prix recommandé: 15.40)

5.20 300 g (prix recommandé: 6.80)

Action! Nescoré 250 g **5.90** au lieu de 10.50

Les thés aussi – particulièrement avantageux à la Coop:

| | | |
|---|-------------|--|
| LIPTON'S TEA 25 port. à 2 g | 1.40 | au lieu du prix conseillé de 2.- |
| La grande marque mondiale - à prix fortement réduit chez Coop. | | |
| ENGLISH BROKEN TEA | | |
| 50 portions à 2 g | 1.10 | |
| Le thé corsé à la façon anglaise, plein de saveur. | | |
| CEYLON TEA English Blend | | |
| 100 portions à 1,6 g | 1.50 | |
| Un thé Ceylon de bonne qualité, très économique. | | |
| YAMINDA TEA finest Ceylon | | |
| 25 portions à 2 g | -.75 | |
| Un excellent mélange de thés du Ceylon de toute première qualité. | | |
| Cynorrhodon 25 portions à 2,5 g | -.70 | et d'autres sortes de thés et tisanes que vous trouverez dans votre magasin Coop habituel. |
| Camomille 25 portions à 1 g | -.50 | |
| Menthe 25 portions à 1 g | -.50 | |

Boissons fortifiantes à prix avantageux à la Coop!

| | Prix bas permanent Coop: | Prix indicatif: |
|-------------------------------|--------------------------|----------------------|
| sanoquick 700 g | 4.40 | une exclusivité Coop |
| suchard express 1000 g | 6.75 | 9.60 |
| Nesquik-banago 1000 g | 7.10 | 9.90 |
| sanomalt 800 g | 4.90 | 10.20 |
| Dawamalt 1000 g | 6.60 | 8.30 |
| Ovomaltine 1000 g | 8.30 | 11.70 |

Action! Ovomaltine

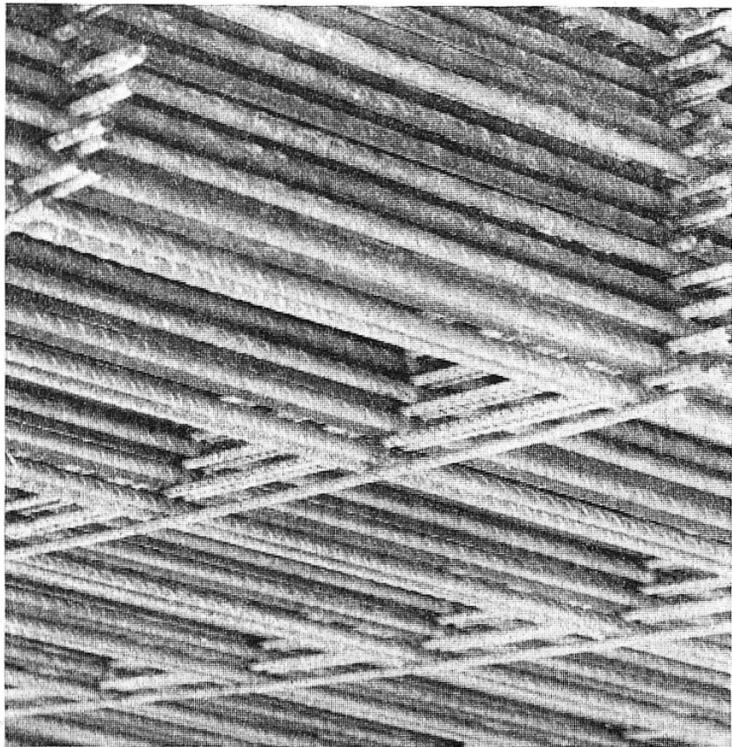
500 g

4.50

Prix net

COOP
-0%

Cherchez et...



Beaucoup trop facile notre photo-dévinette de la semaine dernière! Tous ceux qui ont répondu à notre question ont trouvé juste, à part quelques lecteurs qui ont cru reconnaître: un éventail, un tissu rayé posé en biais et dont on distingue les fils du tissage, et des bardeaux (tuiles de bois).

En réalité, il s'agissait bel et bien d'un toit, mais recouvert de tuiles... en tuile, ainsi que le prouve notre petite photo. Donc, beaucoup de réponses exactes, parmi lesquelles le tirage au sort a désigné comme gagnant M. Paul Theurillat, Dr-Schwab 7, à Saint-Imier, qui recevra sous peu son prix.



Et voilà (grande photo) un nouveau mystère que nous soumettons à votre sagacité. Comme ce sont bientôt les vacances et que vous avez plus de temps pour réfléchir, nous l'avons choisi un peu plus difficile. Mais fût-ce comme vous l'êtes tous, vous allez tout de même découvrir ce que représente cette image. Ecrivez-le nous sur carte postale, envoyée avant mercredi à midi, et adressée à la rédaction de « L'Impartial », case postale, La Chaux-de-Fonds. Les enfants sont priés d'indiquer leur âge. Bonne chance!

UN JEUNE CHANTEUR BELGE

JACQUES HUSTIN

Jacques Hustin est né à Liège au printemps. Mais cette année là, quand le joli mois de mai est revenu, le muguet en Europe, fleurissait sous les bombes. C'était en 1940, en Belgique... «Belge»?

Oui je le suis. C'est ma nationalité, pas un particularisme, un régionalisme ou un exotisme. Les gens parfois ici, me demandent « Vous parlez belge ». Je parle français. Parler wallon en Wallonie, breton en Bretagne. Non. C'est un pas en arrière, je serais plutôt pour une langue universelle...

Etre belge m'a permis d'apprendre mon métier sur scène, très vite. De travailler en fait comme si j'habitais la province. Or un provincial français n'aurait pas cette chance. Tout part de Paris, rien de Brest ou de Clermont-Ferrand.

En 1974, au début de l'été de son âge, dans la belle saison de son talent, Jacques Hustin peut déjà faire le bilan d'une passion, celle qui le lie depuis son adolescence à la chanson. Au début, bien sûr, il y eut une guitare. Au début, bien sûr, on a les maîtres qu'on mérite... Et ceux que Jacques Hustin s'est choisis, s'appellent Jacques Brel, Francis Lemarque, Léo Ferré.

COLLECTION DE MÉDAILLES

Et puis, comme un élève doué qu'il est, Jacques Hustin accumule les « bulletins » élogieux (délivrés par toute la



presse francophone). Jacques collectionne également les médailles. Premier Prix au festival de Spa (1965) après un premier prix au festival d'Obourg (1964). Prix Sabam (1966), Hermine de Bronze au festival de Rennes (1967). Premier prix au festival international de Roumanie (1968). Grand Prix du disque de l'Académie Charles Cros en 1969... Un passage à l'Olympia en 1972... Sélection enfin pour représenter son pays natal, la Belgique au Grand Prix

Eurovision 74. Jacques Hustin s'intéresse à toutes les formes d'art.

« J'ai réalisé des panneaux décoratifs pour des restaurants. C'est sans doute ce qu'on appelle de la peinture alimentaire. Mais lorsque j'ai voulu peindre vraiment, aborder l'art abstrait, je me suis cassé le nez contre la toile. La chanson est devenue alors mon véritable moyen d'expression. Le public est une toile aussi, mais chaude et mouvante ».

ROMANTIQUE

L'élève Hustin a fait ses classes, il a su tempérer ses colères et fortifier ses tendresses, il écrit de plus en plus des musiques qui lui ressemblent. Marcel Achard le baptise « Le Fortunio de la chanson ». Romantique c'est vrai, il l'est, Mais avec ce qu'aujourd'hui a ajouté à la fiévreuse sensibilité des amoureux d'hier, la lucidité.

Cette lucidité apparaît très vite au sein des déclarations de Jacques :

« Paris ? j'y suis arrivé avec ma guitare, mes mélodies, mes illusions. J'ai chanté Rive Gauche et je me voyais déjà « passer sur la rive droite ».

J'ai gardé ma guitare, mais perdu mes illusions. Le vedettariat, je sais ce que c'est. Après avoir gagné un grand festival en Roumanie, je suis devenu vedette en un jour dans ce pays ami. Et alors ? Je n'aime pas ça. L'argent ?... Pourquoi faire... Si, tout de même enregistrer tout ce dont j'ai envie dans les meilleures conditions possibles. La Réussite ? Ce serait pour moi la possibilité de réinvestir mon argent et mon énergie dans le métier que j'ai choisi et que j'aime : LA CHANSON. » (app)

Roger GUELL

same di magazine

Amabilités

Un chirurgien avait fait paver une allée du jardin de sa villa. Quand le travail fut terminé, le médecin montra au contremaître la petite couche de sable que les ouvriers avaient répandue sur les pavés et dit en souriant :

— C'est probablement pour que je ne voie pas que le travail est mal fait, n'est-ce pas ?

L'autre regarda le chirurgien droit dans les yeux et répondit :

— Pas du tout ! Mais j'en connais, moi, qui font couvrir leur mauvais boulot par une couche de terre !

Mots croisés

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

DE J. LE VAILLANT: No 1341

HORIZONTELEMENT. — 1. Epargnât. 2. Peut qualifier un nerf. 3. Avalée. Améliora. 4. Se trouve à l'est de la France. Il sort quand il est pressé. 5. Article. Petite rivière bretonne. Pour la négation. 6. Parcours des yeux. Commune du midi de la France. 7. Il fait parfois rougir. On sait qu'ils ont partout pour occupation d'assurer sans répit leur respiration. 8. Essaya de tromper. Surface. 9. Eplucheraient. 10. Se montrèrent audacieux. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT. — 1. Emporta. On a pu constater que ses débordements causent aux riverains bien des désagréments. 2. On les voit toujours aller ventre à terre. 3. Elles sont pleines de vers. Privée de compagnie. 4. Adverbe. Possède. Fatiguer. 5. Il ne disait pas toujours la vérité. Ne tient pas une grande place sur la terre. 6. La voie lactée. Tête d'anguille. 7. Ne se dit pas à la synagogue. Mettait un bout neuf à une chaussette. 8. Ils sont à six en comptant le bon. Ville américaine. 9. Canton français. Fleuve d'un petit pays. 10. Empreinte. Jeux de plein air.

Solution du problème paru samedi 22 juin

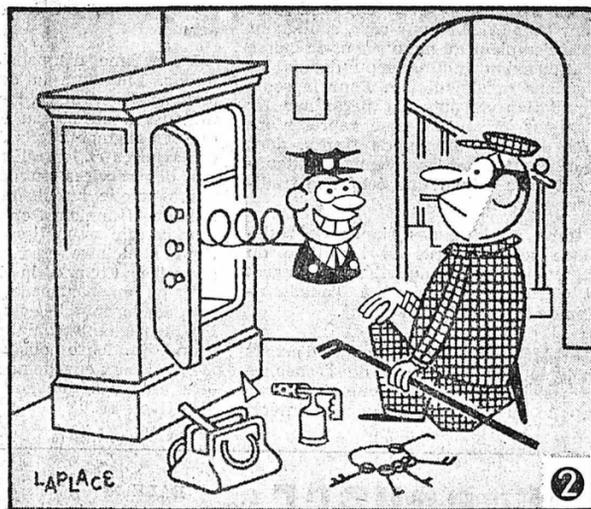
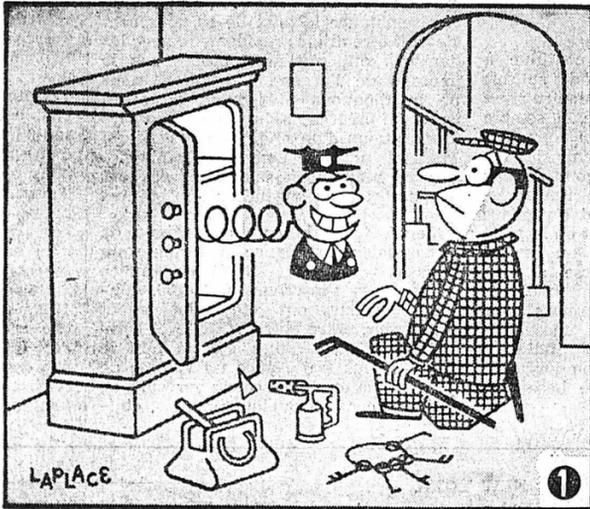
HORIZONTELEMENT. — 1. Approbatif. 2. Périlonite. 3. Précarités. 4. As ; aider. 5. Ter ; sûreté. 6. Ecus ; ré ; il. 7. Rumine ; cri. 8. Ote ; issues. 9. Neume ; Erne. 10. Térée ; tête.

VERTICALEMENT. — 1. Appâteront. 2. Persécutee. 3. Pré ; rumeur. 4. Rica ; si ; me. 5. Otaïs ; née. 6. Bordures. 7. Anière ; set. 8. Titre ; curé. 9. Ite ; tirent. 10. Fès ; Elisée.

Huit erreurs

Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir ?

Voir solution en bas de page, à droite.



HOROSCOPE-IMPAT du 29 juin au 5 juillet

Si vous êtes né le :

29. Vous manquez de confiance en vous, réagissez. Toutes les chances sont pour vous.

30. Vous obtiendrez de beaux succès dans vos entreprises.

- Grâce à votre ardeur et à votre dynamisme vous pourrez accomplir certaines prouesses.
- Vos efforts dans le domaine professionnel seront très largement récompensés.
- Sachez mettre vos qualités en valeur si vous voulez qu'elles soient appréciées.
- Faites valoir toutes vos possibilités si vous voulez réussir dans vos affaires.
- Les événements et la chance vous serviront ; sachez les exploiter au mieux.



21 janvier - 19 février
Envisagez l'avenir avec plus de confiance. L'emploi qui vous est offert correspond à votre idéal.



20 février - 20 mars
Ne vous laissez pas dominer par des sentiments trop passionnés, vous risqueriez d'aller trop loin. Grande activité dans vos entreprises, efforts intensifs, qui porteront leurs fruits.



21 mars - 20 avril
Ecoutez la voix de la raison et du bon sens. On vous offrira un nouveau débouché qui vous permettra d'augmenter vos ressources.



21 avril - 21 mai
Tenez à votre idéal et justifiez votre attachement. Les promesses qui vous ont été faites seront tenues et respectées si vous y veillez.



22 mai - 21 juin
Ne cédez pas aux faiblesses qui peuvent vous envahir. La raison et le bon sens doivent vous guider. Maîtrisez-vous.



22 juin - 23 juillet
Evitez les négligences professionnelles. Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. Succès dans le domaine financier.



24 juillet - 23 août
Laissez libre cours à vos buts et à vos ambitions, diverses circonstances vous seront favorables. Votre situation financière s'améliorera sensiblement.



24 août - 23 septemb.
Documentez-vous sur les travaux plus délicats qui vous seront demandés. Vous pouvez faire mieux et développer vos connaissances professionnelles.



24 septemb. - 23 oct.
Dans votre travail, précisez vos objectifs et appliquez-vous. Vous pouvez réaliser le maximum dans les meilleures conditions.



24 octobre - 22 nov.
Une lettre ou une visite aura une heureuse influence sur votre vie familiale. Affirmez votre personnalité et montrez votre savoir faire. On peut vous mettre à l'épreuve.



23 novembre - 22 déc.
Soyez loyal et lucide. Du côté profession, un coup de chance peut faciliter votre ascension. Exploitez vos idées.



23 déc. - 20 janvier
On peut vous tendre un piège, faites attention. Vous aurez à faire face à de nouvelles activités qui vous prendront tout votre temps.

Copyright by Cosmopress.

Solution des huit erreurs

- Genou droit du cambrioleur plus haut.
- Pince-monseigneur plus longue derrière le cambrioleur.
- Poignée du châteaumeau plus courte.
- Poignée gauche du sac indiquée.
- Ressort modifié derrière le buste du policier.
- Ressort modifié derrière le buste du policier.
- Dans le coffre-fort, une étagère du haut incomplète.
- Une nervure indiquée dans le flanc gauche du coffre-fort.
- Rampe de l'escalier complétée derrière le cambrioleur.

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. — GRAND TEMPLE : 8 h. 45, culte matinal et culte de jeunesse; 9 h. 45, culte, M. Lebet; 9 h. 45, école du dimanche à la Cure. FAREL : 8 h. 30, culte de jeunesse au Temple; école du dimanche et celle du vendredi, vacances; 9 h. 45, culte, M. Pierre Burgat; garderie d'enfants au Presbytère. HOPITAL : 9 h. 45, culte, M. Rosat. ABEILLE : 9 h. 45, culte avec sainte cène. LES FORGES : 8 h. 30, culte pour parents et enfants; 9 h. 45, culte, M. Porret; sainte cène. SAINT-JEAN : 9 h. 45, culte d'installation du pasteur Henri Bauer; Chœur mixte; école du dimanche et celle du vendredi, vacances; 20 h., célébration et partage. LES EPLATAIRES : 9 h. 30, culte, M. Montandon; 9 h. 30, école du dimanche; 10 h. 45, culte de jeunesse. LES PLANCHETTES : 9 h. 45, culte au Temple, M. Greillat. LES BULLES : 20 h. 15, culte à la Chapelle, M. Greillat. LA SAGNE : 9 h. 45, culte avec sainte cène, M. Huttenlocher; 8 h. 50, culte de jeunesse; 9 h. 30, écoles du dimanche du village; 10 h. 15, école du dimanche des Roulets. Deutschsprachige Kirchengemeinde. — Sonntag, 9.45 Uhr, Familiengottesdienst in Mundart. Evangelische Stadtmission (Musées 37). — Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst, Sonntagsschule und Kinderhort. Mitt-

woch, 20.15 Uhr, Jugendbund. Freitag, 20.15 Uhr, Mitgliederversammlung. Pâroisse catholique romaine. — SACRÉ-COEUR : Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45 et de 20 h. à 21 h.; 18 h., messe. Dimanche, 7 h. 45, messe; 9 h., messe en italien; 10 h., messe; 11 h. 30, messe en espagnol; 20 h., messe. HOPITAL : 9 h., messe. LA SAGNE : pas de messe. NOTRE-DAME DE LA PAIX : Samedi, confessions de 17 h. à 18 h. 15; 18 h. 30, messe. Dimanche, 8 h., messe; 9 h. 30, messe; 11 h., messe; 18 h., messe; 19 h. 30, messe en italien (horaire d'été). Eglise catholique chrétienne. Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7). — Dimanche, 9 h. 45, messe. Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). — Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages. Eglise de Réveil (Progrès 48). — Samedi, 20 h., Jeunesse. Dimanche, rassemblement devant le local à 9 h. 30 pour la sortie d'Eglise aux Joux-Derrière (famille Allenbach). En cas de mauvais temps, pas de sortie et le culte aura lieu à la Croix-Bleue à l'heure habituelle. Mercredi, 20 h., étude biblique. Vendredi, 20 h., prière. Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). — Samedi, 9 h. 15, classes bibliques; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., réunion de prière.

Communauté israélite (synagogue). (Parc 63). — Culte et prédication : vendredi, 18 h. 10 et samedi, 10 h. Témoins de Jéhovah (Locle 21). — Dimanche, 18 h. 45, étude biblique. Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 45, école du ministère théocratique et réunion de service. Eglise Néo-Apostolique (Chapelle, 46, rue Combe-Grieurin). — Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins. Eglise mennonite (chapelle des Bulles). — Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche. Eglise évangélique libre (Parc 39). — Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, M. Charlet. Vendredi, 20 h., étude biblique supprimée pendant les vacances. Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Jeudi, 20 h. 15, étude biblique. Action biblique (90, rue Jardinière). Dimanche, 9 h. 45, culte, M. J.-P. Golay. Mercredi, 14 h., Enfants, Groupe Toujours Joyeux; 19 h. 45, Jeunesse Action Biblique. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et intercession. Samedi, 20 h., Jeunesse Etudes Bibliques. Le Tabernacle du Seigneur (Est 6). — Fernand Fait, pasteur. Cultes, dimanche, 19 h. 30 et jeudi, 20 h. Armée du Salut (Numa-Droz 102). Dimanche, 9 h. 30, culte par le major Bovet; 19 h. 15, plein-air, place de la Gare; 20 h. 15, réunion d'évangélisation.

Le Locle Eglise réformée évangélique. — AU TEMPLE : Dimanche, 7 h. 45, culte matinal; 9 h. 45, culte sainte cène, M. F. Berthoud; 20 h., culte du soir. CHAPELLE DES JEANNERET : 9 h. 15, culte. PAS DE SERVICE DE JEUNESSE. LES BRENETS : Dimanche, 8 h. 45, culte de jeunesse; 9 h. 45, culte. LA BRÉVINE : Dimanche, 9 h. 45, culte; 8 h. 45, culte de jeunesse; 9 h. 45, école du dimanche. LA CHAUX-DU-MILIEU : Dimanche, 9 h. 45, culte; 8 h. 45, culte de jeunesse et école du dimanche. LES PONTS-DE-MARTEL : Dimanche, 9 h. 45, culte et mariage du pasteur Perret au temple; les enfants se joignent à leurs parents; musique; chœur mixte; sainte cène; 11 h. 15, brève rencontre fraternelle au rez-de-chaussée de la Maison de paroisse. Deutschsprachige Kirchengemeinde. — Gottesdienst und sämtliche anderen Veranstaltungen fallen der Ferien wegen aus. In dringenden Fällen wende man sich an Pfr. Ernest Trüssel, La Chaux-de-Fonds, Tel. (039) 22 18 94. Eglise catholique romaine (Eglise paroissiale). — Samedi, 17 h. 30, première messe dominicale. Dimanche, 8 h. 30, messe et sermon; 9 h. 45, grand-mes-

se; 11 h., messe en langue italienne; 20 h., messe et sermon. CHAPELLE DES SAINTS-APOTRES (Jeanneret 38a) : 9 h., messe et sermon; 10 h., messe en langue espagnole; 11 h., messe et sermon. LES PONTS-DE-MARTEL : Dimanche, 10 h., messe. Eglise catholique chrétienne. (Chapelle Saint-Jean (Impasse du Lion-d'Or 8). — Dimanche, 8 h. 30, messe. Eglise de Réveil (Crêt-Vaillant 35). — Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche. Mardi, 20 h., prière. Jeudi, 20 h., évangelisation. Témoins de Jéhovah (Envers 55). — Samedi 19 h. 30, discours public; 20 h. 30, étude de la « Tour de Garde ». Jeudi, 19 h. 30, école du ministère; 20 h. 30, réunion de service. Evangelische Stadtmission (Envers 25) — Sonntag, 20.15 Uhr, Gottesdienst. Eglise évangélique libre. — Dimanche, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte avec sainte cène; offrande pour le fonds chapelle et clôture du catéchisme; école du dimanche. Jeudi, 20 h., étude biblique. Action biblique (Envers 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. J. Favre. Mercredi, 13 h. 30, Groupe Toujours Joyeux. Jeudi, 18 h. 45, réunion de jeunesse. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière. Armée du Salut (Marais 36). — Dimanche, 9 h. 45, culte présidé par M. Ch. Geiser, de Tramelan; 20 h., réunion. Eglise Néo-apostolique (Girardet 2a, Chapelle). — 9 h. et 20 h., services divins.

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

LA BOURSE CETTE SEMAINE

SUISSE : A l'ouverture hebdomadaire on a assisté à un nouveau repli de nos valeurs. La décision de la Banque nationale de réduire les avoirs minimaux que les banques sont tenues de déposer auprès d'elle n'a pas créé un impact important au sein de la communauté financière. D'après ce qu'on peut constater cette mesure couvrira à peine le dénouement des accords de swap récemment conclus par notre institut d'émission. La nouvelle hausse des taux des crédits commerciaux qui vient d'être décidée par les banques Zurichaises montre la tension qui règne toujours sur le marché monétaire. Lorsque l'on sait à quel point la bourse est sensible au niveau des taux d'intérêt on s'explique mieux l'évolution actuelle. D'autre part, les problèmes qui se posent dans les milieux financiers suisses, quant aux solutions à envisager, pour résoudre la situation économique délicate résultant de l'inflation ne sont pas de nature à encourager l'investisseur. Notre marché est aussi fortement influencé par l'évolution des autres places internationales. La bourse de Paris a connu la semaine dernière les séances les plus noires de ces dernières années. A Londres, on enregistre des moins-values de l'ordre de 50 pour cent depuis le début de l'année 1972. Wall Street est à un niveau fortement déprimé, alors qu'à Francfort et Amsterdam on est très incertain. Mercredi on a assisté à un raffermissement de nos valeurs dans un volume d'affaires en diminution. Jeudi, l'ensemble de la cote s'est effrité et de lourdes pertes ont été notées aux établissements bancaires. Les financières et les assurances perdent aussi du terrain, tandis que les industrielles et les chimiques n'étaient pas épargnées non plus. Parmi les sociétés, relevons les bons résultats d'OERLIKON - BUEHRLE HOLDING dont les ventes consolidées ont progressé de 14 pour cent à 1259

millions pour 1973. Le volume des commandes en carnet laissent espérer des affaires à nouveau très favorables en 1974. L'action se tient remarquablement bien durant cette période boursière difficile et nous paraît intéressante (cours extrêmes 1973-74 : 575 - 675 francs). La part du secteur militaire au chiffre d'affaires du groupe a passé de 40 à 43 pour cent. A long terme la société s'attache toutefois à développer le secteur civil. Dans ce but, elle a acquis une participation majoritaire, au 1er janvier 1974, dans la société de machines-outils Boehringer GmbH en Allemagne. La marche des affaires est excellente dans tous les secteurs d'activités. PARIS : D'une liquidation à l'autre, la baisse de l'indice général a atteint 12,3 pour cent, établissant du même coup un triste record mensuel. Par rapport au 31 décembre 1973 d'une part et le plus haut niveau 1974 atteint le 24 janvier d'autre part, le recul des cours s'établit respectivement à 18,8 pour cent et 25,4 pour cent, soulignant ainsi l'ampleur du mouvement de baisse pratiquement ininterrompu depuis les élections présidentielles. Pour la seule liquidation de juin, la perte sur les positions prises à terme représentera près de 150 millions de francs, dont le règlement est intervenu simultanément avec celui d'une échéance traditionnellement lourde. Cette semaine des signes de résistance sont apparus et l'annonce du regroupement des activités de Peugeot et Citroën a contribué à l'amélioration de l'ensemble du marché. FRANCFORT : Une vague d'achats motivée par l'approche de l'échéance trimestrielle a provoqué une vigoureuse reprise au début de semaine. L'intérêt

acheteur s'est porté sur les chimiques et les électriques. La légère détente sur le marché de l'argent et des capitaux est également à l'origine de ce mouvement. La conjoncture est différenciée d'une branche à l'autre, alors qu'elle est défavorable dans la construction et l'industrie automobile, elle est bonne dans la chimie, l'électronique et le secteur de l'acier. Jeudi, la tendance était très faible et l'on a enregistré des dégagements importants, sur l'ensemble des compartiments, ensuite des mesures prises à l'égard de la BANKHAUS I. D. HERSTATT, une des plus grandes banques privées d'Allemagne, qui a été contrainte de fermer ses portes suite d'importantes pertes de changes. TOKYO : Après cinq séances consécutives de baisse, la bourse japonaise est sortie de sa torpeur à la séance de mercredi. L'une des raisons principales de la baisse est la diminution des achats. Le rythme d'expansion continue à faiblir. Bien que la demande se soit fortement contractée, l'inflation se situe toujours à un niveau élevé, il semble que les augmentations de 30 pour cent des salaires et les relèvements des tarifs des services publics vont donner une nouvelle impulsion au renchérissement. Néanmoins, on peut s'attendre à un certain assouplissement de la politique monétaire et fiscale au second semestre. Comme la bourse a déjà anticipé en partie de telles mesures et que le marché est toujours sous l'influence de spéculateurs, une plus grande prudence nous semble indiquée. De nouveaux engagements ne devraient être effectués que sur une base très sélective.

NEW YORK : Lundi la bourse américaine est restée sur la défensive pour amorcer mardi une vigoureuse reprise technique, laissant apparaître une hausse de 12,52 points au Dow Jones à 828,85. Certaines valeurs se sont mises en évidence à la suite de l'annonce d'augmentation de dividende, c'est notamment le cas d'IBM. Cette hausse n'aura été qu'un feu de paille puisqu'elle a déjà été effacée à la séance de mercredi. Les nouvelles ne sont toujours pas encourageantes et ce revirement n'est pas étonnant. Parmi les points négatifs, le président Nixon a rappelé qu'il n'avait pas de remède rapide à l'inflation. Le Département du Commerce a annoncé les résultats de la balance commerciale américaine pour le mois de mai. Ces derniers ne sont pas très brillants et révèlent un déficit important, alors que l'exercice précédent s'était soldé par un bonus. Les taux d'intérêt ont atteint leur plus haut niveau avec la décision de la First National Bank of Chicago de porter son prime rate à 11,8 pour cent. Selon toute vraisemblance le taux de 12 pour cent devrait être atteint rapidement, avec les tensions qui règnent toujours sur le marché de l'argent. L'inflation, nous le mentionnons plus haut, reste un sujet de préoccupation, à ce propos, les déclarations d'un chef syndicaliste qui prétend ne pas pouvoir abandonner ses revendications salariales, ne sont pas faites pour engendrer l'optimisme. Jeudi, toute la cote a continué de rétrograder, la séance a terminé au plus bas niveau (-13,30) et l'indice Dow Jones s'inscrivait à 803,66. Plusieurs valeurs ont été relativement éprouvées, entre autre WESTINGHOUSE ELECTRIC qui a été de loin le titre le plus traité avec un volume de 582.000 actions. Son cours a reculé de 20 pour cent en quelques heures, obli-

geant le président de la société à faire le point de la situation. Il a fermement démenti les rumeurs circulant ces derniers jours sur la trésorerie de la société, après avoir affirmé que les bénéfices prévus pour cette année seront supérieurs à ceux de l'exercice précédent, il a rassuré les actionnaires sur l'état des dettes de l'entreprise. Sous l'impulsion de rachats importants, le titre a été bloqué à 12 1/8 (-2 5/8). POLAROID et Mc DONALD continuent également d'être malmenés. G. JEANBOURQUIN

Télégrammes L'assemblée générale ordinaire de BBC Société anonyme Brown, Boveri & Cie s'est tenue récemment à Baden. Elle a approuvé la proposition du Conseil d'administration de distribuer sur le bénéfice net de 23,5 millions de francs un dividende brut de 37 fr. 50 par action au porteur série A et de 7 fr. 50 par action nominative série B. L'assemblée a d'autre part décidé une augmentation du capital-actions de 10 pour cent, à 307,56 millions de francs. Le montant des recherches financées dans le cadre de contrats de recherche confiées à Battelle-Genève en 1973 s'est élevé à 42,6 millions de francs pour le compte d'industries et d'organismes officiels, situés dans 22 pays européens et autres, dont la Suisse (9 millions), ont indiqué, au cours d'une conférence de presse, les responsables de Battelle-Genève, qui se consacrent à la recherche appliquée, domaine qui couvre une vaste zone allant de la recherche fondamentale (université) au développement au niveau des entreprises. Battelle-Genève, qui comptait, à fin 1973, 614 employés, dont 276 chercheurs, a terminé, entrepris et lancé, l'an dernier, un grand nombre de recherches qui illustrent le caractère interdisciplinaire des activités de ce centre.

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH), date (A = Cours du 27 juin, B = Cours du 28 juin), and various stock symbols and prices.

Table with columns for BALE (Actions suisses), NEW YORK (Ind. Dow Jones), and various stock symbols and prices.

Table with columns for FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES, listing various funds and their performance.

Vente spéciale 50%

Grande vente du stock, avec des rabais sensationnels, jusqu'à

Choix énorme de meubles, ameublements, meubles rembourrés, tapis

Saisissez votre chance

Vente autorisée du 2 au 16 juillet 1974

Grand choix de tapis d'Orient

pour chacun et pour le connaisseur, dont quelques pièces tout particulièrement belles.

Le tout... à des prix choc.

Malgré tous nos rabais spéciaux de

50% et plus, ce qui est très important pour vous, la

GARANTIE

est assurée régulièrement pour des années.

Fiancés, acheteurs de meubles et tapis, vous pouvez profiter de cette vente au rabais.

Venez tout de suite

Laissez-vous convaincre !

Fiancés, acheteurs de meubles, une occasion unique d'épargner des milliers de francs !

Cette chance ne vous est offerte qu'une fois. Même si vous n'avez pas besoin immédiatement d'ameublement, meubles et tapis, vous pouvez profiter de cette unique occasion. Nous réservons et stockons gratuitement contre un acompte minime suivant la marchandise.

Fiancés

Votre budget d'achat a maintenant double valeur. Vous ferez maintenant une réelle économie en profitant de notre choix géant pour acheter un ameublement de rêve comprenant des meubles et tapis de toute 1re qualité.

agencements de meubles complets à partir de Fr. 3800.—

Avec ces supers rabais de 50 % et plus, vous trouverez un choix énorme dans presque tous les modèles des foires d'ameublement internationales, de même que de splendides tapis d'Orient. Le tout de la meilleure qualité.

Nous vendons exclusivement de la marchandise de qualité, provenant de fabricants réputés, aux prix les plus bas.

Par exemple: **PAROI PALISSANDRE** de Rio, 280 cm. (4275.—) notre prix Fr. 2980.—
CHAMBRE A COUCHER DE RÊVE, palis. ou noyer (5140.—) notre prix Fr. 3980.—
PAROI 5 éléments, frêne-sapin (5920.—) notre prix Fr. 3250.—
SALON 3 pièces, 6 places, tissu ou lancia (2796.—) notre prix Fr. 1980.—

— Une chance réelle pour tous ceux qui ont besoin de meubles et tapis ! Il vaut la peine de faire le voyage jusqu'à Bulle, vous épargnez réellement des milliers et des milliers de francs !

Sur demande, nous pouvons envisager la reprise de vos anciens meubles.

Livraison partout, 30 mois de crédit !

AUX MEILLEURES CONDITIONS

- Ouverture tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., ou à tout autre moment de votre choix, sur rendez-vous.
- Grand parking — Sur demande, nous assurons votre déplacement aller-retour depuis la gare de Bulle.

Maurer & Cie 1630 Bulle

HALLE DE MEUBLES - DISCOUNT

Route du Verdel 4 Tél. (029) 274 41 (sortie de ville, direction Morlon)

Nous offrons aux **fiancés et acheteurs de meubles** une chance exceptionnelle et des milliers de francs de bénéfice !

Par exemple :

— 50% meilleur marché plus de 40 chambres à 2 lits, de qualité choisie, modèles divers laqués blancs, bois nobles, traditionnels et pour les plus hautes exigences

— 50% meilleur marché plus de 50 meubles de paroi, armoires à vaisselle, divers éléments, pièces isolées de style, exécution traditionnelle et cubique

— 50% meilleur marché plus de 50 armoires de studio (une et plusieurs portes), couches et lits superposés, chambres d'hôtel, etc.

— 50% meilleur marché plus de 100 garnitures rembourrées, assortiments variés, pour toutes les exigences, en dralon, velours, tissage main, cuir véritable et simili - parmi eux des modèles classiques de fabricants renommés

— 50% meilleur marché plus de 100 tables de salon, meubles isolés (de style et rustique), tables de salle à manger et de cuisine, groupes de sièges, chaises en tous genres, bancs d'angle, jetés, literie de qualité et autres articles.

En plus de nos prix de gros rabais, nous vous offrons un

→ **SUPER RABAIS** ←
pendant la période du 2 au 16 juillet 1974

OFFRES D'EMPLOIS

PRODUITS PERFECTONE S.A.

Entreprise de moyenne importance spécialisée dans le développement et la fabrication d'équipements destinés aux studios d'enregistrements sonores cherche pour compléter son équipe de vente une

secrétaire-collaboratrice

expérimentée et au bénéfice d'une bonne formation commerciale, ayant quelques années d'expérience.

Connaissances approfondies des langues française et anglaise, notions d'allemand souhaitables.

Nous offrons :

- horaire libre
- prestations sociales intéressantes et salaire en fonction des capacités.

Nous invitons les personnes intéressées à faire leurs offres ou téléphoner à **PRODUITS PERFECTONE S.A.**, rue de Morat 7, 2500 Bienne, tél. (032) 22 23 11, interne 35.

lemrich + cie

cadrans soignés

engageraient pour tout de suite ou date à convenir

mécanicien

qualifié, pour prendre la responsabilité d'un de leurs départements de fabrication. Un aide-mécanicien bénéficiant de quelques années d'expérience et possédant les qualités requises pourrait également convenir pour ce poste.

Prière de faire offres ou de se présenter après préavis téléphonique : rue du Doubs 163, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 19 78.

PFISTER AMEUBLEMENTS S.A., BIENNE

cherche encore un

représentant conseiller en ameublement

pour la région Jura.

Des connaissances de la branche ne sont pas indispensables. La facilité de contact et un caractère bien trempé sont beaucoup plus importants.

Si vous avez entre 25 et 40 ans et si vous désirez changer d'activité, alors téléphonez ou écrivez à l'adresse ci-dessous.

Notre maison offre des prestations sociales d'avant-garde.

PFISTER AMEUBLEMENTS S.A., BIENNE

Place du Marché-Neuf Tél. (032) 42 28 62

personne

désirant effectuer des travaux de conciergerie dans petite fabrique est demandée environ 1 1/2 heure par jour, au plus vite.

Sur demande, appartement à disposition.

Salaire mensuel.

Pour tout renseignement, téléphoner au (039) 23 33 09 - aux heures des repas.

CALORIE S.A.

Chauffage - Ventilation - Brûleurs à mazout engage pour entrée immédiate ou à convenir

— pour ses départements chauffage et ventilation

monteurs qualifiés ferblantiers de fabrique aides-monteurs

Travaux intéressants, places stables, bonnes rémunération, avantages sociaux.

Adresser offres écrites ou téléphoner à **CALORIE S.A.**, Prébarreau 17, 2000 NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 45 86.

LA VILLE DE NEUCHÂTEL

met au concours

UN POSTE DE CONCIERGE

pour

le Temple du Bas - Salle de musique
 Traitement et obligations selon statut du personnel communal, arrêtés communaux et cahier des charges.
 Le candidat doit être marié, l'épouse étant appelée à le seconder.
 Caisse de retraite, caisse maladie et accidents.
 Entrée en fonction le 23 septembre 1974, au plus tard.

Faire offres de services manuscrites avec curriculum vitae et photographie jusqu'au 8 juillet 1974, à la Direction de l'Instruction publique et des Cultes, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, où le cahier des charges peut être consulté.

CAFÉ DU COMMERCE

Avenue Léopold-Robert 32 a

cherche

sommelier (ère)

tout de suite. - Tél. (039) 23 26 98

Offrons poste

DIRIGEANT A SPÉCIALISTE BOÎTES DE MONTRES

souhaitant prendre des responsabilités.

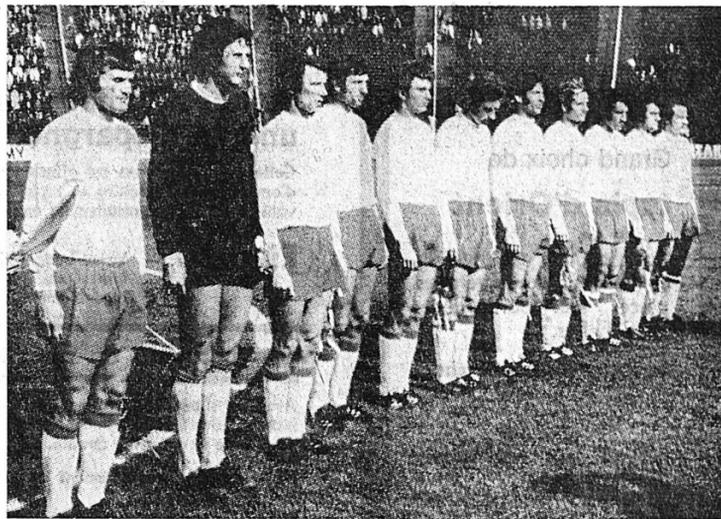
Faire offres sous chiffre 0-61463-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. Discretion assurée.



JOURNÉE DÉCISIVE AVEC LA FINALE EN POINT DE MIRE Les quatre vainqueurs seront-ils en mesure de récidiver, dimanche ?

Pour les quatre équipes victorieuses lors de la première journée du 2e tour, les rencontres de demain représenteront un tournant décisif sur la route de la finale. La Hollande, le Brésil, la Pologne et la RFA, qui ont obtenu deux points précieux, seraient en cas de récidive les seuls prétendants en lice. S'il en était ainsi, les confrontations directes du mercredi 3 juillet deviendraient capitales. Mais, en dehors de la Hollande qui, à Gelsenkirchen, est à même d'obtenir un nouveau

succès face à la RDA, la tâche de la Pologne face à la Yougoslavie, de la RFA face à la Suède et du Brésil devant l'Argentine, apparaît beaucoup plus délicate. L'équipe de Hollande, à juste titre, semble-t-il, est devenue le favori No 1. Elle a dominé ses rivaux en pratiquant un football « new look » qui fait des dix joueurs du champ des attaquants de tous les instants ou des défenseurs si nécessaires. Mais il est certain que chez eux, les Allemands de l'Ouest demeurent dangereux.



Les Polonais (ci-dessus) signeront-ils une nouvelle victoire face à la Yougoslavie. (bélino AP)

Les Brésiliens à l'heure de la vérité face à l'Argentine

Mario Zagalo est un homme prudent qui affirme qu'aucun match de Coupe du monde n'est facile. Il en sera ainsi, certainement, pour le Brésil dimanche à Hanovre, face à l'Argentine. Pour l'entraîneur brésilien, ce tête-à-tête sud-américain est d'une importance capitale. Une mauvaise exhibition face aux Argentins, surclassés par les Hollandais, et les joueurs brésiliens ne manqueraient pas d'être inquiets avant le match phare de ce groupe A contre la Hollande qui devrait désigner le finaliste.

Face à la RDA, les Brésiliens ont surtout brillé par leur défense de fer. Celle-ci est toujours inviolée. Plus imaginatifs que les Allemands de l'Est, les Argentins peuvent causer à Ze Maria et Luis Pereira ainsi que les deux Ma-

rinho plus de soucis. Mais il leur faudra surtout présenter un autre visage bien qu'ils ne peuvent pratiquement plus prétendre à la première place du groupe.

D'ores et déjà, ils semblent condamnés, bien qu'ils n'aient pas perdu l'espoir de jouer pour la troisième place. Pour y parvenir, il leur faut gagner leurs deux derniers matchs et donc jouer l'attaque. C'est le problème qui se pose aussi aux Brésiliens qui ne peuvent se contenter d'un résultat nul pour partir à chances égales avec les Hollandais. Aussi on peut se demander laquelle des deux formations va être la plus efficace. Jusqu'ici, les Argentins ont presque marqué deux fois plus de buts que leurs rivaux (7 contre 4), mais en revanche leur défense en a

concedé 9 contre 0. — Les équipes probables :

BRESIL : Leao (1); Ze Maria (4), Luis Pereira (2), Mario Marinho (3), Francisco Marinho (6); Paulo Cesar Carpegiani (17), Rivelino (10), Dirceu (21); Valdomiro (13), Jairzinho (7), Paulo Cesar Lima (11). — **ARGENTINE :** Carnevali (1); Wolff (20), Perfumo (14), Heredia (10), Sa (16); Babington (3), Squeo (17), Ayala (2); Kempes (13), Yazalde (22), Houseman (11). — **ARBITRE,** M. Vital Loriaux (Belgique).

Vers un cinquième succès consécutif ?

Pologne - Yougoslavie, à Munich

L'équipe de Pologne veut retourner à Munich sur la pelouse même où elle est devenue championne olympique. Pour cela, elle veut, demain à Francfort, obtenir un cinquième succès sur la Yougoslavie. « Une place pour le match de classement nous satisfierait. Mais une présence en finale nous comblerait », a déclaré Casimir Gorski.

Les joueurs de la Vistule seront donc motivés face à la Yougoslavie avec qui ils ont fait match nul (2-2) à Varsovie en 1973. Ils savent qu'une seconde victoire dans le deuxième tour équivaut pratiquement à un billet pour Munich. Il restera ensuite à déterminer la classe du dit billet mercredi prochain, au cours de Pologne - RFA.

Pour parvenir à leurs fins, les Polonais devront retrouver une nouvelle fraîcheur physique. La fatigue commence à se faire sentir dans leurs rangs, comme l'affirme Gorski, et la Suède aurait pu en profiter. Les attaquants Lato, Gadocha et surtout Szarmach n'ont pas fait preuve de la même force de pénétration que précédemment. Pour Gorski, l'essentiel a été de leur permettre de recharger leurs « accus » en prévision de cette échéance.

Les chances de la Pologne, dont l'équipe sera celle des matchs du premier tour, Musial reprenant en défense la place qu'il avait momentanément cédée à Gut, apparaissent un peu supérieures à celles de la Yougoslavie, encore sous le coup de sa défaite devant la RFA.

Certes, les Yougoslaves possèdent un excellent milieu de terrain. Mais ils éprouvent quelques difficultés à conclure lorsque l'opposition est sérieuse.

Et s'ils veulent enlever l'enjeu total, les joueurs de Miljan Miljanic se doivent d'être plus offensifs que de coutume. S'il en était ainsi — et Gorski y compte bien — ils faciliteraient la tâche des Lato, Szarmach et Gadocha, prompts à la contre-attaque. — **Equipes probables :**

POLOGNE : Tomaszewski (2); Mu-

sial (10), Gorgon (6), Szymanowski (4), Zmuda (9); Kasperczak (13), Deyna (12), Maszczyk (14); Lato (16), Szarmach (17), Gadocha (18). — **YOUgoslavie :** Maric (1); Buljan (2), Katalinski (5), Musinic (4), Hadziabdic (3); Oblak (8), Surjak (9), Acimovic (10); Petkovic (7), Karasi (18), Dzajic (11). — **ARBITRE,** M. Rudi Gloeckner (RDA).

Des « robots » face aux Néerlandais...

Hollande - RFA, à Gelsenkirchen

S'il est assurément un bon entraîneur, Rinus Michels ne se fait pas toujours remarquer par sa discrétion et son tact. Cette semaine, n'a-t-il pas déclaré : « Les Allemands de l'Est ne sont que des robots » ? Ainsi a-t-il donné à la RDA une raison supplémentaire de réaliser un exploit dimanche à Gelsenkirchen face à la Hollande dont la cote ne cesse de monter.

A Hambourg, la RDA avait créé une surprise historique en battant la RFA par 1-0. Personne, des deux côtés du rideau de fer, n'est près d'oublier le but inscrit par Sparwasser. Depuis, la défaite subie devant le Brésil est venue dérégler la machine est-allemande qui a opté pour une tactique beaucoup trop défensive. Il fallut néanmoins un coup-franc (Rivelino) pour sauver la face des champions du monde curieusement empruntés face à une équipe qui ne laissa que Sparwasser et Hoffmann en attaque.

Les Hollandais sont avertis : recroquevillée sur elle-même, la RDA ne voudra pas plier. Une telle tactique n'est pas pour les mettre en confiance, eux qui n'avaient pas non plus trouvé la faille devant la Suède. Ils s'adaptent mal à ce genre de situation mais on peut toutefois leur faire confiance après la démonstration effectuée devant l'Argentine. Et ils se trouvent actuellement en plein état euphorique. — Les équipes probables :

HOLLANDE : Jongbloed (8); Suurbier (20), Rijsbergen (17), Haan (2), Krol (12); Jansen (6), Neeskens (13), Van Hanegem (3); Rep (16), Cruyff (14), Rensenbrink (15). — **RDA :** Croy (1); Kische (18), Bransch (3), Weise (4), Waetzlich (12); Irmischer (16), Lauck (13), Loewe (8); Streich (11), Sparwasser (14), Hoffmann (20). — **ARBITRE,** M. Rudolf Scheurer (Suisse).



Les Brésiliens doivent s'imposer s'ils entendent conserver leur titre mondial. (bélino AP)

Les Nordiques jouent leur dernière carte

La RFA favorite devant la Suède

La RFA aborde désormais l'ultime ligne droite. Néanmoins, il reste à Beckenbauer et ses coéquipiers à écarter encore la Suède (dimanche) et la Pologne (mercredi prochain), ce qui ne paraît pas très facile à première vue. Après son succès sur la Yougoslavie, la formation ouest-allemande se trouve en bonne position pour atteindre cet objectif, car la Suède, au style totalement différent de celui de la Yougoslavie, ne devrait pas être un obstacle insurmontable.

Battue de peu par la Pologne, la Suède jouera sa dernière carte. Il y a seize ans, elle était parvenue en finale à Stockholm. Cette fois, pareille performance sera plus dure à réaliser, bien que la formation nordique ait déjà de bonnes raisons d'être satisfaite. Equipe solide, pratiquant un jeu rapide et direct, elle pourrait toutefois poser quelques problèmes à la RFA, notamment par son duo d'attaque Edstroem-Sandberg, habitué à mener de tranchantes contre-attaques.

Bien regroupés en défense autour de Nordqvist et Grip et devant leur gardien Hellstroem, qui n'a été battu qu'une fois en six rencontres, les Suédois lutteront avec beaucoup d'énergie pour ne pas hypothéquer leur avenir. Face à ces adversaires, très athlétiques, les Allemands de l'Ouest feront un retour en arrière de deux mois : à Hambourg, ils les battirent en effet par 2-0, achevant ainsi une série de seize rencontres de préparation destinées à donner à leur formation son visage définitif.

Helmut Schoen ne semble pourtant pas avoir encore trouvé la formule idéale. Chaque match lui donne l'occasion d'effectuer de nouveaux essais, et de joueurs et de style (en quatre matchs, douze hommes différents ont été employés pour tenir les cinq postes du milieu du terrain et de l'attaque, Gerd Muller étant inamovible). — Les équipes probables :

RFA : Maier (1); Vogts (2), Schwarzenbeck (4), Beckenbauer (5), Breitner (3); Wimmer (7) ou Flohe (15), Overath (12), Bonhof (16); Holzenbein (17) ou Hoess (14), Muller (13), Herzog (18). — **SUEDE :** Hellstroem (1); Augusts-

son (18), Nordqvist (4), Grip (13), Karlsson (3); Tapper (14), Grahn (6), Bo Larsson (7); Tor-Stensson (8), Edstroem (10), Sandberg (11).

« Le mauvais tour de Sparwasser et la prévoyance de Zagalo »

L'excellent attaquant du FC Magdebourg et de l'équipe nationale de l'Allemagne de l'Est Sparwasser est certainement l'homme dont on a le plus parlé cette semaine en République fédérale, et l'on ne connaît probablement jamais toutes les conséquences du mauvais tour qu'il a joué à un nombre incalculable de gens en marquant le but « historique du match du siècle », samedi dernier à Hambourg. Ainsi, après la victoire est-allemande acquise grâce à ce but précisément, la cote de l'Allemagne de l'Ouest a nettement baissé, et les bookmackers anglais, pour la première fois depuis le début de cette Coupe du monde, plaquent maintenant la Hollande en tête de leur classement, devant l'équipe de Schoen dont le rapport n'est plus que de 28 pour 10.

Même les responsables allemands, dont on connaît pourtant la minutie et la prévoyance pour tout ce qui touche aux problèmes d'intendance et d'organisation ont été pris de court. Pour le match de mercredi prochain contre la Pologne, ils n'ont pas encore réussi à trouver un hôtel à proximité immédiate de Francfort et devront probablement se contenter de passer la nuit dans le Taunus voisin. Bien sûr, ils ne s'attendaient pas à jouer à Francfort...

Mais ils ne sont pas les seuls à en avoir été pour leurs frais. On sait que le marché noir fleurit de la plus belle manière en Allemagne

ces temps, et certaines prévisions donnent à penser que certaines places de tribunes pour la finale de dimanche prochain à Munich pourraient être vendues pour plusieurs milliers de DM. Mais tout le monde n'aura pas cette chance, et Sparwasser a mis en faillite plusieurs spécialistes de cet acabit. Ce sont

De notre envoyé spécial :
JACQUES STOLLER

ceux qui avaient fait très ample provision de billets d'entrée pour le premier match du deuxième tour, qui devait en bonne logique se disputer à Hanovre. On sait ce qu'il advint, et l'Allemagne de l'Ouest joua à Dusseldorf tandis qu'à Hanovre se déroulait l'Allemagne de l'Est-Bresil, ce match se jouait à guichets fermés et pourtant le stade n'était qu'aux deux tiers plein. Ceux qui avaient cru réussir une grosse affaire avaient manqué de flair, à l'image de ce Libanais — pas un roi du pétrole mais tout de même un homme qui croyait aux vertus du commerce et de l'argent — qui avait acheté un nombre impressionnant de billets. Le bénéfice de cette petite transaction devait s'élever à quelque 20.000 DM. Ce fut raté, par la faute de Sparwasser.

Pourtant cet infortuné « businessman » aurait eu la possibilité de vendre en tout cas un billet sup-

plémentaire s'il s'était trouvé au bon endroit au bon moment. En effet, il y avait au stade d'Hanovre un resquilleur qui tentait vainement de convaincre un policier de le laisser entrer bien qu'il n'ait pas de billet. Mais le règlement, c'est le règlement ; et il est le même pour tout le monde. Il y a tout de même des gens qui ne manquent pas de culot : ce n'est pas parce que l'on a été trois fois champion du monde et le meilleur footballeur de tous les temps que l'on peut entrer sans billet. On a beau s'appeler Pele, il faut un laissez-passer. C'est ce qu'a dû penser ce zélé représentant de l'ordre, à moins qu'il ne l'ait tout simplement pas reconnu. Il fallut finalement qu'un membre du comité d'organisation intervienne pour que Pele puisse suivre le match de son équipe.

Il aura d'ailleurs certainement été satisfait du résultat, mais moins de la manière, comme des milliers de supporters au Brésil. Quelques fanatiques ont même jeté des pierres contre la maison de Zagalo, pour manifester leur mécontentement. Celui-ci ne s'en trouble pas outre mesure. Il croit en sa bonne étoile et il le dit ouvertement : « Nous sommes ici pour être champions du monde et non pour bavarder avec des journalistes qui ne cessent de nous importuner ». Zagalo en est tellement convaincu qu'il a fait réserver un hôtel à Munich pour la période du 4 au 8 juillet prochain.



Madame M. Augsburger attend avec impatience la belle saison pour aller se baigner

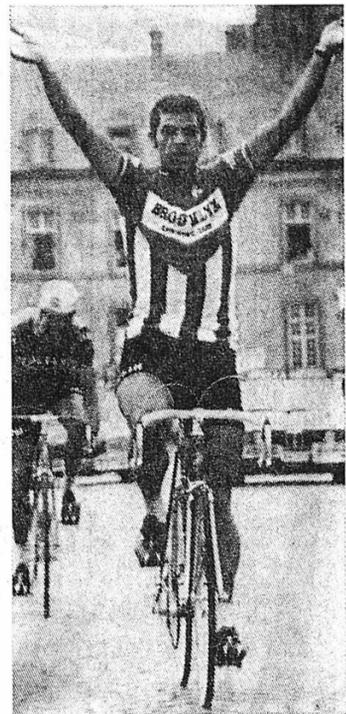
Madame Augsburger (55) de Zurich était autrefois une forte nageuse. Aujourd'hui encore, elle aime beaucoup la baignade en plein air et surtout les bains de soleil. Pour rester en forme, elle a décidé de prendre son poids au sérieux. Pour cela, elle utilise aussi les mets CONTOUR tout prêts à teneur en calories contrôlée (300 ou 400 cal. suivant les sortes). Elle s'adonne en outre assidûment à la natation.

Madame Augsburger se déclare satisfaite : « Je suis heureuse d'être restée en bonne forme. Et, ce qui est intéressant, c'est que, grâce à CONTOUR, je n'ai pas besoin de renoncer aux délices de la table ».

Première étape du Tour de France et nouveau leader Merckx détrôné par son lieutenant Bruyère

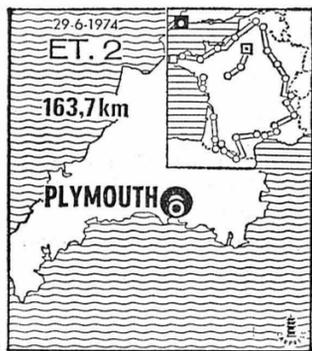
Vainqueur du prologue la veille, Eddy Merckx ne pourra pas tenir la gageure de porter le maillot jaune de bout en bout. Au terme de la première étape, disputée entre Brest et St-Pol-de-Léon (144 kilomètres), c'est en effet son plus fidèle lieutenant, Joseph Bruyère, qui s'est installé en tête du classement général. Le solide coureur wallon (26 ans) devient ainsi pour la première fois de sa carrière leader d'une épreuve par étapes. Mais Bruyère a dû se contenter de la deuxième place sur la ligne d'arrivée. Au sprint, c'est le routinier italien Ercole Gualazzini (30 ans) qui s'est montré le plus rapide. La troisième place est revenue à Herman van Springel, l'instigateur de cette offensive des derniers kilomètres, le peloton réglé au sprint par le Hollandais Gerben Karstens terminant pour sa part à 22". Même s'il a

été détrôné, Eddy Merckx a tout de même réalisé une bonne opération lors de cette première journée de véritable course. En remportant les deux sprints comptant pour le classement des « points chauds », il a en effet récolté douze secondes de bonification, autant donc au détriment de ses principaux adversaires. A l'exception toutefois de van Springel, qui parvint à déjouer la stricte surveillance opérée par le champion belge tout au long de l'étape, et cela à vingt kilomètres du but. Car Merckx s'est souvent mis en évidence vendredi. Il se trouva même dans une échappée en compagnie de cinq autres coureurs à un moment, échappée qui provoqua une brutale réaction de la part de ses rivaux. Mais la « guerre d'usure » a commencé car le champion belge a souvent été en tête.

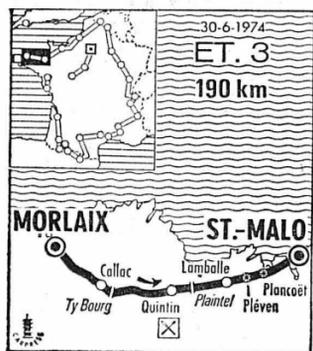


L'Italien Gualazzini l'a emporté très nettement, à Saint-Pol-de-Léon. (belino AP)

L'étape d'aujourd'hui...



...et celle de demain



L'Italien Gualazzini le plus rapide

Après l'habituel cérémonial, les 130 coureurs entamaient la première étape, Brest - Saint-Pol de Léon (144 km) à 8 h. 26. Immédiatement, la première attaque était déclenchée. Elle avait pour auteurs Van Roosbroeck et Cigana, qui demeuraient ainsi détachés durant cinq kilomètres. Le Hollandais Knetemann tentait l'échappée au 58e kilomètre, mais il ne parvenait pas à ses fins.

Le regroupement s'opérait au 79e kilomètre, pratiquement à l'endroit qu'avaient choisi quelques manifestants pour lâcher en liberté quelques porcelains que les gendarmes avaient chassés ensuite sur le bord de la route. Dans la côte de Landivisiau (106e km.), Teirlinck (premier au sommet), Van Springel, Abilleira, Bruyère, Rouxel, David et Mollet se détachaient légèrement, mais sans succès. A 20 kilomètres de l'arrivée, Gualazzini et Van Springel, surveillés par Bruyère, attaquaient. En l'espace de 4 kilomètres, ils s'assuraient 25 secondes d'avance. A 10 kilomètres du but, ils portaient leur avantage à 30 secondes, mais le peloton se rapprochait dans les derniers kilomètres. Pour la victoire d'étape, Gualazzini se montra le plus rapide, devançant Bruyère d'une seconde, Van Springel de 4 secondes, et le peloton réglé par Karstens de 22 secondes. Bruyère devenait leader.

Résultats

Première étape, de Brest à Saint-Pol de Léon, sur 144 km. — 1. Ercole Gua-

lazzini (It) 3 h. 25'30 (moins 20 secondes de bonification); 2. Joseph Bruyère (Be) 3 h. 25'31 (moins 15 secondes); 3. Herman Van Springel (Be) 3 h. 25'34 (moins 10 secondes); 4. Gerben Karstens (Ho) 3 h. 25'52; 5. Frans Van Looy (Be); 6. Eddy Merckx (Be); 7. Patrick Sercu (Be); 8. Piet Van Kajt-wyk (Ho); 9. Barry Hoban (GB); 10. Cees Priem (Ho); 11. Jean-Luc Molineris (Fr); 12. Henk Poppe (Ho); 13. Dirk Baert (Be); 14. Eric Leman (Be); 15. Jacques Esclassan (Fr) et le peloton dans le même temps.

CLASSEMENT GENERAL. — 1. Joseph Bruyère (Be) 3 h. 34'18; 2. Eddy Merckx (Be) à 16"; 3. Herman Van Springel (Be) à 26"; 4. Jesus Manza-

neque (Esp) à 34"; 5. Gerben Karstens (Ho) à 37" (au lieu de 42"); 6. Ercole Gualazzini (It) à 39"; 7. Joaquim Agostinho (Por) à 31"; 8. Dirk Baert (Be) à 45"; 9. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) à 48"; 10. Bernard Thévenet (Fr) à 51"; 11. Michel Pollentier (Be) même temps; 12. Fedor Den Hertog (Ho) à 53"; 13. ex-aequo, Miguel-Maria Lasa (Esp) et Gerrie Kneteman (Ho) à 54"; 15. Barry Hoban (GB) et Pesarrodona (Esp) à 55".

CLASSEMENT PAR POINTS: 1. J. Bruyère 5 points; 2. Merckx 7 points; 3. Karstens 10 points; 4. Van Springel 13 points; 5. Baert 18 points; 6. Hoban 31 points; 7. Thévenet 37 points; 8. Danguillaume 41 points; 9. Sercu 45 points; 10. Aja 50 points.

Dans le monde du football

Des mutations en Suisse

Le comité d'Etoile Carouge annonce qu'il s'est assuré pour la saison prochaine les services de Flavio Petrini (23 ans) qui a été transféré du FC Lugano. Petrini avait porté auparavant le maillot de Vevey-Sports. D'autre part, Bernard Mocellin (31 ans) a été cédé définitivement au CS Chênois.

En Suisse alémanique, ça bouge aussi. Ainsi Peter Risi a-t-il renouvelé pour un an le contrat le liant au FC Winterthur, malgré les nombreuses offres de transfert reçues.

Josef Kiefer, l'ancien défenseur du FC Bâle a été appelé à la tête de Breitenbach, un club de deuxième ligue, comme entraîneur-joueur.

Quant à Jost Leuzinger, que le FC Saint-Gall avait prêté la saison dernière aux Young Fellows, il a été transféré définitivement aux Young Boys.

Handicap pour Barcelone

Le FC Barcelone devra se priver des conseils de Rinus Michels pour

tenter de gagner la Coupe d'Espagne et réaliser le doublé coupe-championnat. L'entraîneur du club castillan et de l'équipe de Hollande a en effet décidé de rester en RFA pour pouvoir diriger son équipe demain à Gelsenkirchen, face à la RDA. Ce sont les délais trop courts qui l'empêchent de se rendre à Barcelone, son club jouant ce soir déjà contre le Real de Madrid.

Un ex-international français blessé, sa femme et une de ses filles tuées

Georges Carnus, l'ancien gardien de l'équipe de France, a été grièvement blessé au cours d'un accident de la route qui s'est produit hier soir près de Vitry (en Ille-et-Vilaine). Sa femme et l'une de ses filles ont été tuées.

Carnus se dirigeait vers Vitry à bord de sa Renault-16 lorsque, selon les premiers éléments de l'enquête, un poids lourd lui a coupé la route. Le choc a été très violent, et sa femme et sa fille ont été tuées sur le coup. Georges Carnus a dû être hospitalisé à Vitry.

Championnats suisses féminins de gymnastique

C. Steger conserve son titre

Brigitte Girardin, de Boudry, huitième

Christine Steger a défendu victorieusement son titre national à l'artistique (programme complet) à Lucerne. La jeune Lucernoise (17 ans), championne suisse 1973, s'est montrée nettement la meilleure lors des exercices libres. La

Vaudoise Nicole Maye a terminé au quatrième rang, derrière Christine Steger, Sybille Gautschi et Hannie Etienne, toutes Lucernoises, après avoir fait une faute lourde de conséquences à la poutre. De plus, Nicole Maye n'a pas paru aussi à l'aise que lors des deux derniers matches internationaux de l'équipe suisse.

Après avoir dû céder du terrain à Hannie Etienne au saut de cheval, Christine Steger est parvenue à prendre la tête du concours à l'issue de son exhibition aux barres asymétriques. A la poutre, cinq chutes ont été enregistrées, ce qui a profondément influé sur la moyenne. Seule Christine Steger est parvenue à évoluer sur sa valeur réelle, ce qui lui a pratiquement assuré le titre avant les exercices au sol. Ces derniers ont donné l'occasion aux quelques 400 spectateurs présents d'assister à une brillante démonstration que Sybille Gautschi a fait tourner à son avantage en obtenant la note la plus haute de la journée (9,30). Du même coup, elle est remontée à la deuxième place du classement final.

RÉSULTATS

PROGRAMME COMPLET: 1. Christine Steger (Kriens) 72,00 (35,50 pour les exercices imposés; 36,50 pour les exercices libres); 2. Sybille Gautschi (Lucerne) 71,40 (35,40 et 36,00); 3. Hannie Etienne (Lucerne) 71,30 (35,50 et 35,80); 4. Nicole Maye (Pully) 70,50 (35,45 et 35,05); 5. Dawn Haberland (Genève) 70,35 (34,90 et 35,45); puis, 8. Brigitte Girardin (Boudry) 65,10 (32,75 et 32,35).



Christine Steger.

Nouvelle journée réduite, à Wimbledon

Ashe et Okker qualifiés

Encore et toujours la pluie. Pour la troisième journée consécutive, les mauvaises conditions atmosphériques ont perturbé le tournoi de Wimbledon, à tel point que les matches qui devaient débuter vendredi à 14 heures ont été une nouvelle fois reportés. Seules quelques rencontres purent avoir lieu, mais le programme général a été complètement chamboulé.

Compte tenu du retard pris, les journées de samedi et de lundi commenceront à 13 heures (heure locale). De plus, les organisateurs envisagent même de faire disputer des parties dimanche, ce qui est contraire aux habitudes

puisque une trêve est prévue ce jour-là. SIMPLE MESSIEURS, deuxième tour: Connors (EU) bat Dent (Aus) 5-7, 6-3, 3-6, 6-3, 10-8; Orantes (Esp) bat Koch (Brésil) 6-2, 6-4, 4-6; Ashe (EU) bat Kakoulia (URSS) 6-1, 6-4, 6-3; Okker (Hol) bat Baranyi (Hon) 6-2, 6-2, 6-4; Roche (Aus) bat Alexander (Aus) 8-6, 6-4, 4-6, 8-9, 6-3; El Shafey (Egypte) bat Fassbender (RFA) 7-5, 8-6, 6-4. SIMPLE DAMES, deuxième tour: Françoise Durr (Fr) bat Simionescu (Rou) 6-2, 6-0; Rosemary Casals (EU) bat Pamela Tee-Guarden (EU) 6-2, 9-8; Evonne Goolagong (Aus) bat Ilana Kloss (Afrique du Sud) 6-2, 6-4.

DANS LA ROUE

«Ce n'était pas possible», dit Bruyère

Il restait huit cents mètres à parcourir. Un curieux virage, à angle droit, venait d'être pris à la corde par les trois fugitifs. Sans mal. Restait encore à franchir un passage à niveau, tout aussi étonnamment placé avant le sprint. Gualazzini, Van Springel et Bruyère n'eurent pas le temps d'admirer le merveilleux alignement des maisons basses de Saint-Pol de Léon. Leur esprit était ailleurs qu'au tourisme. Van Springel trouva pourtant le moyen de quitter la position de tête qui avait été la sienne depuis qu'il avait faussé compagnie au peloton. Il se laissa remonter par Josef Bruyère et lui glissa deux mots à l'oreille.

«Ce n'était pas possible de nous entendre les deux au détriment de l'Italien, expliqua le compagnon de Merckx une fois la ligne franchie. D'une part Gualazzini est trop rapide au sprint. Et, d'autre, je ne peux pas faire le jeu d'Hermann, vis-à-vis de mon patron.

Un patron qui s'était séparé justement de ce coureur souvent plein de venin. Sur la route, mais aussi à travers de ses déclarations. Lorsque Van Springel avait vertement critiqué Merckx, les deux hommes avaient mis fin à leur collaboration.

«Pas question donc de faire jouer la solidarité nationale. Nous sommes chacun pour nous. Et cela m'a si bien réussi...

Josef Bruyère était heureux comme un gosse. Un maillot jaune, c'est la plus belle des satisfactions pour un coureur. Mais la joie est plus complète encore, parce que parta-

gée, lorsqu'il s'agit d'un homme aussi sympathique.

«Il était entendu qu'Eddy ne participerait pas à une échappée de fin de parcours. Il n'y a pas de raison pour que nous fassions à nouveau tout dans ce tour. Pourtant, nous avons décidé, ce matin, qu'il

De notre envoyé spécial:
Serge DOURNOW

m'appartiendrait d'être le plus vigilant dès que certaines vellétés d'attaque se manifesteraient. Je crois d'ailleurs que Merckx ne m'a pas désigné par hasard. Mon bon classement au prologue faisait de moi un leader possible au cas où quelques secondes seraient prises... Impression qui fut immédiatement confirmée: vingt-deux secondes plus tard, l'ancien maillot jaune était auprès du nouveau:

«Bravo. Tu vois... tout est possible!

Le sourire de Bruyère s'amplifia. Toutes dents dehors, celles en or aussi, le Liégeois osa une vue sur l'avenir:

«Je vais tenter de le garder deux ou trois jours. Ou, qui sait... jusqu'en Belgique. Ce serait tellement agréable.

«On verra, répondit Merckx.

On verra, en effet. Il était dans les plans de Merckx de ne pas s'engager inutilement, lors des premiers jours de la course. Ce qui ne veut pas dire qu'il laissera encore

Les championnats suisses reportés

En raison de la pluie, la dernière journée des championnats suisses sur piste, qui devait se tenir au vélodrome de La Pontaise à Lausanne, a dû être reportée au vendredi 12 juillet. Les titres de la poursuite et de la vitesse amateur devaient être attribués vendredi. La veille déjà, l'omnium professionnel avait dû être renvoyé au mois de septembre, toujours en raison de la pluie.

aller si la situation devait tourner à son désavantage. Mais il est certain que le grand Josef peut désormais compter sur un coéquipier de choix pour réaliser la suite de son rêve:

«Eddy a les moyens d'améliorer son propre classement tout seul. Grâce aux bonifications qui sont proposées en cours de route, il peut même revenir à ma hauteur. Il l'a fait ce matin, il le fera encore ces prochains jours.

Avant de rejoindre et la douche municipale, et les caravelles qui attendaient sur l'aéroport de Landivisiau les coureurs devant rejoindre l'Angleterre, Bruyère avait encore à sacrifier à quelques formalités. Dont celle d'avalier une crêpe bretonne, la publicité ne perdant jamais ses droits. L'étape était en effet placée sous cet emblème gastronomique, mais était payée par l'artichaut... un légume que l'on préfère pourtant quelque peu oublier en cours de route: les cultivateurs, mécontents de leur sort et des ventes, avaient décidé d'en verser quelques tonnes sur la route du tour, comme ils l'avaient fait ces derniers jours dans les rues de Saint-Pol de Léon. Les actes n'allèrent pas aussi loin que les paroles, bien heureusement: seuls quelques cageots furent disposés sur la route, à la barbe des gendarmes qui avaient pour mission de faire bonne garde.

«Cela nous a obligés à un rien de slalom, expliqua Bruyère. Une spécialité nouvelle pour moi où, finalement, je ne me suis pas trop mal débrouillé.

OFFRES D'EMPLOIS

LES GRANDS MAGASINS



COOP LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons

des vendeuses

pour nos rayons ménage et textile

**un vendeur ou
une vendeuse**

pour notre rayon rideaux

une étiqueteusepour nos dépôts
(horaire réduit à convenir).

Nous offrons un travail agréable dans un team sympathique ainsi que les avantages sociaux d'une grande entreprise.

N'hésitez pas, téléphonez-nous au
(039) 23 89 01 pour prendre rendez-vous ou adressez vos offres à COOP CITY, rue de la Serre 37-43, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A la suite de promotions intervenues, l'Electricité Neuchâteloise S. A., service d'exploitation du Châtelot cherche un

sous-chef d'usine

DU CHATELOT AUX PLANCHETTES

NOUS DEMANDONS :

- formation de mécanicien-électricien avec pratique d'exploitation dans activité semblable ou similaire,
- connaissances en électronique souhaitables,
- caractère sociable permettant intégration dans équipe en place,
- aptitude de chef,
- sens des responsabilités.

NOUS OFFRONS :

- salaire et prestations sociales en rapport avec les responsabilités,
- travail indépendant dans ambiance sympathique,
- caisse de pension,
- logement de 5 pièces à la cité du personnel aux Planchettes.

Entrée en service dès que possible, ou pour date à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à :

ELECTRICITÉ NEUCHATELOISE S. A.
13, Rue Pourtalès
2001 NEUCHÂTEL

Wir sind ein erfolgreiches Verteilerunternehmen der Konsumgüterbranche.

Als

Verkaufsleiter

französischer Muttersprache mit sehr guten Deutsch-Kenntnissen

möchten wir Ihnen folgende Aufgaben übertragen :

- Realisierung eines neuzeitlichen, marktkonformen Verkaufsprogrammes
- Einleiten und durchsetzen aller Marketingmassnahmen
- Ständige Mitarbeit bei der Sortimentsgestaltung
- Aktive Detaillisten-Betreuung
- Einsatz und Führung des Verkaufspersonals.

Wenn Sie

- über eine gut fundierte kaufmännische Ausbildung verfügen,
- Verhandlungsgeschick und ausgeprägte Verkaufsbegabung mitbringen
- bereit sind, neue Wege zu beschreiten, um zum Erfolg zu gelangen,

dann ist dieser verantwortungsvolle und entsprechend dotierte Posten auf Sie zugeschnitten.

Idealalter 28-40 Jahre.

Wir erwarten gerne Ihre Bewerbung unter Chiffre 29-69475, Publicitas, Biel.

**media
informatique**

cherche

**PERFORATRICE-
VÉRIFICATRICE**sur machines IBM : 029-059
Honeywell-Bull : K 212.

Nous offrons :

- ambiance jeune et dynamique
- situation stable et bien rémunérée
- horaire libre
- prestations sociales élevées.

Les candidates intéressées sont priées de téléphoner à M. Bonin, tél. (039) 23 77 33 ou d'écrire à Media-Informatique, 2300 La Chaux-de-Fonds, Parc 69 bis.

Industrie des branches annexes de l'horlogerie
cherche la collaboration d'un**employé de formation
technique**

désirant s'expatrier en Extrême-Orient pendant 3 ans.

Maîtrise de la langue anglaise indispensable. Capable de surveiller et de suivre la production de divers ateliers comprenant 70 ouvriers.

Formation assurée dans l'usine mère en Suisse.

Engagement immédiat.

Offres sous chiffre 28-21126, à Publicitas, 2001 Neuchâtel, Terreaux 5.

ENTREPRISE DU VALLON DE SAINT-IMIER

cherche

carreleur

à la tâche ou continue

- consciencieux
- capable de travailler seul pour travaux au mètre.

Eventuelle reprise de l'entreprise dans les deux ans.

Faire offres écrites à L. Maggioli, 2608 Courtelary.

La BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

Succursale de La Chaux-de-Fonds

offre à employé qualifié, de langue maternelle française, un poste d'

**adjoint au chef
du service
des crédits**

Travail varié et intéressant.

Prière de s'adresser à la direction, tél. (039) 23 36 81.

FAVAG SA Neuchâtelcherche
pour son bureau technique**UN DESSINATEUR OU UN MONTEUR
D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES**

désirant appliquer ses connaissances dans le domaine de la construction d'appareils électriques et électroniques, notamment par l'exécution de

- schémas électriques et électroniques, et par
- l'élaboration des documents nécessaires à la fabrication de circuits imprimés.

En cas de nécessité, la mise au courant pourra être assurée par nos soins.

HORAIRE MOBILE

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats au service du personnel.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone, interne No 331.

FAVAG S.A.
2000 NEUCHÂTEL, Monruz 34
Téléphone (038) 21 11 41

Notre entreprise, qui occupe une place dominante sur le marché mondial comme fabricant d'automates de production pour des composants électriques, cherche :

contrôleur de qualité**mécaniciens****magasinier ou aide-magasinier**

ainsi que des

apprentis mécaniciens

Nous offrons : places stables, rémunérations intéressantes, conditions sociales modernes, horaire variable, entrée immédiate ou à convenir.

C'est avec intérêt que nous attendons votre offre de services ou votre appel téléphonique.

METAR S.A., fabrique de machines, route de Cousimbert 2, 1700 Fribourg, tél. (037) 24 63 31.

Nous engageons pour date à convenir :

vendeuse

qualifiée

personne n'étant pas de la branche sera mise au courant

jeune fille

libérée des écoles

pour être formée comme vendeuse.

Ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours. Libres tous les lundis.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous :

CHAUSSURES
Rue Neuve 4, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 32 91Maison d'importation et de distribution dans le domaine de la musique
cherche**apprenti
décorateur**pour son département décoration -
publicité.

Ambiance jeune et dynamique.

Semaine de 5 jours.

Travail varié et indépendant.

Téléphoner au (038) 24 13 61.

IMPAR-TV IMPAR-TV

Point de vue

LE SCHMURZ

«Schmurz, schmilblic»? Pas tellement différent. Alors est-ce le titre d'une nouvelle émission de Guy Lux pour donner des coups de chapeau à Aznavour et quelques autres, apporter ainsi la «joie de vivre» à la France. L'émission de Guy Lux s'appelle «Domino»; elle faisait «contraste» jeudi soir avec la dramatique proposée par la première chaîne dans la collection «Temps libre», «Les bâtisseurs d'empire ou le schmurz» de Boris Vian. Les sondages ne sont même pas nécessaires pour savoir que la masse suivit Lux et la minorité Vian. Le contraire surprendrait. Les princes anciens et nouveaux qui gouvernent la TV en viendront peut-être un jour à ne plus proposer que des «Domino» dans une chaîne privée vouée au succès commercial par les annonceurs. L'enjeu de la privatisation est aussi là: la télévision partout, doit pouvoir faire place à des œuvres comme celle de Vian, d'abord pour un petit nombre et par lente préparation du goût et des exigences pour un plus grand, ensuite.

Jaime Jaimes (un inconnu pour moi, peut-être un pseudonyme) signe la mise en scène d'une œuvre écrite par Vian deux ans avant sa mort. Un premier décor, surchargé comme un rêve baroque, un deuxième, la mansarde de l'étage supérieur, à peine plus sobre: la caméra reste proche de la scène et filme les personnages un peu comme dans «Au théâtre ce soir», sans se faire tellement inventive. C'est, je crois, une solution intéressante. Pour se montrer digne de Vian, il faut une imagination prodigieuse; jusqu'ici les adaptations visuelles de ses œuvres ont été décevantes. Mieux vaut donc la formule de reportage amélioré par quelques gros plans rapprochés.

Pourtant le réalisateur tenta d'utiliser quelques effets cinématographiques, arrêts brefs successifs de quelques secondes pour modifier un mouvement, musique étrange qui devait représenter l'inquiétant personnage nommé «Le Bruit». Pas très réussi.

«Le Bruit» conduit la famille à la peur, au départ de Cruche la bonne, à la disparition à travers le miroir de Xenobie la fille, à la mort de la mère rejetée dans l'escalier et à la chute du mari après un long tête-à-tête avec le Schmurz, personnage masqué de bandelettes comme une momie et un blessé de la route, omniprésent et silencieux, totalement, qui ne pousse même pas un cri quand l'un après l'autre se défoule en le frappant. Et pourtant le Schmurz vit: on croit deviner une lueur dans son regard quand Xenobie lui offre un verre d'eau.

L'œuvre de Vian était admirablement jouée par Andrea Ferreol, plantureuse, tendre et gourmande comme dans la «Grande bouffe» (et apparaît alors le côté «Vian» du film de Ferreri), Micheline Presle en inattendue mère de famille restée minidette, qui crée autour d'elle un tout aussi inattendu climat de détresse tendre.

Et il reste Vian et son plaisir de jongler avec les mots, sa tristesse grave, ses frères jeunes filles malades, une angoisse sournoise de la mort, comme un cœur blessé... Freddy LANDRY

HIT PARADE

Résultats de l'enquête No 26 de la Radio romande. 1. Cadeau (Marie Laforêt). 2. C'est moi (C. Jérôme). 3. Tu es le soleil (Sheila). 4. Seasons in the Sun (Terry Jacks). 5. Accepte-moi (Ringo). 6. Ecoute bien c'est un tango (Alain Barrière). 7. Ma petite Irène (Marc Charlan). 8. Je veux l'épouser pour un soir (Michel Sardou). 9. Je t'aime, je t'aime (Johnny Halliday). 10. I'm a train (Albert Hammond). 11. Quelque chose et moi (Gérard Lenorman). 12. Un clown ne pleure pas (Christopher Laird). 13. Le premier pas (C. M. Schönberg). 14. Je suis (Nicole Rieu). 15. Waterloo (Abba). 16. I belong (Today's People*). 17. Sweet was my Rose (Velvet Glove*). 18. Ne laisse pas ma vie sans toi (Crazy Horse). 19. Une vague bleue (Michèle Torr). 20. The Entertainer (B. O. du film L'Arnaque).

* Nouveaux venus.

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura bernois —.46 le mm. Mortuaires —.69 le mm. Régie extra-régionale Annonces Suisse S.A. - A S S A Suisse —.57 le mm. Réclames 1.95 le mm. (Minimum de 25 millimètres) Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

Sélection de samedi



A la Télévision romande, à 20 h. 35: Un pays, une musique... L'Egypte. Un reportage de Claude Fléouter et Robert Manthoulis sur la musique populaire au Caire. Notre photo: Ibrahim Ragab, musicien-accompagnateur de Salah Gahin. (photo TV suisse)

TVR

20.05 - 20.20 Malaventure. Dans l'Intérêt des Familles. Premier épisode.

«Malaventure»... ce sont des histoires telles qu'il en arrive un peu partout, à n'importe quel moment. Un homme gagne une grosse somme au tiercé, sa photo paraît dans les journaux, ce qui attire l'attention des truands. Et ce bonheur inattendu se transforme en cauchemar! Intriguée par la disparition de son chat, une dame s'intéresse aux allées et venues de son voisin, et en vient vite à le soupçonner d'avoir découpé sa femme en morceaux... ou encore, un homme d'aspect paisible, qui a passé une annonce matrimoniale, se révèle sous le jour d'un curieux personnage, collectionnant les candidates au mariage.

Ce sont ces histoires qui, un jour ou l'autre, ont l'honneur des faits divers ou, lorsque l'affaire est plus grave, de la «une» des journaux, que met en scène «Malaventure», une nouvelle série diffusée quotidiennement dès 20 h. sur les écrans romands.

La première histoire, qui sera évoquée, dans le cadre de cette série, au cours de six épisodes, s'appelle «Dans l'intérêt des Familles».

TVF 1

20.30 - 22.10 Dramatique: Un Matin de Juin 1940.

C'était le 18 juin 1940, au moment où les troupes allemandes déferlaient sur le sol français. L'Ecole de cavalerie de Saumur avait reçu l'ordre de se replier sur Montauban, mais son directeur s'offrit au commandant de la région pour défendre et tâcher d'arrêter avec ses élèves l'ennemi sur 25 km., entre Gênes et Mautsoreau. Et les cadets dont la plupart venaient d'avoir juste vingt ans, dotés d'un armement bien inférieur à celui de l'ennemi — on utilisait surtout le matériel de démonstration qui servait au cours — livrèrent alors un combat héroïque.

dre de se replier sur Montauban, mais son directeur s'offrit au commandant de la région pour défendre et tâcher d'arrêter avec ses élèves l'ennemi sur 25 km., entre Gênes et Mautsoreau. Et les cadets dont la plupart venaient d'avoir juste vingt ans, dotés d'un armement bien inférieur à celui de l'ennemi — on utilisait surtout le matériel de démonstration qui servait au cours — livrèrent alors un combat héroïque.

A peine instruits, voyant le feu pour la première fois, se battant sans espoir, ils tinrent deux jours. Les Allemands ne passèrent pas. Les cadets se battirent à un contre cent pour tenter de défendre la rive gauche de la Loire. Le vainqueur rendit hommage à l'école et accepta de ne pas considérer l'établissement comme unité combattante: les jeunes cadets survivants furent autorisés à passer en zone libre.

TVF 2

21.35 - 22.25 Kung Fu. Le Troisième Homme.

Après s'être vu confier les gains du joueur Jim Gallagher, Kwai Chang Caine est emmené de force vers une grange obscure par Wray et Norris, mais il a laissé l'argent en lieu sûr. Gallagher qui les a suivis est blessé par Norris puis tué par une ombre qui disparaît avec les bandits... Caine rapporte l'argent à Noreen Gallagher ainsi que le corps de son mari. A l'arrivée du shérif Raha, amoureux de Noreen, Caine reconnaît la silhouette du tueur.

TVF 3

20.40 - 22.10 Théâtre ouvert d'Avignon.

Ce magazine d'une heure trente est consacré à une opération-pilote qui tente depuis trois ans déjà de faire découvrir au public du Festival d'Avignon un nouveau répertoire d'auteurs français contemporains.

Il s'agit plus particulièrement de «Théâtre ouvert» animé par Lucien Attoun qui s'est déroulé du 15 juillet au 11 août 1973 dans la chapelle des Pénitents-Blancs.

Ce «Théâtre ouvert» est le fruit d'une étroite collaboration entre le Festival d'Avignon qui fournit les lieux et la technique, le Ministère des Affaires culturelles et le Fonds d'intervention culturelle qui procurent les subventions, et l'ORTF qui enregistre un certain nombre de pièces et les diffuse sur les antennes et notamment sur celles de France-Culture.

SUISSE ROMANDE

- 17.35 (c) Les enfants du Vietnam
18.20 (c) Téléjournal
18.25 (c) Présentation des programmes
18.30 (c) Deux minutes... avec Mgr Léon Gauthier.
18.35 (c) Vacances-jeunesse Feu vert.
19.00 Affaires publiques Travailleurs étrangers: Le choix du Parlement.
19.40 (c) Téléjournal
19.55 (c) Loterie suisse à numéros
20.05 (c) Malaventure Dans l'intérêt des Familles (1). (Feuilleton).
20.20 (c) Tour de France Circuit du Plymouth. Reflets filmés.
20.35 (c) Un pays, une musique... l'Egypte La musique populaire au Caire.
21.25 (c) Entretiens Antoine Mattei. La Légion telle qu'elle fut!
22.10 (c) Les oiseaux de nuit Variétés.
23.40 env. (c) Téléjournal

SUISSE

ALÉMANIQUE

- 9.30 Cours de formation pour adultes
14.00 Cours de formation pour adultes
15.00 (c) Les religieux dans le monde
16.10 (c) Pop scène
16.40 (c) TV-junior
17.35 (c) Indian River
18.05 (c) L'école des parents
18.45 (c) Fin de journée
18.55 (c) Téléjournal
19.00 (c) Dessin animé
19.30 (c) Je cherche un maître
19.40 (c) Message dominical
19.55 (c) Tirage de la loterie suisse à numéros
20.00 (c) Téléjournal
20.25 (c) Cherchez la Femme
21.25 (c) Variétés pour le 20e anniversaire de l'Eurovision
22.35 (c) Téléjournal
22.50 (c) Bulletin sportif

SUISSE

ITALIENNE

- 17.15 (c) Un'ora per voi Pour les travailleurs italiens en Suisse.
18.05 Agriculture, chasse, pêche.
18.30 L'Ours Ben L'ouragan. Série.
18.55 Sept jours
19.30 (c) Téléjournal
19.45 (c) Tirage de la loterie suisse à numéros
19.50 L'Evangile de demain Méditation de Don Cesare Biaggini.
20.00 (c) Dessins animés
20.45 (c) Téléjournal
21.00 (c) Trois sous dans la Fontaine Film de Jean Négulesco, avec Clifton Webb, Dorothy McGuire, Jean Peters, Rossano Brazzi, Louis Jourdan.
22.35 Samedi-sports
23.25 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 14.30 (c) Téléjournal Les programmes du week-end.
14.45 (c) Pour les enfants Maxifant et Mimifant.
15.15 (c) Pour les jeunes
16.45 (c) Le marché Magazine économique.
17.15 (c) L'enfant illégitime
17.45 (c) Téléjournal
17.50 (c) Téléports Football - Cyclisme - Hippisme.
18.30 (c) Programmes régionaux
20.00 (c) Téléjournal
20.15 (c) Michel et Micaela Comédie de Hans Herzog, par la troupe du Théâtre de Hambourg.
21.50 (c) Tirage du loto
21.55 (c) Téléjournal
22.10 L'Homme du Nevada Western américain.
23.30 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 13.45 (c) Les programmes de la semaine
14.15 Aquí Espana
14.58 (c) Téléjournal
15.00 (c) Le Sac à Malices Série pour les jeunes.
15.30 (c) Trois Filles et Trois Garçons Série de H. Winkler.
15.55 (c) Le Matou bleu Dessin animé tchèque.
16.05 (c) Engelberg et la jeune génération Divertissement musical.
17.00 (c) Téléjournal
17.10 (c) Miroir du pays Les adieux de Gustav Heinemann.
18.00 (c) Boney - alias Napoléon Bonaparte
19.00 (c) Téléjournal
19.30 (c) Reconnaissez-vous cette mélodie? Jeu musical.
20.15 (c) Le Capitaine sans peur Film américain.
22.05 (c) Téléjournal
22.10 (c) Téléports
23.25 (c) On demande une Cuisinière Comédie anglaise.
0.35 (c) Téléjournal

Des mouvements de grève perturbant à nouveau les émissions de l'ORTF, les programmes ci-dessous sont donnés sous toutes réserves.

FRANCE 1

- 12.25 Miditrente Variétés.
12.55 La une est à vous Présentation.
13.00 24 heures sur la une
13.33 Magazines artistiques régionaux
14.00 Jazz Festival Newport à Paris.
14.30 La une est à vous
18.40 Laurel et Hardy Une Princesse de Réve.
19.00 Point chaud Stefan Crossman.
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Tour de France cycliste Résumé filmé.
20.30 Un Matin de Juin 40 Dramatique.
22.10 Alan Watts ou le bouddhiste chrétien.
23.00 24 heures dernière

FRANCE 2

- 10.00 Conservatoire national des arts et métiers
13.33 (c) Magazines régionaux
14.30 (c) Aujourd'hui madame Les vacances vertes.
15.15 (c) La Brigade des Maléfices 4. La Créature. (Série).
17.45 (c) Horizon Planète (1).
18.45 (c) Cinésamedi
19.20 (c) Actualités régionales
19.44 (c) Valérie (4) Feuilleton.
20.00 (c) I.N.F. 2
20.35 (c) Top à... Dalida.
21.35 (c) Kung Fu 12. Le Troisième Homme. (Série).
22.25 (c) Samedi soir Variétés.
23.15 (c) I.N.F. 2

FRANCE 3

- 18.35 (c) La courte échelle
18.50 (c) Francophoniquement vôtres
19.20 (c) Actualités régionales
19.40 (c) La Bretagne sans télévision
20.40 (c) Théâtre ouvert en Avignon
22.10 (c) Journal Inter 3

IMPAR-RADIO

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55, 0.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 13.00 Demain dimanche. 14.05. Disc-informations. 14.35 Présence du Groupe instrumental romand. 15.05 Week-end show. 16.30 L'heure musicale. Le Chœur de la Radio suisse romande. 18.00 Le Journal du soir. 18.05 Le micro dans la vie. Tour de France. 19.00 Le miroir du monde. 20.00 Restons Vaudois. 20.20 Micro sur scène. 21.10 Les Tours. 21.50 Chanson à la une. 22.40 Montreux jazz club. 23.55 Informations. 0.55 Miroir-dernière. 1.00 Hymne national.

2e programme

13.10 Bulletin d'informations musicales. 13.30 Petit concert pour les Jeunesses musicales. 14.00 Promenade musicale. Carnet de notes. 15.30 Métamorphoses en musique. 16.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 16.30 Correo espanol. 17.00 Mais qui sont ces philosophes? (13). 17.30 Rendez-vous avec le jazz. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Divertimento. 20.00 Informations. 20.10 Les beaux-arts. 20.29 Loterie suisse à numéros. 20.30 Encyclopédie lyrique. Le Château de Barbe-Bleue. 21.40 Duo pianistique Nelson-Neal. 22.05 Dorian Woodwind Quintet. 22.35 Harmonies du soir. 23.00 Hymne national.

IMPAR-RADIO

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Ou bien quoi? 14.00 Le panorama du samedi: Politique intérieure. 14.30 Jazz. 15.05 Chant choral. 15.30 Musique champêtre. 16.05 Magazine musical. 18.20 La revue du sport: Actualités, commentaires et musique légère. 19.00 Cloches. Communiqués. 19.15 Actualités. 19.45 Rétrospectives sur la semaine politique en Suisse et dans le monde. 20.00 Théâtre. 21.00 Mélodies du soir. 21.45 Vikki Carr en public. 22.25 Le nouveau sound. 23.30 Bal de minuit. 24.00-1.00 Soirée de Gala du sport suisse: En direct de la Maison des Congrès à Lucerne.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.15. — 12.15 Musique variée. 12.30 Actualités. 13.00 La Trinidad Steel Band. 13.25 Orch. de musique légère RSI. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Rapports 74. 16.35 Les grands orchestres. 16.55 Problèmes de travail. 17.25 Pour les travailleurs italiens en Suisse. 18.05 Accordéon. 18.15 Voix des Grisons italiens. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Le documentaire. 20.30 Chasse au disque: Jeux-concours musical. 21.00 Carrousel musical. 21.30 Juke-box. 22.20 Grand Canyon Suite, Ferde Grofé (Orch. symphonique de Philadelphie). 23.00 Actualités. 23.20-24.00 Musique douce.

Radio

SOTTENS

Informations à 7.00, 8.00, 11.00, 12.00, 12.30, 14.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 7.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 7.10 Sonnez les matines. 8.00 Le journal du matin. 8.15 Concert matinal. 8.45 Messe. 9.55 Sonnerie de cloches. 10.00 Culte protestant. 11.05 Concert dominical. 11.45 Terre romande. 12.00 Le journal de midi. 12.25 Dommuniqés. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir midi. 12.45 Balade pour un fantôme. 14.05 Catalogue des nouveautés. 15.00 Auditeurs à vos marques. De 16.00 à 18.00 : Championnats du monde de football. En duplex : Pologne - Yougoslavie (Eric Walter en direct de Francfort), et Allemagne de l'Est - Hollande (Bertrand Zimmermann en direct de Gelsenkirchen). 18.00 Le journal du soir. 18.05 L'Eglise, aujourd'hui. 18.20 Dimanche soir. 19.00 Le miroir du monde. 20.00 Lettres ouvertes. 21.00 L'alphabet musical. 21.30 La Justice est aveugle. 22.15 Divertissement musical. 22.40 Club des poètes. 23.30 La musique contemporaine suisse à l'étranger. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

8.00 Rêveries aux quatre vents. 9.00 Informations. 12.00 Midi-musique. 14.00 Le feuilleton relié : Madame Catalina (5). 15.00 La joie de jouer et de chanter. 15.30 Le visage du mois. 16.15 Echos et rencontres. 16.35 Compositeurs suisses. 17.30 La vie. 18.30 Les mystères du microsillon. 19.00 A la gloire de l'orgue. 19.30 Jeunes artistes. 20.00 Informations. 20.10 Le septième soir. Les chemins de l'Opéra. Kodros Roi. 21.10 Les grands instants de la musique. 22.00 A l'écoute du temps présent. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 17.00, 19.15, 22.15, 23.25. — 7.10 Salutations du Bodan. 8.30 Musique légère. 11.00 Vitrine 74. 11.30 Pages de Lanner, Knobel, Kotscher, Zander. Lennon - McCartney, Gerswhin et Groudon. 12.45. Musique classique. 14.00 Musique champêtre. 14.40 Fanfare. 15.00 Récit. 15.30 Mélodies de Ralph Maria Siegel. 16.00 Sport et musique. 18.00 Musique divertissante. 19.00 Sport. Communiqués. 19.25 Concert du dimanche soir. 20.30 Pénitenciers aujourd'hui (7). 21.30 Musique avec Cedric Dumont. 22.20-1.00 Entre le jour et le rêve.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.30, 14.00, 18.25, 22.00. — 7.10 Musique variée. 8.30 Magazine agricole. 8.50 La Joyeuse Brigade. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Messe. 10.15 Orch. Raymond Lefèvre. 10.35 Radio-matin. 11.45 Méditation. 12.00 Nos chorales. 12.30 Actualités. Sport. 13.00 Les nouveaux ensembles. 13.15 Tutto chiarissimo. 13.45 La voix de... 14.05 Orch. Kai Warner. 14.15 Case postale 230. 14.45 Le disque de l'auditeur. 15.15 La longuevue. 15.45 Récital. 16.45 Orch. variés. 17.15 Chansons du passé. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Le retour d'Anton Karas. 18.30 La journée sportive. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Extraits d'opérettes. 20.30 Théâtre. 21.10 Soirée dansante. 22.05 Studio pop. 23.00 Actualités. Résultats sportifs. 23.30-24.00 Nocturne musical.

LUNDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 6.35 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Spécial-vacances. 9.05 M. V. 10.05 La radio buissonnière. 11.00 Informations. 12.00 Le journal de midi. Midi-mystère.

2e programme

8.00 Informations et revue de la presse romande. 8.15 Debout les enfants. 8.30 Idées de demain. 9.03 Les sciences et nous. 9.15 A vues humaines. 10.00 Portrait sans paroles. 11.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 11.15 Le temps qui passe... 11.30 La vie musicale. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.05 Musique légère. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Musique avant toute chose. 10.05 Musique populaire. 11.05 Mélodies et rythmes. 12.00 Trio Arth Paul : Septette Peter Neven.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 6.55 Les consolations. 7.10 Musique variée. 8.45 Danses de Marosszek, Kodaly. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

Sélection de dimanche



A la Télévision romande, à 19 h. 10 : Marie Laforet. Un intermède en chansons. (photo R. M. Despland - TV suisse)

TVR

21.15 - 21.40 **Témoignages.** « La Consultation ». Avec Claire Maurier et Louis Velle.

Les téléspectateurs de Suisse romande ont déjà pu découvrir une première série de « Témoignages » il y a quelques mois : il s'agit à chaque fois d'une courte pièce de caractère généralement policier, réalisée de manière extrêmement dépouillée. L'intérêt des « Témoignages » ne réside pas dans l'action, pratiquement nulle, mais dans les dialogues — ou monologues — qui dévoilent tous les ressorts psychologiques des personnages, et finissent par donner la clé de l'énigme. Réalisée avec le concours de grands acteurs — Georges Wilson, Juliette Mills, Maria Meriko, François Périer ou Bernard Haller sont parmi les nombreux comédiens qui ont participé aux enregistrements de ces émissions — les « Témoignages » se présentent ainsi comme de véritables petites dramatiques ramenées à l'essentiel...

Deux comédiens (Claire Maurier et Louis Velle) se partagent ce premier épisode, qui s'inspire de la vogue actuelle des conseillers psychologiques en tous genres que l'on peut entendre actuellement sur de nombreux postes de radio.

L'une d'elles, Mme Léonore, répond en direct à l'antenne à un auditeur. Après qu'il lui ait expliqué ses problèmes intimes, elle lui conseille de quitter la femme qu'il aime. Puis elle réalise soudain que son interlocuteur n'est autre que l'homme qu'elle aime elle-même ! Toujours en direct à l'antenne, elle essaye alors de faire marche arrière...

TVF 1

20.45 - 22.25 **Un meurtre est un meurtre. Un film d'Etienne Périer.**

Paul perd sa femme dans un accident d'automobile. Cette mort en fait, il la souhaitait depuis longtemps ; elle le libère, lui permet d'hériter de la fortune de sa femme

et de refaire sa vie avec une autre, Françoise. C'est alors que surgit un maître-chanteur lui demandant le paiement de ses services : connaissant le désir de Paul de se débarrasser de sa femme, il l'aurait en effet tuée, camouflant le meurtre en banal accident. Peu à peu le maître-chanteur va s'ingénier à développer chez son client la culpabilité, lui démontrant qu'il est un assassin par intention. Paul est désespéré, d'autant plus qu'il doit recueillir sous son toit la sœur de sa femme, une certaine Anne, qui veut venger celle-ci et qu'un commissaire de police très précis et très intuitif entre en scène à son tour. Excédé, Paul décide de tuer le maître-chanteur, mais au rendez-vous fixé, celui-ci est déjà mort. Le lendemain, un nouvel homme se présente, le pharmacien, qui demande à Paul s'il est content de ses services. Le cercle obsédant est donc prêt à reprendre : l'intention de tuer est-elle aussi pré-

judiciable qu'un véritable meurtre ? C'est un film « à tiroirs » qu'Etienne Périer a réalisé à partir du roman de Dominique Fabre, un sujet plein de suspense qui aurait sans doute plu à Hitchcock.

TVF 2

13.30 - 14.25 **Les mass-media aux Etats-Unis. Demandez le programme.**

C'est à travers les réactions d'un jeune garçon franco-américain que nous découvrons dans la première émission cet affrontement de titans ; et dans la deuxième, « Demandez le programme » ce qui occupe l'antenne à longueur de journée : de la publicité au « soap opera » (l'émission comprend en effet un extrait de « All in the family », le feuilleton le plus populaire du moment) en passant par les programmes pour enfants, les journaux fé-

ministes ou les groupes vidéo, nous sommes baignés dans ce torrent de sons et d'images qui exprime la foi de l'Amérique.

15.55 - 16.45 **Madame Musique, je présume.**

Dans quel genre précis situer cette émission, qui n'entre pas dans les cadres habituels ?

On pourrait en parler, d'abord, comme d'une émission de variétés, où tous les styles de musique (classique, pop, jazz, musette et musak) se rencontrent, dans un patchwork humoristique de petites séquences musicales, la plupart extraites d'émissions télévisées, d'autres tournées spécialement pour cette émission.

C'est aussi une anthologie de l'émission musicale avec tous les clichés, toutes les « belles images » qu'elle véhicule ; une satire de l'image qui est donnée de la musique par les mass-média, et la télévision en particulier.

Mais c'est aussi un essai, par l'image et le son, sur la musique aujourd'hui.

23.25 - 0.55 **Ciné-Club: La Veuve joyeuse. Un film muet d'Eric von Stroheim.**

De l'opérette de Lehar, Eric von Stroheim ne garde qu'un prétexte pour composer une fantaisie réaliste. Il écrit lui-même le rôle du prince Mirko, imagine une conclusion pessimiste, ajoute des personnages, des épisodes, des détails sordides en contrepoint de l'aventure sentimentale, mais il dut renoncer à jouer Mirko et fut contraint de maintenir la « happy-end ».

Eric von Stroheim considérera toujours, un peu trop sévèrement que ce film ne valait rien. Dans une conférence de presse demeurée fameuse, il déclarait « Depuis que la censure a mutilé « Les Rapaces » où j'avais mis tout mon cœur, j'ai abandonné mon idéal de créer un véritable art du film... Et si vous me demandez pourquoi j'ai fait un tel film, je n'ai pas honte de vous donner ma vraie raison : j'ai une famille à nourrir... »

Des mouvements de grève perturbant à nouveau les émissions de l'ORTF, les programmes ci-dessous sont donnés sous toutes réserves.

FRANCE 1

- 8.55 **Télématin**
- 9.00 **Tous en forme**
- 9.15 **A Bible ouverte**
- 9.30 **Orthodoxie**
- 10.00 **Présence protestante**
- 11.00 **Le jour du Seigneur**
- 12.00 **La séquence du spectateur**
Cinéma.
- 12.30 **Réponse à tout**
Jeu.
- 13.00 **24 heures sur la une**
- 13.35 **L'inconnu du dimanche**
Variétés.
- 13.45 **Le dernier des cinq**
Cinéma - Jeu.
- 14.30 **Le sport en fête**
Sports et variétés.
- 18.05 **La France défigurée**
- 18.40 **Entracte**
- 19.10 **Les musiciens du soir**
- 19.45 **24 heures sur la une**
- 20.15 **Sports dimanche**
- 20.45 **Un Meurtre est un Meurtre**
Un film d'Etienne Périer.
- 22.25 **24 heures dernière**

FRANCE 2

- 12.30 **(c) I.N.F. 2 dimanche**
- 13.00 **(c) Concert symphonique**
Orchestre philharmonique de l'ORTF.
- 13.30 **(c) Les mass media aux Etats-Unis**
2. Demandez le programme.
- 14.25 **(c) Les Ranchers du Wyoming**
Un film de Tay Garnett.
- 15.55 **(c) Madame Musique, je présume**
- 16.45 **(c) A propos**
- 17.15 **(c) Familion**
Jeu.
- 18.05 **(c) Téléports**
- 19.30 **(c) Les animaux du monde**
Le Guide des parcs et réserves de France.
- 20.00 **(c) I.N.F. 2**
- 20.30 **(c) Coupe du monde de football**
Quarts de finale.
- 22.15 **(c) Archives du XXe siècle**
Claude Lévi-Strauss interrogé par Jean-José Marchand (4).
- 23.15 **(c) I.N.F. 2**
- 23.25 **Ciné-Club - Cycle Eric von Stroheim: La Veuve joyeuse**
Film muet.

FRANCE 3

- 19.40 **(c) Magazines artistiques régionaux**
- 20.10 **(c) Le Tour de France**
- 20.40 **(c) Mains et merveilles**
- 21.05 **(c) Montand de mon temps**
- 22.00 **(c) Journal Inter 3**

SUISSE ROMANDE

- 15.50 **(c) Football**
Championnats du monde : Allemagne de l'Est - Hollande. En Eurovision de Gelsenkirchen.
- 18.20 **(c) Téléjournal**
- 18.25 **(c) Tél-hebdo**
Revue des événements de la semaine.
- 18.50 **Prier encore ?**
- 19.10 **(c) Marie Laforêt**
Intermède.
- 19.20 **(c) Football**
Championnats du monde : Yougoslavie - Pologne. En Eurovision de Francfort ou Brésil - Argentine. En Eurovision de Hanovre.
- 20.15 **env. (c) Téléjournal**
- 21.15 **(c) Témoignages**
1. La Consultation. (Série).
- 21.40 **(c) Impressions de Turquie**
Un film de Claude Lelouch.
- 21.55 **(c) Les actualité sportives**
Résultats et reflets filmés du Tour de France : Morlaix - Saint-Malo.
- 22.05 **(c) Football**
Championnats du monde : Allemagne de l'Ouest - Suède. Reflets filmés ; et Allemagne de l'Est - Hollande ou Brésil - Argentine.
- 23.30 **env. (c) Téléjournal**
- 23.40 **env. (c) Méditation**
par Mgr Léon Gauthier.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.15 **(c) Descendants des prophètes**
Le judaïsme en Israël. Film.
- 11.00 **Cours de formation pour adultes**
- 12.00 **(c) Téléjournal**
- 13.20 **(c) Panorama**
- 13.50 **(c) Il Balcun tort**
Programme en romanche.
- 14.30 **(c) Bi üs im Bärnerland**
Reflets du cortège de la 23e Fête cantonale bernoise de jodel à Aarberg.
- 15.50 **(c) Football**
- 17.50 **(c) Résultats sportifs**
- 18.00 **(c) Faits et opinions**
- 18.55 **(c) Fin de journée**
- 19.00 **(c) Téléports**
Reflets filmés du Tour de France.
- 20.00 **(c) Téléjournal**
- 20.15 **Don Camillo en Russie**
- 22.00 **(c) Téléjournal**
- 22.15 **(c) Football**

SUISSE ITALIENNE

- 15.30 **(c) Télérama**
- 15.50 **(c) Football**
Championnats du monde : 2e tour.
- 17.50 **(c) Téléjournal**
- 17.55 **(c) Sports-dimanche**
Premiers résultats - Championnats du monde de football
- 19.30 **(c) Téléjournal**
- 19.40 **La parole du Seigneur**
Méditation protestante
- 19.50 **(c) Magazine féminin**
- 20.15 **Intermède**
- 20.25 **(c) Le monde où nous vivons**
L'Egypte de Toutankhamon : La vie et l'époque de Toutankhamon. Documentaire.
- 20.45 **(c) Téléjournal**
- 21.00 **(c) Coralba**
Feuilleton de Biagio Progetti (3e épisode).
- 22.00 **Sports-dimanche**
Cyclisme : Tour de France. - Football.
- 23.50 **(c) Téléjournal**

ALLEMAGNE 1

- 10.15 **(c) Les programmes de la semaine**
- 10.45 **(c) Le conseiller financier de l'ARD**
- 11.30 **(c) Pour les enfants**
Maxifant et Minifant.
- 12.00 **(c) Tribune internationale des journalistes**
- 12.45 **(c) Téléjournal**
Miroir de la semaine.
- 13.15 **(c) Magazine régional**
- 14.30 **Pour les enfants**
Robin des Bois.
- 14.55 **(c) Petite histoire de magie**
- 15.25 **(c) Week-end au Paradis**
- 17.30 **(c) Portrait d'une Dame**
Téléfilm.
- 18.15 **(c) Téléjournal**
- 18.20 **(c) Humains ou robots ?**
- 19.00 **(c) Miroir du monde**
- 19.30 **(c) Some Times**
Ballet de D. Nahat.
- 20.00 **(c) Téléjournal**
- 20.20 **(c) Pièce de William Shakespeare**
- 22.25 **(c) Rencontre avec...**
- 23.10 **(c) Téléjournal**

ALLEMAGNE 2

- 9.45 **(c) Les programmes de la semaine**
- 10.15 **Jugoslavijo, dobar dan**
- 11.00 **Paradis des animaux**
- 11.30 **(c) Téléjournal**
- 12.00 **(c) Concert du dimanche**
- 12.50 **(c) Actualités scientifiques**
- 13.00 **(c) Football - WM 74**
Emission magazine.
- 13.55 **(c) Histoire d'Amour**
- 14.20 **(c) Catweazle et les sortilèges**
- 14.45 **(c) La Mort d'une Planète**
L'Explosion démographique.
- 15.15 **(c) Téléjournal**
- 15.20 **(c) Marcel Prawy présente**
- 15.50 **(c) Football**
- 17.50 **(c) Action en faveur de l'enfance déshéritée**
- 17.55 **(c) Téléjournal**
- 18.00 **(c) Football**
- 19.00 **(c) Téléjournal**
- 19.15 **(c) Journal catholique**
- 19.30 **(c) Aventures au Désert**
- 20.00 **(c) Le Petit Docteur**
Un Hollandais à Paris.
- 21.00 **(c) Téléjournal**
- 21.15 **(c) Sports**
- 21.15 **(c) Les adieux de Gustav Heinemann**
- 22.00 **(c) Concert classique**
- 22.35 **(c) Téléjournal**

GASTRONOMIE - SPECTACLES - VOYAGES - VACANCES

CINEMAS

CORSO Tél. 22 25 50 Tous les soirs à 20 h. 30 + sam., dim.: matinées 15 h.
HILARANT... LES COMIQUES FRANÇAIS LE CONCIERGE
 nous apprend comment devenir concierge et faire fortune!!!

EDEN Tél. 22 18 53 16 ans 20 h. 30 Sam., dim.: matinées à 15 h.
 Lino Ventura - Jacques Brel - Charles Denner Johnny Hallyday - Nicole Courcel
L'AVENTURE C'EST L'AVENTURE
 Le film délirant de Claude Lelouch. A voir et à revoir

EDEN 20 ans Samedi à 23 h. 15
 Un film osé d'une audace exceptionnelle qui ne s'adresse qu'à un public averti...
LES CARESSEUSES
 Un film érotique d'une extraordinaire densité

PLAZA Tél. 22 21 23 Tous les soirs à 20 h. 30 + sam., dim.: matinées à 15 h.
 CHARLES BRONSON et LINO VENTURA
COSA NOSTRA
 La mafia mise à nu

SCALA Tél. 22 22 01 18 ans Tous les soirs à 21 h. Sam., dim.: à 15 h. et 21 h.
 Le chef-d'œuvre de STANLEY KUBRICK
ORANGE MÉCANIQUE
 Avec Malcolm Mc Dowell
 Un film qui ne s'adresse qu'à un public averti

centre de culture abc

Dernier spectacle de la saison
SAMEDI 29 JUIN, à 20 h. 30
UNIQUE RÉCITAL DE L'ORCHESTRE ROUMAIN

Benone Damian
 avec Simion Stanciu, flûte de pan

Attention : Location ouverte librairie ABC dès lundi après-midi 24 juin.
 Prix des places et réductions habituels.

Vacances à Verbier en Valais
 Les Hôtels
CASANOVA ET BELLEVUE
 vous proposent pour
Fr. 35.— par jour tout compris
 (conditions spéciales pour enfants au-dessous de 12 ans) :
 séjour agréable avec piscine privée, jardin, soirées raclette dans carnotzet
Excursion et grillade surprises
 à partir d'un séjour d'une semaine.
 Réservation : tél. (026) 7 11 38 ou 7 26 76.

Vacances horlogères 1974

Réduction des heures d'ouverture
DES GUICHETS POSTAUX A LA CHAUX-DE-FONDS

PTT

Prière de lire le communiqué publié dans le présent numéro

L'administrateur postal

PEUGEOT 204
 COUPÉ, 1969, bleu - métal, 53 000 km., état impeccable, garantie.
 ENTILLES S.A., Garage et Carrosserie, Léopold-Robert 146 - Tél. (039) 22 18 57

CHALET NEUF
 à vendre à Villars-Burquin s/Grandson, alt. 800 m. Vue imprenable.
 Tél. (024) 35 11 13, le soir.

Autocars Giger

Vacances horlogères 1974

Juillet Destinations Heures départ Fr.

| | | | |
|----|--|-------|------|
| 7 | L'Alsace - Le Grand Ballon - Route des Crêtes - Riquewihir | 7.00 | 35.— |
| 7 | Tour de la Singine | 13.30 | 22.— |
| 8 | Lac Bleu - Adelboden - Berne | 8.00 | 29.— |
| 8 | Jura vaudois | 13.30 | 20.— |
| 9 | Le Barrage de l'Hongrin - La Lécherette - Châtel-Saint-Denis - La Corniche | 7.30 | 32.— |
| 9 | Une belle course d'après-midi | 13.30 | 20.— |
| 10 | Le Jaunpass - Boltigen - Simmental | 7.30 | 29.— |
| 10 | Au pied du Suchet | 13.30 | 22.— |
| 11 | Charmey - Lac Montsalvan - Dents Vertes (facultatif) | 7.30 | 25.— |
| 11 | Jura français | 13.30 | 20.— |
| 12 | Val de Bagnes - Barrage de Mauvoisin | 7.00 | 36.— |
| 12 | En Ajoie - Lucelle - Delémont - Les Franches-Montagnes | 13.30 | 20.— |
| 13 | Les 3 cols : Susten - Furka - Grimsel | 6.00 | 42.— |
| 13 | La Ferme Robert | 14.00 | 15.— |
| 14 | Moosegg - L'Emmental | 9.00 | 25.— |
| 14 | Le lac de Sauvabelin | 13.30 | 20.— |
| 15 | La Fouly - Val Ferret - Sembrancher | 6.30 | 36.— |
| 15 | Le Lac Noir - Gurnigel | 13.30 | 23.— |
| 16 | Sources du Lison - par Pontarlier | 9.00 | 27.— |
| 16 | Le Gurten - Berne | 13.30 | 19.— |
| 17 | Eschlosmatt - L'Entlebuch | 7.00 | 30.— |
| 17 | Le Tour du Chasseron | 13.30 | 19.— |
| 18 | Chamonix - le Plateau d'Assy | 7.00 | 37.— |
| 18 | Chasseral - le Val-de-Ruz | 14.00 | 18.— |
| 19 | Tour du lac de Zoug | 7.00 | 35.— |
| 19 | Le Dessoubre - Vaufray - Occourt - Rangiers | 13.30 | 22.— |
| 20 | Col et tunnel du Grand-Saint-Bernard | 6.00 | 40.— |
| 20 | Goumois | 14.00 | 13.— |
| 21 | Col du Brunig - Stanserhorn avec funiculaire - Lucerne | 7.00 | 42.— |
| 21 | Les Pacots - Le lac des Jones | 13.30 | 24.— |
| 22 | Le Titisee - La Forêt Noire | 7.00 | 35.— |
| 22 | Au bord du lac Léman | 13.30 | 22.— |
| 23 | Lac Chalain - Champagnole - Cirque Baume | 7.00 | 30.— |
| 23 | En promenade au bord du lac de Morat | 13.30 | 20.— |
| 24 | Schinygge-Platte, avec train de montagne | 7.00 | 34.— |
| 24 | Zuckwill - visite parc floral - Büren s/Aar | 13.30 | 22.— |
| 25 | Tour du Léman - NOVEL - Montreux - Thonon - Genève | 7.00 | 36.— |
| 25 | La Vallée d'Orbe - La Sarraz | 13.30 | 21.— |
| 26 | La Lunderalp, magnifique panorama | 9.00 | 25.— |
| 26 | Course en zig-zag | 13.30 | 20.— |
| 27 | Crans - Montana-sur-Sierre | 7.00 | 29.— |
| 27 | La Nouvelle-Censière - Mauborget | 14.00 | 19.— |
| 28 | Martigny - Salvan - Les Marécottes | 7.30 | 36.— |
| 28 | Belle randonnée en pays bernois, avec 4 h. | 13.30 | 28.— |

Inscriptions: Autocars Giger, Cernil-Antoine 21, tél. 22 45 51
 Déduction AVS — Bons de voyages acceptés

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE LA CHAUX-DE-FONDS

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Judi 4 juillet 1974, à 20 h. 15 dans la grande salle de l'Ancien Stand

AU PROGRAMME :
 Discours de M. P.-F. Jeanneret Président de la Commission
 Exercices rythmiques et musique
 Discours de M. Robert Moser Directeur de l'Instruction publique (à l'occasion du départ de M. P.-H. Jeanneret, dir.)
 Distribution par le directeur des diplômes de fin d'études et des certificats de maturité commerciale
 Invitation cordiale à chacun, aux anciens et à tous les amis de l'Ecole en particulier

— Entrée libre —

La Commission

Entreprise cherche
un véhicule utilitaire
 d'occasion, solide, maximum 3,5 t., avec pont de 4 m., pour transport de matériel de construction.
 Ecrire sous chiffre P 28-950070, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

URGENT CAMPING
 A vendre une remorque de camping, caravane pliante COMBI CAMP, avec auvent, éventuellement avec atelage, en bon état. Prix à discuter.
 Tél. (039) 41 42 26

Calendrier des voyages

Petits circuits en car Marti, durant le mois de juillet :

San Marino - Ravenna - Meran
 21-24 juillet 4 jours 390.—

Sud de la France - Costa Brava
 22-25 juillet 4 jours 385.—
 29 juil.-1er août 4 jours 385.—

Engadine - Lac Côme - Tessin
 22-24 juillet 3 jours 280.—

Festival de Vérone
 25-28 juillet 4 jours 450.—

Riviera
 25-28 juillet 4 jours 395.—

Cols des Alpes autour du Mont-Blanc
 26-28 juillet 3 jours 290.—

Flexenpass - Samnaun - Albul
 31 juil.-2 août 3 jours 270.—

Renseignements, programmes, inscriptions chez :

Marti
 Avenue Léopold-Robert 84
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 23 27 03

Le CLUB DU CAF' CONC'
 présente
DU 1er AU 15 JUILLET 1974

Hostellerie 13
 3958 ST-LEONARD (Valais)
 MOTEL * RESTAURANT * CAMPING * PISCINE *

JEAN D'ARVILLE
 chansonnier - humoriste animateur - etc.

Hostellerie 13
 3958 ST-LEONARD (Valais)
 MOTEL * RESTAURANT * CAMPING * PISCINE *

SPECIALITÉS :
 Charbonnade - Potence - Puchkine
 Téléphone (027) 9 69 69

Rapide Blanc

Dim. 30 juin Dép. 13 h. 30 Fr. 22.—
COURSE D'APRÈS-MIDI

GARAGE GLOHR Téléphone 22 54 01 Léop.-Robert 11 a

RENAULT 5 TL 73
 verte, 16 000 km., 1973, garantie 100 %
 CENTRE OCC, Terreaux 45
 Tél. (039) 23 61 88 La Chaux-de-Fonds

TIMBRES-POSTE
 Achat de collections - Paiement comptant.
A. MEIGNIEZ - MORAT
 Tél. (037) 71 52 71

Particulier vend
NSU TT 1200
 modèle 1971, 64 000 km., jantes larges, nombreux accessoires.
 Téléphone (039) 31 51 07.

PROFITEZ AU MAXIMUM DE VOS VACANCES HORLOGÈRES...

Nous vous proposons quelques circuits inoubliables en autocar

PARIS - VERSAILLES
 4 jours (14 au 17 7. 74)

MONT ST-MICHEL - PLAGES DU DÉBARQUEMENT - CHÂTEAUX DE LA LOIRE
 8 jours (15 au 22 7. 74)

NICE - MARSEILLE - PROVENÇE - CAMARGUE
 7 jours (20 au 26 7. 74)

TOURNÉE DANS LES GRISONS PARC NATIONAL - ST-MORITZ
 3 jours (21 au 23 7. 74)

GRUYÈRES - BARRAGE DE L'HONGRIN - SUISSE ROMANDE
 1 jour (21 juillet)

AUVERGNE - PERIGORD - BORDEAUX - GORGES du TARN
 7 jours (22 au 28 7. 74)

REIMS - VERDUN - NANCY - STRASBOURG - ALSACE
 4 jours (25 au 28 7. 74)

GRIMSEL - FURKA - SUSTEN
 1 jour (25 juillet)

BÂLE - CROISIÈRE SUR LE RHIN JUSQU'À BREISACH - LES 3 ÉPIS - ALSACE
 (dîner sur le bateau)
 1 jour (28 juillet)

CHAMONIX - LE VALAIS
 2 jours (31 7. 74 au 1 8. 74)

Tournée dans le Valais :
ZERMATT - VAL D'ANNIVIERS AROLLA - GRANDE DIXENCE
 4 jours (31 7. 74 au 3 8. 74)

COURSE DU 1er AOÛT
 Croisière de NEUCHÂTEL A BIENNE 1 jour (1er août)

APPENZEL - ILE DE MAINAU
 2 jours 2 au 3 8. 74)

COLOMBEY LES DEUX ÉGLISES
 1 jour (3 août)

BOURGOGNE - BEAUJOLAIS - LES DOMBES
 3 jours (15 au 17 8. 74)

Demandez les prospectus détaillés à votre agence de voyages :

STUCKI VOYAGES et TRANSPORTS
 Porrentruy - Tél. (066) 66 22 21-22

Autocars Giger

Dim. 30 juin Dép. 13 h. 30 Fr. 22.—
BELLE COURSE D'APRÈS-MIDI

Mardi 2 juil. Dép. 13 h. 30 Fr. 3.—
FOIRE DE MORTEAU

Inscriptions et renseignements :
AUTOCARS GIGER
 Tél. 039/22 45 51 Cernil-Antoine 21

VACANCES EN ITALIE

CATTOLICA Hôtel Esperia (Adria)
 Maison confortable à 70 m de la plage, cuisine soignée, chambres avec balcon, WC, douche, garage. Du 25 mai, juin et sept. Lires 3800. Dès le 1er juillet et août Lires 4950, IVA tout compris. — Prospectus et inscriptions: Luciano Bizzotto, 6965 CADRO (TI). Tél. (091) 91 10 67 après 19 heures.

IGEA MARINA (Adriatique-Italie) — PENSIONE CARAVELLA — Tél. 630035.
 Via Catullo 12. 80 m. de la mer. Tranquille. Centre. Confortable. Cuisine soignée. Parking. Prix avantageux. Ecrivez-nous, ou il vaut mieux nous téléphoner tout de suite.

Restaurant BEAU-RIVAGE

Neuchâtel
 Tél. (039) 25 47 65

Ce soir: DANSE ENTRÉE GRATUITE

avec orchestre de 20 h. 30 à 2 h.

OFFRES D'EMPLOIS

Même sous le régime du traité de commerce Suisse-CEE, il faudra encore contrôler le trafic à travers la frontière. C'est pourquoi nous cherchons des

Gardes-frontière

pour assumer cette importante tâche d'ordre politique et économique. Nous offrons une formation professionnelle approfondie en vue de l'exécution de cette profession exigeante et variée, de même qu'un traitement et des prestations sociales appréciables. Dans cette activité, vous vous forgerez une situation sûre, avec de bonnes possibilités d'avancement.

Entrent en considération les citoyens suisses âgés de 30 ans au plus, ayant accompli l'école de recrues, qui sont incorporés dans l'élite de l'armée.

Si vous désirez des précisions, vous voudrez bien adresser le coupon ci-dessous à l'une des Directions d'arrondissement (4010 Bâle, 8201 Schaffhouse, 7001 Coire, 6901 Lugano, 1001 Lausanne, 1211 Genève), qui vous renseigneront volontiers, mais sans qu'il en découle une obligation pour vous.

Délai d'inscription: 2. 8. 1974

Entrée dans l'administration: 6. 1. 1975

Coupon pour obtenir la documentation sur la profession de garde-frontière.

Nom _____
 prénom _____
 Rue _____
 No postal et lieu _____ NE-1

Nos voitures utilitaires

LAND ROVER 88, modèle 1961, complètement révisée. Garantie 100 %

Fr. 6400.—

Garage de l'Erguel
 Dalla Bona
VILLERET

Tél. (039)
 41 34 76 / 77 / 78



Bateaux pneumatiques

Hutchinson, 4 modèles, à partir de Fr. 825.—. Demander nos prospectus. Tous nos modèles sont exposés.

Agence Johnson
 Moteurs Honda
 F. Fatton, Tombet
 28, 2034 PESEUX
 Tél. (038) 31 72 50

Ménalux ou Le Rêve

la cuisinière moderne, choix, qualité suisse.

Grande action de reprise.

D. DONZÉ
 Département Appareils ménagers
 2725 Le Noirmont
 Tél. (039) 53 12 28

appartement

4 pièces, tout confort,

EST A LOUER
 tout de suite, quartier ouest.

Ecrire sous chiffre RP 14867 au bureau de L'Impartial.

A VENDRE

quelques chevaux, entre fr 3000.— et fr. 8000.—, ainsi que

5 SELLES d'OCCASION, prix intéressant.

Tél. (024) 21 59 56, entre 16 et 18 h.

A VENDRE

VW Pick-Up

mod. 1973, 18000 km, bâche, radio, Fr 11.500.—.

Garage de l'Erguel
 Dalla Bona
VILLERET

Tél (039)
 41 34 76 - 77 - 78

Dame, quarantaine, simple, cherche pour **mariage**

monsieur sérieux, aimant vie de famille, nature et animaux. Ecrire sous chiffre P 28-460179 à Publicitas, 51, Av. Ld-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

● **AMITIÉ**
 DAME présentant bien, gaie, sensible, lasse d'être seule, désire connaître pour sorties, vacances, etc., Monsieur, grand, de 55 à 65 ans, sobre, intelligent, affectueux, ayant voiture, situation stable. (Mariage pas exclu). Ecrire sous chiffre MA 14997 au bureau de L'Impartial

Lisez l'Impartial

VENTE SPÉCIALE

Autorisée par la Préfecture du 1er au 20 juillet 1974

quelque 100 mètres de

TISSUS

aux prix les plus avantageux!

MODESA

TISSUS S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
 Avenue Léopold-Robert 21

D'autres magasins à : Bienne, Berne, Bâle et Thonon

Alpinistes! Montagnards!

Profitez des soldes pour vous équiper en matériel de haute-montagne!!!

Cordes, crampons, piolets, pitons, sacs,

cedés

avec 25% de rabais

chez

Kernen Sports
 au Crêt-du-Loche

Autorisé par la Préfecture.

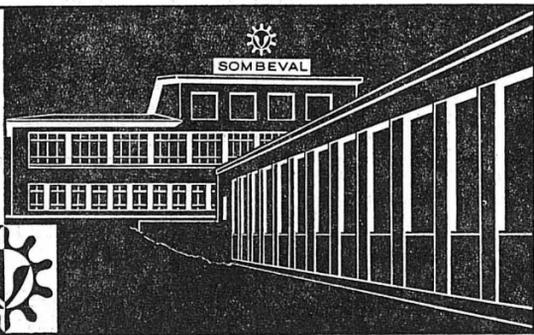
Nous engageons un

décolleteur diplômé

Mission: conduite d'un groupe de machines modernes de façon indépendante, y compris mises en train.

Participation à une prime de groupe.

Renseignements sans engagement.
 PIGNONS VORPE S.A., SOMBEVAL
 Téléphone (032) 97 18 23



L'IMPRIMERIE TYPOFFSET
 La Chaux-de-Fonds Parc 105
 Tél. (039) 23 20 38

cherche pour tout de suite ou date à convenir une:

AIDE DE BUREAU

pour travaux variés. Eventuellement poste à mi-temps.

PERSONNEL FÉMININ

habile et consciencieux pour travail propre et varié.



Chaussures Diana
 Nous cherchons pour Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Yverdon **BONS VENDEURS**

dynamiques, aimant les responsabilités et une certaine ambition.

Nous offrons à ces candidats la possibilité de reprendre par la suite la gérance de l'un de nos magasins.

Faire offres, pour rendez-vous, à CHAUSSURES DIANA, rue du Concert, Neuchâtel, téléphone (038) 25 29 54.

La BANQUE CANTONALE DE BERNE TRAMELAN

cherche à engager une

secrétaire de direction

de langue maternelle française, habile sténodactylographe et possédant une bonne formation générale. Place stable. Conditions de travail et ambiance agréables. Salaire intéressant dès le début et prestations sociales de premier ordre.

Les offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie sont à adresser à la Direction de la Banque Cantonale de Berne, case postale, 2720 Tramelan.

METAUX PRECIEUX S.A.

cherche pour son service EDP

EMPLOYÉ DE COMMERCE

intéressé par les problèmes relevant de l'informatique pour seconder le chef du service EDP et collaborer en qualité d'

ASSISTANT ANALYSTE

Notre préférence ira à un candidat au bénéfice d'une bonne formation de base, notamment en comptabilité, avec si possible expérience industrielle et travaux sur ordinateur.

De bonnes aptitudes en mathématiques seraient également un atout précieux.

Age idéal: 25 à 30 ans.

Nous offrons: une activité intéressante et variée, avec possibilité de formation et de développement, ainsi que tous les avantages d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres accompagnées des documents usuels à notre service du personnel.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.
 2000 NEUCHÂTEL 9, avenue du Vignoble 2

Entreprise de mécanique de La Chaux-de-Fonds

CHERCHE

UNE SECRÉTAIRE

pour **CORRESPONDANCE ALLEMANDE**, au bénéfice d'une solide formation théorique et de bonnes connaissances pratiques.

Travail intéressant et varié en petite équipe.

Horaire libre.

Faire offres sous chiffre FV 14588, au bureau de L'Impartial.

CLÔTURE-TOUT

☎ (038) 41 29 47

Verger 1 2013 COLOMBIER TOUTES BARRIÈRES

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

vendeuses qualifiées

semaine de 5 jours

vendeuses auxiliaires

pour tous les après-midi ou éventuellement 2 ou 3 après-midi par semaine.

Faire offres ou se présenter au Magasin RIES - Pour Elle et Lui - avenue Léopold-Robert 75, tél. (039) 22 54 96 ou (039) 22 46 42 après les heures de magasin, La Chaux-de-Fonds.

Prêts

immédiatement remboursement par petits acomptes plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, av. L-Robert 23
Tél. 039-23'16'12

Je désire Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue
 Localité



LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Fin du cours de perfectionnement des enseignants jurassiens

Fin de l'année longue... Ces événements ont été marqués, hier, à Tramelan, par une manifestation à laquelle participait l'ensemble du corps enseignant jurassien.

Durant cette semaine, 70 cours, dirigés par 150 animateurs, ont été organisés à l'intention des 1400 enseignants jurassiens.

MOUTIER

Automobilistes condamnés

Dans sa dernière audience le président du Tribunal du district de Moutier a condamné trois automobilistes de la région qui avaient eu des accidents lors qu'ils circulaient en étant pris de boisson.

Moutier, capitale de l'accordéon

C'est aujourd'hui et demain qu'a lieu le 38e festival jurassien des accordéonistes. Un grand concert aura lieu le samedi soir au stand avec en vedette les 2 Gilbert, Gilbert Schwab et Gilbert Hofstetter accordéonistes bien connus.

Un beau concert

Jeudi soir, l'Union instrumentale de Moutier a donné concert dans plusieurs quartiers du village, désirant ainsi marquer sa dernière répétition avant les vacances.

TRAMELAN

L'Harmonie en déplacement

L'Harmonie de la Croix-Bleue se rend samedi, dimanche et lundi prochain à Longwy afin de participer au Congrès régional de la Croix-Bleue française.

Le Laufonnais à Bâle-Ville

Une motion, demandant au gouvernement bâlois d'examiner si le demicanton de Bâle-Ville ne pourrait pas manifester qu'il est prêt à engager des négociations sur une éventuelle fusion, au cas où la population du Laufonnais le désirerait, a été déposée sur le bureau du Grand Conseil de Bâle-Ville de la part de milieux évangéliques.

Les auteurs de cette motion soulignent que pour le Laufonnais, qui s'est prononcé le 23 juin contre la création d'un canton du Jura et qui constitue une partie de la région de Bâle, la ville rhénane remplit davantage les fonctions d'un centre « que la lointaine Berne, mais aussi dans une mesure plus importante que Soleure et Lièsthal ».

La question de savoir si cette motion sera soumise au Conseil d'Etat et si ce dernier est prêt à l'accepter ne trouvera une réponse qu'au mois de septembre au plus tôt, car d'ici là, le Grand Conseil bâlois ne siègera plus.

COURT

Comptes excédentaires

Sous la présidence de M. Paul Schöni s'est tenue l'assemblée communale en présence de 114 citoyens et citoyennes. Le procès-verbal lu par M. Norbert Bueche a été accepté ainsi que les comptes établis par le caissier Marcel Schütz et qui bouclent avec un excédent de recettes appréciable de 96.736 fr. 45

Sur proposition de M. Roland Fahrny, président de la Commission d'école l'assemblée a accepté l'ouverture d'une nouvelle classe pour la première année vu le grand nombre d'élèves et un crédit extrabudgétaire de 4800 francs a été voté à cet effet.

Pour ce qui est de la taxe des chiens, la proposition de l'ancien Conseil municipal a été ratifiée et cette taxe sera de 20 francs pour le village et 10 francs dans les fermes.

MURIAUX

Les vacances scolaires

La commission scolaire a fixé les prochaines vacances comme suit : été, du 24 juin au 17 août ; automne, du 28 septembre au 12 octobre ; hiver, du 24 décembre au 4 janvier 75 ; vacances blanches : 9 au 15 février ; printemps, 22 mars au 5 avril.

Carnet de deuil

MONTFAUCON. — Mme Oswald Péquignot, née Berthe Farine, s'est éteinte dans sa 63e année, après une longue et pénible maladie.

MOUTIER. — On a rendu les derniers honneurs à M. James Merrillat, né en 1922, figure sympathique qui a passé toute sa vie à Moutier où il était honorablement connu.

LES REUSSILES. — Aujourd'hui, on conduit à sa dernière demeure Mme Caroline Vuilleumier-Mathez, décédée dans sa 83e année, après une longue maladie.

SORNETAN. — On a appris avec peine à Sornetan le décès de M. Fritz Kunz, ancien cantonnier, âgé de 91 ans, père de quatre enfants et qui était seize fois grand-père et trois fois arrière-grand-père.

Le Mouvement national des Québécois félicite les Jurassiens

Dans un télégramme adressé au secrétaire du Rassemblement jurassien, M. Roland Béguelin, le président du « Mouvement national des Québécois » (l'ancienne société Saint Jean Baptiste), M. Léo Jacques, félicite chaleureusement les Jurassiens d'avoir voté « en faveur de l'indépendance cantonale du Jura ».

Le président du « MNQ » souligne d'autre part que les résultats du référendum de dimanche dernier comportent « plusieurs leçons pour le peuple québécois par le courage, la persévérance, la détermination dont a fait preuve ce petit peuple en quête de liberté depuis 1815 ».

En conclusion, M. Jacques formule le souhait que les jeunes Québécois démontrent autant d'enthousiasme et de détermination dans la lutte pour la libération du Québec sur le plan linguistique socio-économique et politique que les « Jeunes Béliers » du Jura.

L'association des Jurassiens bernois de l'extérieur et le plébiscite jurassien

Dans un communiqué, l'Association des Jurassiens bernois de l'extérieur félicite les quatre districts sur sept qui, en votant non, ont rejeté « le principe de l'éthnie, contraire au génie de notre pays ».

L'Association des Jurassiens bernois de l'extérieur demande encore à tous les milieux « soucieux du maintien de l'unité du Jura de respecter la volonté populaire du Sud et du Nord (...) et d'aider au maintien d'une étroite collaboration entre les diverses contrées jurassiennes, en dépit d'une nouvelle frontière ».

Appel à l'unité du Jura de la 3e force

Dans une déclaration diffusée hier, intitulée « vers un Jura uni », le comité exécutif du gouvernement pour l'unité du Jura, qui s'est réuni jeudi à Moutier, « invite maintenant déjà ses membres et celles et ceux qui le rejoindront ces prochaines semaines à se tenir prêts à lui apporter leur soutien à l'assemblée générale du 24 août prochain ».

Dans un « appel à la majorité », le mouvement pour l'unité du Jura déclare : « Le « oui » l'a emporté dimanche dernier. L'unité est possible. Le gagnant est invité à se souvenir que près d'un Jurassien sur deux ne désirait pas un canton nouveau, et à modérer son triomphalisme pour ne pas blesser tous ceux qui, Jurassiens de cœur aussi, ont voté « non » ».

Dans un « appel à la minorité », il déclare : « à celles et à ceux qui ont voté « non » le 23 juin, le mouvement pour l'unité du Jura demande de réfléchir avec sérieux à l'image du Jura divisé aujourd'hui et à ce que doit être demain la patrie jurassienne. Que personne ne se hâte à exercer un droit d'initiative incontesté, mais redoutable dans ses conséquences pour l'unité ».

La 3e force ajoute : « La voie périlleuse de l'unité reste ouverte et praticable sans aucun doute. Le mouvement pour l'unité du Jura entend s'y engager résolument. Jurassiens du Sud, le Jura a besoin de vous. Surmontez votre déception et construisez avec nous le Jura uni de demain ».

Le mouvement pour l'unité du Jura précise qu'il a pris des décisions nouvelles imposées par le scrutin du 23 juin « avec la collaboration de personnalités nouvelles dans le mouvement ».

Le Rassemblement jurassien conteste la récolte de signatures engagée pour se séparer du canton du Jura

L'information parue, selon laquelle les séparatistes bernois recueilleraient des signatures pour ôter au Jura une partie de son territoire est (...) surprenante, de même que la caution donnée à cette démarche illégale par M. Ory, vice-chancelier d'Etat, déclare le Rassemblement jurassien dans une communication diffusée hier.

Citant les articles 6 et 9 de l'additif constitutionnel du 1er mars 1970 permettant des plébiscites en chaîne dans les districts majorisés lors du scrutin de dimanche dernier, le Rassemblement jurassien indique : « Ces dispositions sont claires : aucune signature ne peut être recueillie, et aucune liste ne peut être timbrée (date de départ) par la Chancellerie d'Etat avant que le Grand Conseil ait pris acte des résultats du premier plébiscite (...) »

Le Rassemblement jurassien rappelle ensuite sa position fondamentale :

« 1. Le peuple jurassien reconnu par la Constitution bernoise forme un tout. Personne n'a le droit de porter atteinte à cette unité. Contraires au droit des gens et aux déclarations des Nations Unies, les textes qui visent à provoquer l'éclatement de notre patrie ne seront jamais reconnus par l'Etat jurassien ».

« 2. Conformément aux principes du droit international, la majorité qui s'est traduite dans l'ensemble des six districts francophones du Jura déploie ses effets sur l'ensemble du territoire. Les districts sont des circonscriptions administratives. Ceux qui ont enregistré une majorité négative ne peuvent se soustraire à l'acte d'autodisposition du peuple jurassien ».

« 3. En tant que minorité linguistique, le district germanophone de Laufon conserve un droit de libre disposition dont il pourra faire usage, s'il le souhaite, sans faire retour au canton de Berne ».

Le rassemblement conclut sa déclaration en indiquant que « l'unité du peuple jurassien peut aller de pair avec un degré de décentralisation ou de régionalisation propre à satisfaire toutes les parties du Jura, notamment les districts méridionaux. Quant aux rapports de certaines zones avec les villes périphériques, ils seront réglés aisément. Certaines déceptions, bien compréhensibles, ne doivent pas avoir pour effet de sacrifier les intérêts d'une partie des Jurassiens tout en perpétuant le conflit. Aussi les grandes associations, les églises, les autorités fédérales et les partis politiques ont-ils le devoir de réunir d'urgence la conférence dont le Rassemblement jurassien a formulé le principe dans son memorandum du 27 janvier 1974 ».

MONTFAUCON

Avec le Chœur mixte

Le Chœur-mixte nouvellement créé organise une promenade qui conduira les participants dans la riante Alsace.

CLAUDE CALAME Pompes funèbres LE LOCLE Toutes formalités Tél. (039) 31 14 96

LE LOCLE Le Comité, la Direction, le Personnel et les Pensionnaires de LA RÉSIDENCE, maison de retraite au Locle, font part du décès de Monsieur Rodolphe KLAY survenu le 28 juin 1974, à l'âge de 79 ans.

SAUGES et LE LOCLE La famille de MADEMOISELLE EDWIGE BERTHOUD remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve soit par leur présence, leur message ou envoi de fleurs de trouver ici l'expression de sa reconnaissance. Sauges et Le Locle, juin 1974.

- Madame Paul Simon-Masson, à Prilly ; Monsieur et Madame Charles Simon, leurs enfants et petites-filles, à Vevey et Meyrin ; Monsieur et Madame Jean Simon, leurs enfants et petites-filles Locle et aux Etats-Unis ; Monsieur Henri Payot, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne et Yverdon ; Monsieur Georges Masson, ses enfants et petits-enfants, à Ecublens, Lausanne et Matzingen ; Mademoiselle Rose Eguet, à Vevey ; Les familles parentes et alliées,

Docteur Paul SIMON MÉDECIN

enlevé à leur tendre affection, le 25 juin 1974, dans sa septième année. Le service funèbre et l'incinération ont eu lieu... Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt... Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

LES BOIS Le départ pour le Ciel de notre bien-aimé PASCAL a été pour nous un grand déchirement. Mais le deuil, les prières, les envois de fleurs, ainsi que vos témoignages de sympathie et d'affection ont aidés à supporter cette dure épreuve. Nous adressons un merci tout spécial et notre reconnaissance à tous ceux et celles qui, pendant ces 4 années de vie, ont aimé, soigné, encouragé et visité notre bien-aimé. Toutes ces preuves d'affection sont pour nous une précieuse source d'espérance chrétienne. Les Bois, juin 1974.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Vernissage de trois expositions au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

M. Jean-Pierre Ghelfi, conseiller communal, a procédé hier en fin d'après-midi au vernissage de trois importantes expositions au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel ; toutes trois resteront ouvertes pendant tout l'été soit jusqu'au 15 septembre.

ASPECTS DU MUSÉE NATIONAL SUISSE

Pour marquer son 125e anniversaire, le Musée national suisse a préparé une exposition itinérante qui a déjà eu la faveur de plusieurs villes. C'est maintenant au tour des Neuchâtelois de découvrir un aspect inconnu des musées : les ateliers de restauration de tissus, de peintures, de vitraux, de métaux, d'objets préhistoriques, pièces anciennes exposées près du matériel

ultra-moderne utilisé pour les rafraîchir ou les remettre en état. Comme l'a déclaré Mlle Schneider, vice-directrice du Musée national suisse, des visites commentées seront organisées à Neuchâtel pour rendre plus attrayante et plus passionnante encore cette exposition.

LUCIEN SCHWOB, PEINTRE CHAUX-DE-FONNIER

M. Lucien Schwob, né à la fin du siècle dernier à La Chaux-de-Fonds, a présenté lui-même ses nombreux tableaux ainsi que les livres qu'il a fait paraître au cours de sa longue carrière d'artiste peintre. Ses premières toiles ont été ramenées d'Espagne alors qu'il avait une vingtaine d'années. Le Jura ne l'inspira pas particulièrement et c'est vers l'Italie

qu'il se dirigea ensuite. En 1940 on le trouve à Genève où il peint des natures mortes et des paysages et il faut attendre 1950 pour voir Lucien Schwob passer du figuratif au non figuratif.

CHARLES ROLLIER, PEINTURES ET DESSINS

Né à Milan, originaire de La Sarraz, près de Genève, Charles Rollier a vécu principalement dans ces deux pays. Poursuivant ses études, il créa en peintures et dessins. Sa riche collection fait l'objet d'une exposition posthume, l'artiste étant décédé en 1968, âgé de 54 ans seulement. Pour ses grandes toiles non figuratives Rollier affectionne le rouge dans tous ses tons. Son œuvre a été relatée par Pierre Courthion qui a su parfaitement décrire la peinture insolite de l'artiste. (sp)

LA CHAUX-DE-FONDS

La police intervient

La direction de la police locale nous communique : « Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, considérant les dispositions de la Loi sur le cinéma, avait informé le mardi 25 juin l'animateur du Centre de Beau-Site qu'il ne pouvait obtenir l'autorisation de faire une séance cinématographique publique dans les locaux de Beau-Site le vendredi 28 juin. Ces directives n'ayant pas été respectées, la police est intervenue dès l'instant où elle a su que le spectacle se déroulait. Deux officiers en civil ont demandé l'interruption de la projection. Devant le refus manifesté, l'appareil a été saisi. Les organisateurs et des participants se sont rendus au poste. Il a été répondu à leurs demandes d'explications au cours d'une discussion qui suivit à la salle des cours de l'Hôtel de Ville avec les officiers et le directeur de police. A la fin de la rencontre, à 23 heures, le matériel saisi a été restitué ».

Catastrophe aérienne d'Ermenonville

Elle aurait pu être évitée...

La commission sénatoriale du commerce à la suite d'investigations sur la catastrophe la plus meurtrière de l'aviation commerciale au cours de laquelle un « DC 10 » des « Turkish Airlines » s'écrasa en mars dernier près de Paris, tuant ses 346 occupants, met en cause dans un rapport, l'administration fédérale de l'aviation (FAA) et la compagnie « Douglas Aircraft ».

Le rapport déclare qu'il est établi que la catastrophe a été provoquée par l'ouverture de la porte de la soute à bagages, ce qui provoqua une décompression brutale entraînant une déformation du plancher de la carlingue et la mise hors service ces commandes de contrôle. Le même défaut de verrouillage de la porte de la soute avait été la cause d'un accident survenu deux années auparavant à un « DC 10 » de American Airlines près de Detroit, et au cours duquel onze personnes avaient été blessées.

La commission considère que la

« Douglas Aircraft CP » n'a pas pris les mesures nécessaires pour remédier à ce défaut et que les circonstances exigeaient. Elle déclare, en outre, qu'à la suite de l'accident de Detroit, la FAA n'a pas prescrit une réglementation appropriée pour assurer que ce défaut de fermeture de la porte, qui avait failli provoquer une catastrophe, ne se renouvelait pas. Au lieu de publier une directive ayant force de loi, exigeant que ce vice soit réparé, la FAA et Douglas décidèrent que la compagnie publierait un « bulletin de service » exposant le problème, mais ne faisant pas une obligation d'y porter remède.

La commission estime que la catastrophe d'Ermenonville aurait pu être évitée si un caractère d'urgence avait été attribué au bulletin de service et que les modifications nécessaires aient été apportées. Elle note qu'un DC 10 volant aux Etats-Unis n'a été réparé « qu'après l'accident de Paris ». (ap)

UN EVENEMENT PAR JOUR

Sécurité dans l'archaïsme

L'égalité est une invention de l'homme. Et de ce fait, elle n'a pas grand chose de naturel. Ce qui n'enlève rien au fait qu'offrir à tous les individus les mêmes chances dans notre société fait partie de ce ressort d'équité qui doit caractériser des êtres pensants organisés et dignes de leur avantage sur la gent animale.

Pourtant, l'égalité reste — et devient toujours plus — matière à réflexion. Non pas seulement sur le plan des chances, mais surtout, d'abord, sur celui des responsabilités. Tirant leurs hypothèses de toutes récentes recherches biologiques, des avocats ont saisi la perche au vol en Grande-Bretagne et en France pour sauver la tête de leurs assassins de clients et faire valoir une « irresponsabilité de naissance ».

Les jurés n'ont pas suivi. Et ainsi, bien heureusement, ce ne sera pas la magistrature qui aura essayé de trancher dans un problème très nébuleux qui divise actuellement le monde scientifique.

Il n'en reste pas moins qu'on peut longuement cogiter sur la question : naissons-nous tous sur un pied d'égalité ? Et, pour rejoindre les philosophes et penseurs de toutes écoles : l'homme naît-il bon que pour ensuite subir l'influence de son milieu ou arrive-t-il au monde avec ses défauts qui n'attendent que les années pour se manifester ?

Le professeur Maurice Lamy, de l'Académie nationale de médecine de Paris, a voulu apporter sa contribution à cette étude, celle de phénomènes si intangibles qu'ils défient et la logique et nos connaissances pour laisser finalement un immense gouffre d'incertitude sous le point d'interrogation.

L'affirmation sans risque, c'est bien sûr de dire que nos actes sont commandés par l'hérédité d'une part (les gènes qui nous ont été transmis) et par le milieu dans lequel nous vivons, l'environnement social, d'autre part. Comme cela, chacun y trouve son compte. Mais dans quelle proportion, pour autant que cela soit mesurable, l'un de ces éléments domine-t-il l'autre ?

Maurice Lamy a fait à ce propos une analyse systématique du comportement de 1500 paires de jumeaux, partagés en deux catégories. La première, ce sont les « faux-jumeaux » résultant de la fécondation simultanée de deux ovules par deux spermatozoïdes et qui ne sont finalement que des frères ou sœurs du même âge. La seconde, ce sont ceux qui constituent biologiquement deux moitiés d'un même individu. Cette dernière est riche en enseignements.

Vous prenez l'un et l'autre des « vrais jumeaux » placés dans des conditions de vie différentes et vous pouvez en tirer des conclusions sur le rôle du milieu ambiant. Le professeur Lamy a été ainsi amené à constater que dans le domaine de la criminalité, on s'aperçoit que les tendances malsaines et les attitudes délictueuses se retrouvent chez les « vrais jumeaux » dans les trois quarts des cas. Que, donc, le caractère héréditaire de la criminalité semble trouver dans cette étude un semblant de vérification scientifique :

« A quoi, ajoute l'éminent chercheur, on peut objecter que cette constatation ne permet pas de rejeter l'action du milieu. Mais on ne trouve pas du tout la même concordance chez ceux que l'on appelle « faux-jumeaux », de telle sorte qu'il est certain que l'hérédité joue un rôle important. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la justice fait appel à la science. Puisqu'il existe d'ailleurs partout des services de police dits « scientifiques » ; cela ne veut pas dire qu'un jour, on ne tiendra pas compte, pour rendre une sentence, de critères biologiques comme on a commencé depuis quelques décennies seulement à reconnaître l'irresponsabilité psychique.

Partie sur cette voie qui lui semble toute tracée, la justice n'aura plus d'autre recours que de passer pour archaïque si elle veut encore mettre hors circuit les individus dangereux. Sera-ce un mal ?

J.-A. LOMBARD

COOPÉRATION EST-OUEST
Importants accords à Moscou

► Suite de la 1re page

En vertu du troisième accord, savants américains et soviétiques partageront leur connaissance du fonctionnement cardiaque et des désordres de la circulation sanguine. Ils travailleront à l'amélioration des valves cardiaques artificielles. Ils échangeront d'autre part des prototypes de cœurs artificiels pour les expérimenter en commun.

Au cours d'une conférence de presse, M. Léonide Zamyatine, directeur de l'agence Tass, a déclaré que ces

trois accords « apporteront bien des améliorations dans la pratique ». « Ils traitent de problèmes auxquels tout individu doit faire face dans le monde entier », a-t-il ajouté.

Des entretiens entre le président des Etats-Unis et le secrétaire général du Parti communiste soviétique, il a dit qu'ils se déroulaient dans une atmosphère de franchise, sans qu'aucun accord secret soit discuté.

M. Ronald Ziegler, porte-parole de la délégation américaine, annonçant l'annulation de la visite à la « Cité des étoiles », a indiqué que les deux dirigeants avaient défini jeudi soir leur ordre du jour. Ils devaient s'entretenir vendredi et samedi en détail de sujets particuliers.

laissé peu de doute sur l'intérêt de l'Union soviétique à obtenir de Washington l'accord de la clause de la nation la plus favorisée, répétant à plusieurs reprises que Moscou ne désirait cette clause que pour mettre fin aux discriminations tarifaires à l'égard de ses exportations.

Cette clause est contenue dans un projet actuellement étudié par le Congrès des Etats-Unis. Il a été amendé par le sénateur Henry Jackson qui veut le lier à la libéralisation de l'émigration des juifs soviétiques. (ats, reuter)

LE BOUCHON DE VIENNE
A SAUTÉ HIER

Hier à 12 h. 15, en présence de M. Doueil, préfet du Rhône, le fameux bouchon de Vienne, en France, d'une longueur de 7 km., cauchemar des automobilistes empruntant l'autoroute, a disparu, grâce à l'autoroute B-7 qui, en contournant la ville par l'ouest, évite pour les véhicules empruntant cette route de qualité d'attente retenue, qui emprunte la droite du Rhône — le tracé de l'autoroute A-7 actuellement assuré par deux ouvrages franchissant le Rhône au nord et au sud de Vienne — est celle qui permet de réaliser la déviation autonome, la plus courte possible. Sa réalisation a été confiée, par la société de concession, à la société de l'autoroute de la Vallée du Rhône, devenue la société des autoroutes du Sud de la France. Cela n'empêche pas qu'en cette période de vacances, de nombreux « points de saturation » subsisteront, notamment à la possibilité de l'espagnole où l'on peut voir que tous les avant-bras des colonnes de kilomètres routiers de toutes façons, la police reste de service du personnel.

Beaucoup à faire

« Il reste beaucoup à faire et nous avons beaucoup de travail devant nous », a indiqué M. Brejnev dans un message lu par M. Zamyatine lors de sa conférence de presse.

Celui-ci s'est gardé de tout pronostic quant à la signature d'un accord limitant le nombre de missiles « MIRV » à ogives multiples. Il a

Andrei Sakharov
grève de la faim

Le savant Andreï Sakharov a annoncé vendredi qu'il allait faire la grève de la faim dès hier soir à minuit, pour convaincre le président Nixon et M. Léonide Brejnev de prêter attention au sort des détenus politiques en URSS.

M. Sakharov a déclaré à un groupe de correspondants étrangers qu'il désirait protester contre la répression « illégale et cruelle » des détenus, demander l'amélioration de leur sort, la révision des procès, et la libération de Vladimir Boukovsky.

La mère de M. Boukovsky, un jeune dissident de 31 ans actuellement détenu à la prison de Vladimir, à 10 kilomètres au nord-est de Moscou, assistait à la conférence de presse dans le bureau de M. Sakharov.

Parmi les onze journalistes présents figuraient quatre envoyés spéciaux américains venus à Moscou avec le président Nixon. (ats, afp)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Addis Abeba. — Alors que couraient des rumeurs sur l'imminence d'une action des militaires pour renverser le gouvernement, l'armée éthiopienne a occupé vendredi soir les stations de radio gouvernementales et privées à Addis Abeba.

Dijon. — Le commissaire Javille, condamné lors d'un précédent procès à 18 mois de prison pour sa participation dans une affaire de proxénétisme, a été relâché par la Cour d'appel.

Vientiane. — Aux dires de réfugiés cambodgiens, Marc Filloux, collaborateur de l'AFP à Vientiane, aurait été exécuté par les Khmers rouges, pour « espionnage ».

Lisbonne. — Le parti communiste a lancé hier un appel en faveur d'une grande manifestation de soutien au gouvernement.

Jérusalem. — Un ancien leader de la Ligue de défense juive, le rabbin Meir

Kahana, a été condamné à deux ans de prison avec sursis, pour tentative de conspiration en vue de commettre des actes portant préjudice aux relations israélo-américaines.

Concorde
Ça continue

► Suite de la 1re page

En outre, il est possible que de nouvelles élections générales aient lieu à l'automne prochain en Grande-Bretagne, et les syndicats qui sont les alliés politiques de M. Wilson et disposent de la majorité des voix travaillistes, ont menacé de déclencher des grèves si le gouvernement « enterre » « Concorde » et réduit au chômage des milliers de travailleurs. La British Aircraft Corporation, constructeur de « Concorde » en Grande-Bretagne, a mené une campagne énergique pour sauver le prestigieux appareil et elle a prévu d'y apporter des modifications destinées à l'améliorer. (ap)

LE 28 JUIN 1914: SARAJEVO FAIT DÉTONATEUR
Un coup de feu: 25 millions de morts

► Suite de la 1re page

On lui révéla les noms des trois étudiants : Gavril Princip, Vassa Chabrinovitch et Tryfon Grabez. Les deux premiers, âgés de 20 ans, étaient tuberculeux. Avec leur ami Tryfon, ils étaient désespérément pauvres et animés d'une haine farouche contre la dynastie des Habsbourg à Vienne.

Les trois jeunes gens reçurent des pistolets automatiques et furent entraînés au tir par des instructeurs de la « Main noire ». On leur remit également des « pilules suicides » car, à cette époque, les terroristes dans les Balkans n'avaient aucune illusion sur le sort qui leur serait réservé au cas où ils seraient pris par la police. Ils préparèrent eux-mêmes des bombes qui devaient servir à révéler l'inefficacité.

A dix heures, le 28 juin, sous un soleil de plomb, le cortège royal composé de quatre voitures entra lentement dans Sarajevo, où l'archiduc avait l'intention d'assister à des manœuvres militaires.

Vassa Chabrinovitch, qui attendait sur le pont de Cumurja, lança sa bombe sur le cortège, comme prévu. Mais l'engin bondit sur le toit de la voiture de l'archiduc et explosa faiblement, blessant seulement un colonel dans la voiture suivante. Vassa sauta alors dans la rivière Miliachka et avala sa pilule, qui se révéla aussi inutile que sa bombe. Il fut arrêté par la police.

Après quelques minutes d'hésitations, le cortège reprit sa route vers l'Hôtel de ville pour la réception officielle. Le général Patrorek supplia le couple

royal d'annuler le reste de la visite et de quitter Sarajevo.

A 11 heures le cortège quittait l'Hôtel de ville, se dirigeant vers le quai Appel, mais les premières voitures se trompèrent de chemin et durent faire lentement demi-tour, surveillées à un coin de rue par Princip et Grabez.

Au passage, Princip se précipita et, à une distance d'un mètre 80, tira sur l'archiduc qu'il atteignit à la veine jugulaire. Il tira à nouveau et abattit l'archiduchesse Sophie, déjà couverte du sang de son époux. « Ne mourez pas... il faut vivre pour nos enfants », lui murmura l'archiduc.

Mais quelques minutes après avoir été transportés dans un hôpital, ils rendaient, tous les deux, le dernier soupir.

Princip fut immédiatement saisi alors qu'il tentait d'avalé sa pilule. Des officiers le jetèrent à terre et le battirent du plat de leurs épées. Grabez lâcha sa bombe, qui n'exploda pas, et fut arrêté à son tour. Ils furent entraînés au quartier général de la police.

Un télégramme fut envoyé à l'empereur François-Joseph, âgé de 82 ans. « Rien ne me sera donc épargné », murmura-t-il. Son frère Maximilien avait été tué à Mexico 50 ans plus tôt. Son fils Rudolf était mort mystérieusement dans un chalet de chasse avec sa maîtresse hongroise. Sa femme, l'impératrice Elisabeth avait été assassinée par un anarchiste à Genève.

Il adressa à la petite Serbie un ultimatum et lui déclara la guerre un mois plus tard. La Russie tsariste vint

au secours de la Serbie tandis que l'Allemagne du Kaiser apportait son soutien à l'Autriche et que la Grande-Bretagne et la France s'alliaient à la Russie.

A Sarajevo, 25 accusés furent condamnés à de lourdes peines de prison. Les trois étudiants périrent dans les cachots de la forteresse de Theresienstadt et seul Princip était encore vivant à l'armistice de 1918. Il devait mourir l'année suivante. Le véritable instigateur, le colonel Dimitrievitch, fut exécuté en juin 1917, il était accusé d'un nouveau complot, pour l'assassinat de son propre monarque, le prince Alexandre, régent de Serbie.

Les royaumes indépendants de Serbie et de Bosnie n'existent plus. Ils sont devenus des Etats de la République fédérale de Yougoslavie et les « terroristes » de 1914 y ont été réhabilités. En 1953, le gouvernement du maréchal Tito a accordé à Princip, le titre posthume de « héros national ». Le procès des 25 accusés a été révisé, le verdict de culpabilité annulé.

Aujourd'hui, dans la rue grouillante où naquit l'histoire, on peut encore voir sur le sol une tache rouge là où le sang de l'archiduc avait coulé il y a soixante ans.

Les autorités municipales doivent faire régulièrement repindre en rouge la tache qu'efface le temps. Mais rien n'effacera dans la mémoire de l'humanité le souvenir de l'assassinat le plus sanglant de l'histoire du monde. (ats, afp)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Cinéaste suisse: Peter Amann.
- 3 La Chaux-de-Fonds: Tribunal correctionnel.
- 5 Le Locle en fête.
- 7 Activités de la société du Plan de l'Eau.
- 9 St-Imier: Séance du Conseil général.
- 11 Série de votes au Chambres fédérales.
- 13 Samedi-Magazine.
- 14 Economie et finances.
- 16 La Coupe du monde de football.
- 17 Tour de France.
- 19, 20 Programmes radio-TV.
- 23 Neuchâtel: vernissage de trois expositions.

Prévisions météorologiques

Sur l'ensemble du pays, le ciel restera très nuageux ou couvert, avec des pluies intermittentes. Des éclaircies passagères se développeront demain.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30 : 429.37.

TAUX PRÉCIEUX S.A.
10 NEUCHÂTEL 9, avenue du Vi

reprise de mécanique de La Chaux-de

CRICHE

UNE
ÉCRÉTAI

Correspondance Allemands, le re-
d'une solide formation théorique tarifs des
issances pratiques.

il intéressant et varié en petite équ,
re libre.

offres sous chiffre FV 14588, eur d'en-
cinq-
tites et
ille mil-
aisse du